

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 01794 Numéro SIREN : 487 607 095 Nom ou dénomination : HBH

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2023 sous le numéro de dépôt 10977

PROJET DE TRAITE DE FUSION

SOCIETE ABSORBANTE

1°) La société dénommée **HBH**, société par actions simplifiée au capital de 50.000,00 euros, dont le siège social est à RENNES (35000) – 93 Avenue Henri Fréville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 487 607 095.

Représentée par la société BLOT IMMOBILIER, société par actions simplifiée au capital de 2.000.000,00 euros, dont le siège social est à RENNES (35000) – 93 Avenue Henri Fréville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 385 038 724, Présidente.

Elle-même représentée par Monsieur David BLOT, Président, ayant tous pouvoirs à cet effet.

Ci-après désignée la « **Société Absorbante** »,
D'une part,

SOCIETES ABSORBEES

2°) La société dénommée **BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD**, société à responsabilité limitée au capital de 170.000,00 euros, dont le siège social est à RENNES (35000) – 93 Avenue Henri Fréville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 425 117 033.

Représentée par Monsieur David BLOT, son Gérant, ayant tous pouvoirs à cet effet en vertu de l'article 16 des statuts de la structure.

3°) La société dénommée **BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD**, société par actions simplifiée au capital de 40.000,00 euros, dont le siège social est à RENNES (35000) – 93 Avenue Henri Fréville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 326 055 811.

Représentée par la société BLOT IMMOBILIER, société par actions simplifiée au capital de 2.000.000,00 euros, dont le siège social est à RENNES (35000) – 93 Avenue Henri Fréville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 385 038 724, Présidente.

Elle-même représentée par Monsieur David BLOT, Président, ayant tous pouvoirs à cet effet.

4°) La société dénommée **BLOT IMMOBILIER EMERAUDE**, société par actions simplifiée au capital de 10.000,00 euros, dont le siège social est à SAINT-MALO (35400) – 26 rue Ville Pépin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO sous le numéro 392 067 351.

Représentée par la société BLOT IMMOBILIER, société par actions simplifiée au capital de 2.000.000,00 euros, dont le siège social est à RENNES (35000) – 93 Avenue Henri Fréville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 385 038 724, Présidente.

Elle-même représentée par Monsieur David BLOT, Président, ayant tous pouvoirs à cet effet.

5°) La société dénommée **BLOT HABITAT BRETAGNE**, société à responsabilité limitée au capital de 50.000,00 euros, dont le siège social est à RENNES (35000) – 93 avenue Henri Fréville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 848 008 272.

Représentée par Monsieur David BLOT, son Gérant, ayant tous pouvoirs à cet effet en vertu de l'article 16 des statuts de la structure.

Ci-après désignée séparément la « **Société Absorbée** » ou ensemble les « **Sociétés Absorbées** »,
D'autre part,

La Société Absorbante et les Sociétés Absorbées étant désignées ensemble les « **Parties** ».

INTERVENANTE A L'ACTE

6°) La société dénommée **BLOT IMMOBILIER**, société par actions simplifiée au capital de 2.000.000 €, dont le siège est à RENNES (35000), 93 avenue Henri Fréville, identifiée au SIREN sous le numéro 385 038 724 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

Représentée par Monsieur David BLOT, Président, ayant tous pouvoirs à cet effet en vertu de l'article 14 des statuts de la structure,

Lesquelles, préalablement au projet de fusion de sociétés objet des présentes, ont exposé ce qui suit :

EXPOSE PREALABLE

I – PRINCIPE DE LA FUSION

Les sociétés HBH, BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD, BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD, BLOT IMMOBILIER EMERAUDE et BLOT HABITAT BRETAGNE ont décidé de fusionner, par voie d'absorption des sociétés BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD, BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD, BLOT IMMOBILIER EMERAUDE et BLOT HABITAT BRETAGNE par la société HBH.

La fusion envisagée sera réalisée dans les conditions prévues aux articles L. 236-1 et suivants du Code de commerce relatifs aux régimes des fusions de sociétés et notamment aux articles L. 236-2 et L.236-11 du Code de commerce, relatifs au régime simplifié des fusions.

II – CARACTERISTIQUES DES SOCIETES CONCERNEES

La Société Absorbante

La société dénommée **HBH** a été constituée, sous la forme d'une société à responsabilité limitée aux termes d'un acte sous seing privé en date à Rennes du 12 décembre 2005, enregistré à la Recette Divisionnaire de RENNES EST le 19 décembre 2005 sous la mention Bordereau n° 2005/2 786 Case n° 46 Ext 17051.

Elle a été transformée en société par actions simplifiée (SAS) suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 mai 2023.

La société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES, sous le numéro 487 607 095, depuis le 19 décembre 2005.

Elle a pour objet principal l'exercice de la profession d'agent immobilier et de mandataire en matière de vente d'immeubles et notamment la réalisation de toutes opérations d'entremise et de négociation se rapportant à l'achat, la vente, l'échange de tous biens immeubles.

Son siège social est à RENNES (35000) – 93 Avenue Henri Fréville.

Sa durée est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation. Elle viendra donc à expiration, sauf prorogation ou dissolution anticipée, le 18 décembre 2104.

Son capital social s'élève à la somme de **CINQUANTE MILLE EUROS** (50.000,00 €). Il est divisé en cinq cent (500) actions, d'une valeur nominale de cent Euros (100 €) chacune, numérotées de 1 à 500, de même catégorie, entièrement souscrites et libérées, toutes détenues par la société BLOT IMMOBILIER, associée unique.

La Présidence de la Société Absorbante est assurée par la société BLOT IMMOBILIER, société par actions simplifiée au capital de 2.000.000,00 euros, dont le siège social est à RENNES (35000) – 93

Avenue Henri Fréville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 385 038 724, elle-même représentée par Monsieur David BLOT, Président.

Cette société est soumise de plein droit à l'impôt sur les sociétés.

Son exercice social commence le 1^{er} février de chaque année pour se clôturer le **31 janvier** de l'année suivante.

Les comptes de la Société Absorbante sont certifiés par Monsieur Jean-Hugues HOUËDRY, Commissaire aux comptes titulaire.

La Société Absorbante est titulaire d'une carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce, n°CPI35022017000017611 délivrée par la CCI ILLE ET VILAINE le 26 mars 2023.

L'extrait K-bis de la Société Absorbante est joint en **Annexe 1**.

La société BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD, Société Absorbée

La société dénommée **BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD** a été constituée, sous la forme d'une société à responsabilité limitée aux termes d'un acte sous seing privé en date à RENNES du 16 octobre 1999, enregistré à la recette de RENNES SUD le 4 novembre 1999 sous la mention F°46 Bord 942/3.

Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES, sous le numéro 425 117 033, depuis le 29 novembre 1999.

Elle a pour objet principal l'exercice de la profession d'agent immobilier et de mandataire en matière de vente d'immeubles et notamment la réalisation de toutes opérations d'entremise et de négociation se rapportant à l'achat, la vente, l'échange de tous biens immeubles.

Son siège social est à RENNES (35000) – 93 Avenue Henri Fréville.

Sa durée est de cinquante (50) années à compter de son immatriculation. Elle viendra donc à expiration, sauf prorogation ou dissolution anticipée, le 29 novembre 2049.

Son capital social s'élève à la somme de **CENT SOIXANTE-DIX MILLE EUROS** (170.000,00 €). Il est divisé en dix mille six cent vingt-cinq (10.625) parts sociales, d'une valeur nominale de seize Euros (16 €) chacune, numérotées de 1 à 10.625, de même catégorie, entièrement souscrites et libérées, toutes détenues par la société BLOT IMMOBILIER, associée unique.

La gérance de la Société Absorbée est assurée par Monsieur David BLOT.

Cette société est soumise de plein droit à l'impôt sur les sociétés.

Son exercice social commence le 1^{er} février de chaque année pour se clôturer le **31 janvier** de l'année suivante.

Les comptes de la Société Absorbée ne sont pas certifiés par un Commissaire aux comptes.

La Société Absorbée est titulaire d'une carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce, n°CPI35022018000027443, délivrée par la CCI ILLE ET VILAINE le 23 avril 2021.

L'extrait K-bis de la Société Absorbée est joint en **Annexe 2**.

La société BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD, Société Absorbée

La société dénommée **BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD** a été constituée, sous la forme d'une société à responsabilité limitée aux termes d'un acte sous seing privé en date à MONTFORT SUR MEU du 28 octobre 1982, enregistré à MONTFORT SUR MEU le 4 novembre 1982, Bordereau 348, n°5.

Elle a été transformée en société par actions simplifiée (SAS) suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2000.

Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES, sous le numéro 326 055 811, depuis le 22 décembre 1982.

Elle a pour objet principal l'achat, la vente, l'échange, la location ou la sous-location en nu ou en meublé, d'immeubles bâtis ou non bâtis.

Son siège social est à RENNES (35000) – 93 Avenue Henri Fréville.

Sa durée est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation. Elle viendra donc à expiration, sauf prorogation ou dissolution anticipée, le 31 décembre 2080.

Son capital social s'élève à la somme de **QUARANTE MILLE EUROS (40.000,00 €)**. Il est divisé en cinq cent (500) actions, d'une valeur nominale de quatre-vingt (80) Euros chacune, numérotées de 1 à 500, de même catégorie, entièrement souscrites et libérées, toutes détenues par la société BLOT IMMOBILIER, associée unique.

La Présidence de la Société Absorbée est assurée par la société BLOT IMMOBILIER, société par actions simplifiée au capital de 2.000.000,00 euros, dont le siège social est à RENNES (35000) – 93 Avenue Henri Fréville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 385 038 724, elle-même représentée par Monsieur David BLOT, Président.

Cette société est soumise de plein droit à l'impôt sur les sociétés.

Son exercice social commence le 1^{er} février de chaque année pour se clôturer le **31 janvier** de l'année suivante.

Les comptes de la Société Absorbée ne sont pas certifiés par un Commissaire aux comptes.

La Société Absorbée est titulaire d'une carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce, n°CPI35022018000027481, délivrée par la CCI ILLE ET VILAINE le 26 avril 2021.

L'extrait K-bis de la société est joint en **Annexe 3**.

La société BLOT IMMOBILIER EMERAUDE, Société Absorbée

La société dénommée **BLOT IMMOBILIER EMERAUDE** a été constituée, sous la forme d'une société à responsabilité limitée, aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 août 1993, enregistré à le 5 août 1993 à SAINT-MALO NORD sous la mention n°52 Bord 348/1.

A la faveur d'un acte sous seing privé en date du 30 juin 2020, portant décisions unanimes des associés, elle a été transformée en société par actions simplifiée (SAS).

Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO, sous le numéro 392 067 351, depuis le 30 septembre 1993.

Elle a pour objet principal les transactions immobilières et commerciales.

Son siège social est à SAINT-MALO (35400) – 26 rue Ville Pépin.

Sa durée est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation. Elle viendra donc à expiration, sauf prorogation ou dissolution anticipée, le 30 septembre 2092.

Son capital social s'élève à la somme de **DIX MILLE EUROS (10.000 €)**.

Il est divisé en cinq cent (500) actions, d'une valeur nominale de vingt Euros (20 €) chacune, numérotées de 1 à 500, de même catégorie, entièrement souscrites et libérées, toutes détenues par la société BLOT IMMOBILIER, associée unique.

La Présidence de la Société Absorbée est assurée par la société BLOT IMMOBILIER, société par actions simplifiée au capital de 2.000.000,00 euros, dont le siège social est à RENNES (35000) – 93 Avenue Henri Fréville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 385 038 724, elle-même représentée par Monsieur David BLOT, Président.

Cette société est soumise de plein droit à l'impôt sur les sociétés.

Son exercice social commence le 1^{er} février de chaque année pour se clôturer le **31 janvier** de l'année suivante.

Les comptes de la Société Absorbée sont certifiés par Monsieur Jean-Hugues HOUËDRY, Commissaire aux comptes titulaire.

La Société Absorbée est titulaire d'une carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce, n°CPI35032017000022974, délivrée par la CCI ILLE ET VILAINE le 7 décembre 2020.

L'extrait K-bis de la société est joint en **Annexe 4**.

La société BLOT HABITAT BRETAGNE, Société Absorbée

La société dénommée **BLOT HABITAT BRETAGNE** a été constituée, sous la forme d'une société à responsabilité limitée, aux termes d'un acte sous seing privé en date à RENNES du 30 janvier 2019.

Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES, sous le numéro 848 008 272, depuis le 6 février 2019.

Elle a pour objet principal l'exercice de la profession d'agent immobilier et de mandataire en matière de vente d'immeubles et notamment la réalisation de toutes opérations d'entremise et de négociation se rapportant à l'achat, la vente, l'échange de tous les biens immeubles.

Son siège social est à RENNES (35000) – 93 Avenue Henri Fréville.

Sa durée est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation. Elle viendra donc à expiration, sauf prorogation ou dissolution anticipée, le 6 février 2118.

Son capital social s'élève à la somme de **CINQUANTE MILLE EUROS** (50.000 €).

Il est divisé en cinq mille (5.000) parts sociales, d'une valeur nominale de dix Euros (10 €) chacune, numérotées de 1 à 5.000, de même catégorie, entièrement souscrites et libérées, toutes détenues par la société BLOT IMMOBILIER, associée unique.

La gérance de la Société Absorbée est assurée par Monsieur David BLOT.

Cette société est soumise de plein droit à l'impôt sur les sociétés.

Son exercice social commence le 1^{er} février de chaque année pour se clôturer le **31 janvier** de l'année suivante.

Les comptes de la Société Absorbée ne sont pas certifiés par un Commissaire aux comptes.

La Société Absorbée est titulaire d'une carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce, n°CPI35022019000040204, délivrée par la CCI ILLE ET VILAINE le 2 avril 2022.

L'extrait K-bis de la société est joint en **Annexe 5**.

III – LIENS ENTRE LES SOCIETES

1 – Liens en capital entre les Sociétés Absorbées et la Société Absorbante

La Société Absorbante ne détient aucune participation dans le capital des Sociétés Absorbées. Réciproquement, les Sociétés Absorbées ne détiennent aucune participation dans le capital de la Société Absorbante.

Le capital de la Société Absorbante et des Sociétés Absorbées, sociétés sœurs, est intégralement détenu par la société **BLOT IMMOBILIER** (385 038 724 RCS RENNES).

La société **BLOT IMMOBILIER**, intervenant aux présentes, s'engage à maintenir cette détention jusqu'à la réalisation définitive de la fusion.

De ce fait, l'absorption des Sociétés Absorbées par la Société Absorbante bénéficie du régime simplifié des fusions, conformément aux articles L. 236-2 et L.236-11 du Code de commerce.

Etant précisé que les dispositions de l'article L.236-11 du Code de commerce sont spécifiquement applicables à l'opération, s'agissant d'une fusion simplifiée effectuée entre sociétés sœurs.

L'application de ce régime exonère notamment les sociétés participantes d'avoir à désigner un Commissaire à la fusion ou un Commissaire aux apports.

2 – Dirigeants communs

Les Parties précisent que les sociétés ont des dirigeants communs :

HBH	BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD	BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD	BLOT IMMOBILIER EMERAUDE	BLOT HABITAT BRETAGNE
BLOT IMMOBILIER en qualité de Président, représentée par David BLOT	David BLOT en qualité de Gérant	BLOT IMMOBILIER en qualité de Président, représentée par David BLOT	BLOT IMMOBILIER en qualité de Président, représentée par David BLOT	David BLOT en qualité de Gérant

IV – MOTIFS ET BUTS DE LA FUSION

Les motifs et buts qui ont conduit le dirigeant de la Société Absorbante et des Sociétés Absorbées à décider cette opération de fusion absorption, résultent de la volonté de simplifier et de rationaliser la gestion du groupe, de réduire les frais de fonctionnement, notamment sur le plan financier, comptable et administratif, pour conduire à une meilleure efficacité économique.

Cette opération a notamment pour finalité de simplifier la branche « Habitation » du groupe.

Dans ce cadre, les Sociétés Absorbées et la Société Absorbante se proposent de réaliser une opération par laquelle les sociétés BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD, BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD, BLOT IMMOBILIER EMERAUDE et BLOT HABITAT BRETAGNE transmettront par voie de fusion absorption l'ensemble de leurs éléments d'actif et de passif composant leur patrimoine à la société HBH.

V – COMPTES DE REFERENCE, METHODE D'EVALUATION UTILISEE, COMMISSAIRE A LA FUSION, COMMISSAIRE AUX APPORTS

1 – Comptes de référence

Les comptes utilisés pour établir les conditions de l'opération de fusion sont :

- Pour la Société Absorbante : les comptes annuels clos **au 31 janvier 2023**, derniers comptes clos (**Annexe 6**) ; ceux-ci ayant été approuvés aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique de ladite société en date du 20 juin 2023.
- Pour la société **BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD, Société Absorbée** : les comptes annuels clos **au 31 janvier 2023**, derniers comptes clos (**Annexe 7**) ; ceux-ci ayant été approuvés aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique de ladite société en date du 20 juin 2023. Aux termes de ces décisions, l'associée unique a décidé de distribuer à titre de dividendes la somme de deux cent mille (200.000) Euros.
- Pour la société **BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD, Société Absorbée** : les comptes annuels clos **au 31 janvier 2023**, derniers comptes clos (**Annexe 8**) ; ceux-ci ayant été approuvés aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique de ladite société en date du 20 juin 2023. Aux termes de ces décisions, l'associée unique a décidé de distribuer à titre de dividendes la somme de trois cent mille (300.000) Euros.
- Pour la société **BLOT IMMOBILIER EMERAUDE, Société Absorbée** : les comptes annuels clos **au 31 janvier 2023**, derniers comptes clos (**Annexe 9**) ; ceux-ci ayant été approuvés aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique de ladite société en date du 22 juin 2023. Aux termes de ces décisions, l'associée unique a décidé de distribuer à titre de dividendes la somme de quatre cent mille (400.000) Euros.
- Pour la société **BLOT HABITAT BRETAGNE, Société Absorbée** : les comptes annuels clos **au 31 janvier 2023**, derniers comptes clos (**Annexe 10**) ; ceux-ci ayant été approuvés aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique de ladite société en date du 20 juin 2023.

2 – Méthode d'évaluation utilisée

Les sociétés participant à la fusion étant placées sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif des Sociétés Absorbées sont apportés à la Société Absorbante, conformément aux articles 710-1 et suivants du Plan Comptable Général issu du règlement ANC 2014-03, pour leur valeur nette comptable au **31 janvier 2023**.

3 – Commissaire à la fusion – Commissaire aux apports

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, en cas de fusion simplifiée entre sociétés sœurs, l'intervention d'un Commissaire à la fusion ou d'un Commissaire aux apports est écartée.

Ceci exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

PROJET DE FUSION

ARTICLE 1 – APPORT-FUSION DES SOCIETES ABSORBEES

Les Sociétés Absorbées transmettent à la Société Absorbante, sous les garanties ordinaires et de droit et sous les conditions ci-après stipulées, tous les éléments actif et passif, droits et valeurs, sans exception ni réserve qui constituent leur patrimoine.

A la date de référence choisie d'un commun accord pour établir les conditions de l'opération, l'actif et le passif des Sociétés Absorbées, dont la transmission à la Société Absorbante est prévue, consistent dans les éléments ci-après énumérés.

Il est bien entendu que cette énumération n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif, le patrimoine des Sociétés Absorbées devant être dévolu à la Société Absorbante dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation définitive de l'opération.

1.1 – Désignation de l'actif et du passif transmis par la société BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD, Société Absorbée n°1

Actif apporté

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
<u>Actif immobilisé</u>			
Concessions, brevets et droits similaires	20 534 €	18 368 €	2 166 €
Fonds commercial	281 015 €		281 015 €
Autres immobilisations corporelles	1 776 129 €	1 522 737 €	253 392 €
Immobilisations en cours	5 949 €		5 949 €
Autres participations	268 296 €		268 296 €
Autres titres immobilisés	9 270 €		9 270 €
Autres immobilisations financières	2 552 €		2 552 €
Total actif immobilisé	2 363 745 €	1 541 105 €	822 640 €
<u>Actif circulant</u>			
Clients et comptes rattachés	113 119 €		113 119 €
Autres créances	78 713 €		78 713 €
Valeurs mobilières de placement	546 101 €		546 101 €
Disponibilités	738 195 €		738 195 €
Charges constatées d'avance	136 969 €		136 969 €
Total actif circulant	1 613 097 €		1 613 097 €
Actif total apporté	3 976 842 €	1 541 105 €	2 435 737 €

Passif apporté

La Société Absorbante prendra en charge et acquittera, aux lieu et place de la présente Société Absorbée, la totalité du passif de cette dernière, tel qu'il ressort notamment des comptes annuels arrêtés au **31 janvier 2023** :

Emprunts obligataires convertibles	20 €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	49 673 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	377 576 €
Dettes fiscales et sociales	143 743 €
Autres dettes	533 980 €
Produits constatés d'avance.....	684 €
Passif total apporté	1 105 676 €

Actif net apporté

L'actif total s'élevant à	2 435 737 €
Et le passif pris en charge étant de	1 105 676 €

Il en résulte un actif net transmis de 1 330 061 €

Il est en outre précisé qu'en dehors du passif effectif ci-dessus, la Société Absorbante prendra à sa charge tous les engagements qui ont pu être contractés par la présente Société Absorbée.

Etat des inscriptions et nantissements

Les parts sociales composant le capital de la présente Société Absorbée ne sont grevées d'aucun nantissement ou gage sans dépossession (**Annexe 11**).

La Société Absorbée déclare que les fonds transmis ne sont grevés d'aucune inscription de privilège ou nantissement, ainsi qu'il résulte d'un état visualisé sur Infogreffe en date du 4 juillet 2023, dont une copie est annexée aux présentes (**Annexe 11**).

Les biens mobiliers, dont la présente Société Absorbée est propriétaire, ne sont grevés d'aucune inscription, ainsi qu'il résulte de l'état d'endettement annexé aux présentes (**Annexe 11**).

Effectif salarié

Il est précisé que la présente Société Absorbée emploie actuellement 32 personnes, dont la liste est annexée aux présentes (**Annexe 12**).

Conformément à l'article L.1224-1 du Code du travail, les contrats de travail de ces salariés seront automatiquement repris par la Société Absorbante.

Baux commerciaux

Il est précisé que, pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière situé à MELESSE (35520) 2 rue de Montreuil, la Société Absorbée a conclu un bail commercial, conclu aux termes d'un acte en date du 15 septembre 2020, auprès de Monsieur Frédéric MARQUER et Mademoiselle Emeline CORMIER, propriétaires, portant sur les locaux situés à MELESSE (35520) 2 rue de Montreuil, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 15 septembre 2020
- Montant initial du loyer : 9 806 € HT
- Echéance de versement du loyer : Mensuel
- Modalités de versement du loyer : Loyer payable à terme échu et par virement bancaire
- Montant actuel du loyer : 9 833,28 Euros
- Montant du dépôt de garantie : 2 451,51 Euros
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.
- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.
- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Pour son fonds d'agence immobilière situé à MONTAUBAN DE BRETAGNE (35360) 35 rue du Général de Gaulle que la Société Absorbée n'exploite pas encore, la Société Absorbée a acquis le 30 décembre 2020 le droit au bail commercial auprès de Monsieur LE METAYER et Madame NICOLAS, Cédants. Le bail commercial a été conclu aux termes d'un acte en date du 1^{er} septembre 2018, auprès de Monsieur Paul LE DORTZ et de Madame Michèle COISY, propriétaires, portant sur les locaux situés à MONTAUBAN DE BRETAGNE (35360) 35 rue du Général de Gaulle, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 1^{er} septembre 2018
- Montant initial du loyer : 4 798,46 € HC
- Echéance de versement du loyer : Mensuel
- Montant actuel du loyer : 5 382,80 Euros
- Montant du dépôt de garantie : Néant

○ Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.

○ Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.

○ Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Un avenant au bail commercial a été conclu le 30 décembre 2020 afin de modifier la clause relative à la révision du loyer de manière à indexer le loyer annuellement.

Pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles à usage principal d'habitation situé à CHATEAUBOURG (35220) Impasse Bel Air Rue de la Gare, la Société Absorbée a conclu un bail commercial, conclu aux termes d'un acte en date à RENNES du 16 octobre 2006, auprès de la société SCCV JARDIN BEL AIR, aux droits de laquelle se trouve aujourd'hui la société SCI AZUR, propriétaire, portant sur les locaux situés à CHATEAUBOURG (35220) Impasse Bel Air Rue de la Gare, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

○ Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 15 octobre 2006

○ Montant initial du loyer : 30 550 Euros Hors Taxes

○ Echéance de versement du loyer : Trimestriel

○ Montant actuel du loyer : 40 832,19 Euros

○ Montant du dépôt de garantie : Néant

○ Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.

○ Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.

○ Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Un avenant au bail commercial a été conclu le 23 novembre 2006 afin de constater que la SCI AZUR avait acquis le bien immobilier objet du bail et était en conséquence devenue le Bailleur.

Pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière situé à VITRE (35500) 27 rue Duguesclin, la Société Absorbée a acquis le 6 juin 2019 le droit au bail commercial auprès de Madame SAUDRAIS et de la société TOURNADE SAUDRAIS, Cédants. Le bail commercial a été conclu aux termes d'un acte en date du 31 octobre 2016, auprès de la société P.B, propriétaire, portant sur les locaux situés à VITRE (35500) 27 rue Duguesclin, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

○ Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 1^{er} novembre 2016

○ Montant initial du loyer : 42 000 € HT HC HF

○ Echéance de versement du loyer : Trimestriel

○ Montant actuel du loyer : 43 368,19 Euros

○ Montant du dépôt de garantie : Néant

○ Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.

○ Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.

○ Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière situé à FOUGERES (35300) 8 Place Gambetta, la Société Absorbée a conclu un bail de sous-location, conclu aux termes d'un acte en date à RENNES du 1^{er} octobre 2020, auprès de la société BLOT IMMOBILIER, locataire principal, portant sur les locaux situés à FOUGERES (35300) 8 Place Gambetta, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 1^{er} octobre 2020
- Montant initial du loyer : 35 000 € HT HC et HF
- Echéance de versement du loyer : Trimestriel
- Montant actuel du loyer : 35 882,84 Euros
- Montant du dépôt de garantie : Néant
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.
- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.
- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Un avenant au bail de sous-location a été conclu le 31 décembre 2021 afin de modifier la surface louée et le montant du loyer en conséquence.

Pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière situé à CHATEAUGIRON (35410) 29 rue de la Madeleine, la Société Absorbée a conclu un bail de sous-location, conclu aux termes d'un acte en date à RENNES du 1^{er} juillet 2023, auprès de la société BLOT IMMOBILIER, locataire principal, portant sur les locaux situés à CHATEAUGIRON (35410) 29 rue de la Madeleine, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 1^{er} juillet 2023
- Montant du loyer : 6 946 €
- Echéance de versement du loyer : Trimestriel
- Montant du dépôt de garantie : Néant
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.
- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.
- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière situé à LIFFRE (35340) 3 rue de Fougères, la Société Absorbée a conclu un bail commercial, conclu aux termes d'un acte en date à RENNES du 10 octobre 2022, auprès de la société LB, propriétaire, portant sur les locaux situés à LIFFRE (35340) 3 rue de Fougères, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 1^{er} février 2022
- Montant initial du loyer : 25 000 € HT HC HF
- Echéance de versement du loyer : Trimestriel
- Montant actuel du loyer : 25 000 Euros
- Montant du dépôt de garantie : Néant
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.

○ Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.

○ Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Ce fonds est donné en location-gérance à la société BLOT RO (521 491 993 RCS RENNES) en vertu d'une convention de location-gérance en date du 27 juin 2022 dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

○ Durée de la convention de location-gérance : 5 années, ayant commencé à courir à compter rétroactivement du 31 janvier 2021, renouvelable pour des périodes successives de 12 mois par tacite reconduction

○ Montant de la redevance annuelle : 5% sur le chiffre d'affaires annuel hors taxe réalisé par le Preneur au titre du Fonds donné en location gérance

Pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière situé à RENNES (35000) Centre Commercial de la Bellangerais, la Société Absorbée a acquis le 6 février 2004 le droit au bail commercial auprès de la société JARDIPARC, Cédant. La bail commercial a été conclu aux termes d'un acte en date du 10 septembre 1999, auprès de Monsieur BELLIARD et de Madame LESEIGNEUR, aux droits de lesquels vient aujourd'hui la société LB, propriétaire, portant sur les locaux situés à RENNES (35000) Centre Commercial de la Bellangerais, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

○ Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 10 septembre 1999

○ Montant initial du loyer : 9 146,94 Euros

○ Echéance de versement du loyer : Mensuel

○ Montant actuel du loyer : 15 116,80 Euros

○ Montant du dépôt de garantie : Néant

○ Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.

○ Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.

○ Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Un avenant au bail commercial a été conclu le 6 février 2004 afin de constater que la SCI LB avait acquis le bien immobilier objet du bail et était en conséquence devenue le Bailleur.

Ce fonds situé à RENNES (35000) Centre Commercial de la Bellangerais est donné en location-gérance à la Société Absorbante en vertu d'une convention de location-gérance en date du 30 janvier 2006 dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

○ Durée de la convention de location-gérance : 1 année, ayant commencé à courir à compter du 1^{er} février 2006, renouvelable pour des périodes successives de 12 mois par tacite reconduction

○ Montant initial de la redevance annuelle : 12 283 €

Pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière situé à THORIGNE-FOUILLARD (35235) Centre Commercial le Bocage, la Société Absorbée a conclu un bail commercial, conclu aux termes d'un acte en date du 1^{er} mars 2003, auprès de la société LB (437 906 621 RCS RENNES), propriétaire, portant sur les locaux situés à THORIGNE-FOUILLARD (35235) Centre Commercial le Bocage, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

○ Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 1^{er} mars 2003

○ Montant initial du loyer : 12 000 Euros HT

○ Echéance de versement du loyer : Trimestriel

○ Montant actuel du loyer : 18 206 Euros

○ Montant du dépôt de garantie : Néant

○ Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.

○ Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.

○ Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Ce fonds est donné en location-gérance à la société BLOT BR (521 488 130 RCS RENNES) en vertu d'une convention de location-gérance en date du 1^{er} février 2013. Un avenant à ladite convention a été conclu le 27 juin 2022 modifiant le montant de la redevance et la durée de la convention dont les principales caractéristiques sont désormais les suivantes :

○ Durée de la convention de location-gérance : 9 années, ayant commencé à courir à compter du 1^{er} juillet 2022, renouvelable pour des périodes successives de 12 mois par tacite reconduction

○ Montant de la redevance annuelle : 5 % sur le chiffre d'affaires annuel hors taxes réalisé par le Preneur au titre de la branche d'activité donnée en location gérance.

Pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière situé à RENNES (35000) 116, rue de Fougères, la Société Absorbée a conclu un bail commercial, conclu aux termes d'un acte en date du 13 avril 2001, auprès de la société LB (437 906 621 RCS RENNES), propriétaire, portant sur les locaux situés à RENNES (35000) 116, rue de Fougères, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

○ Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 15 avril 2001

○ Montant initial du loyer : 240 000 Francs HT

○ Echéance de versement du loyer : Trimestriel

○ Montant actuel du loyer : 68 187,84 Euros

○ Montant du dépôt de garantie : Néant

○ Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.

○ Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.

○ Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Ce fonds est donné en location-gérance à la société BLOT AN (950 915 454 RCS RENNES) en vertu d'une convention de location-gérance en date du 22 mars 2023 dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

○ Durée de la convention de location-gérance : 10 années, ayant commencé à courir à compter du 1^{er} mai 2023, renouvelable pour des périodes successives de 12 mois par tacite reconduction

○ Montant de la redevance annuelle : 5 % sur le chiffre d'affaires annuel hors taxes réalisé par le Preneur au titre de la branche d'activité donnée en location gérance.

Il est précisé que, pour l'exploitation des fonds d'agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles d'habitation situés à CHANTEPIE (35135) 46 ter, avenue André Bonnin, à CESSON-SEVIGNE (35510) 2, cours de la Vilaine et à BETTON (35830) 3 bis, avenue d'Armorique, la Société Absorbée a conclu une convention de location-gérance, conclue aux termes d'un acte en date à RENNES du 16 octobre 1999, auprès de la société BLOT IMMOBILIER, propriétaire des fonds, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

○ Durée de la convention de location-gérance : 16 mois, ayant commencé à courir le 1^{er} octobre 1999, renouvelable pour des périodes successives de 12 mois par tacite reconduction

○ Montant initial de la redevance annuelle : 278 400 Francs

Pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière situé à BETTON (35830) 3 bis, avenue d'Armorique, la Société Absorbée a conclu un bail commercial, conclu aux termes d'un acte en date du 10 février 2006, auprès de la société PB (480 018 456 RCS RENNES), propriétaire, portant sur les locaux situés à BETTON (35830) 3 bis, avenue d'Armorique, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 13 février 2006
- Montant initial du loyer : 52 000 Euros HT
- Echéance de versement du loyer : Trimestriel
- Montant actuel du loyer : 70 294,80 Euros HT
- Montant du dépôt de garantie : Néant
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.
- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.

Pour l'exploitation du fonds d'agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles d'habitation situé à PACE (35740) 3, avenue Brizeux, la Société Absorbée a conclu en date à RENNES du 12 octobre 2000 un avenant à la convention de location-gérance du 16 octobre 1999 auprès de la société BLOT IMMOBILIER, propriétaire du fonds, moyennant une nouvelle redevance annuelle de 306 000 Francs à compter rétroactivement du 1^{er} septembre 2000.

La Société Absorbée donne ce fonds en location-gérance à la société BLOT LA (521 488 114 RCS RENNES) en vertu d'une convention de location-gérance en date du 1^{er} septembre 2010. Un avenant à ladite convention a été conclu le 27 juin 2022 modifiant le montant de la redevance et la durée de la convention dont les principales caractéristiques sont désormais les suivantes :

- Durée de la convention de location-gérance : 16 années, ayant commencé à courir à compter rétroactivement du 31 août 2017, renouvelable pour des périodes successives de 12 mois par tacite reconduction
- Montant de la redevance annuelle : 5 % sur le chiffre d'affaires annuel hors taxes réalisé par le Preneur au titre de la branche d'activité donnée en location gérance.

Pour l'exploitation des fonds d'agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles d'habitation situé à SAINT-GREGOIRE (35760) 3, rue de la Duchesse Anne, la Société Absorbée a conclu en date à RENNES du 30 mai 2001 un avenant à la convention de location-gérance du 16 octobre 1999 auprès de la société BLOT IMMOBILIER, propriétaire du fonds, moyennant une nouvelle redevance annuelle de 336 000 Francs à compter rétroactivement du 1^{er} mars 2001.

Il est précisé que la Société Absorbée est propriétaire du fonds d'agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles d'habitation situé à MONTFORT-SUR-MEU (35160) 3, rue Saint Nicolas, qu'elle donne en location-gérance à la société BLOT GE (521 491 795 RCS RENNES) en vertu d'une convention de location-gérance en date du 27 juin 2022 dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée de la convention de location-gérance : 16 années, ayant commencé à courir à compter rétroactivement du 31 août 2017, renouvelable pour des périodes successives de 12 mois par tacite reconduction
- Montant de la redevance annuelle : 5 % sur le chiffre d'affaires annuel hors taxes réalisé par le Preneur au titre de la branche d'activité donnée en location gérance.

Filiales et participations

Il est précisé que la présente Société Absorbée détient la filiale suivante :

➤ SOIXANTE-DIX (70) parts sociales de la société **BLOT FO** (428 952 725 RCS NANTES).

En principe, le transfert universel du patrimoine lié à la fusion a pour conséquence de rendre inapplicables aux apports comprenant des titres sociaux, les procédures d'agrément prévues en cas de transmissions de ces titres.

Cependant, une clause statutaire peut toutefois imposer un agrément en cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif.

Après analyse des statuts de la société **BLOT FO**, et notamment de son article 9, il en résulte que la présente opération n'est pas soumise à l'obtention préalable d'un agrément.

En conséquence, en cas de réalisation définitive de la présente fusion, le transfert de la pleine propriété des titres de la société **BLOT FO** s'opérera, sans restriction.

Par suite de la fusion, il conviendra de procéder à la mise à jour des statuts de la société impactée.

1.2 – Désignation de l'actif et du passif transmis par la société BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD, Société Absorbée n°2

Actif apporté

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
<u>Actif immobilisé</u>			
Concessions, brevets et droits similaires	22 654 €	21 625	1 029 €
Fonds commercial	138 176 €		138 176 €
Autres immobilisations corporelles	1 238 586 €	1 022 747 €	215 839 €
Autres titres immobilisés	4 855 €		4 855 €
Autres immobilisations financières	6 895 €		6 895 €
Total actif immobilisé	1 411 166 €	1 044 372 €	366 793 €
<u>Actif circulant</u>			
Clients et comptes rattachés	85 658 €	7 191 €	78 467 €
Autres créances	119 920 €		119 920 €
Valeurs mobilières de placement	1 100 250 €		1 100 250 €
Disponibilités	437 483 €		437 483 €
Charges constatées d'avance	89 407 €		89 407 €
Total actif circulant	1 832 717 €	7 191 €	1 825 527 €
Actif total apporté	3 243 883 €	1 051 563 €	2 192 320 €

Passif apporté

La Société Absorbante prendra en charge et acquittera, aux lieu et place de la présente Société Absorbée, la totalité du passif de cette dernière, tel qu'il ressort notamment des comptes annuels arrêtés au **31 janvier 2023** :

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	290 260 €
Dettes fiscales et sociales	97 629 €
Autres dettes	337 099 €
Produits constatés d'avance	1 599 €
Passif total apporté	726 587 €

Actif net apporté

L'actif total s'élevant à	2 192 320 €
Et le passif pris en charge étant de	726 587 €

Il en résulte un actif net transmis de 1 465 733 €

Il est en outre précisé qu'en dehors du passif effectif ci-dessus, la Société Absorbante prendra à sa charge tous les engagements qui ont pu être contractés par la présente Société Absorbée.

Etat des inscriptions et nantissements

Les parts sociales composant le capital de la présente Société Absorbée ne sont grevées d'aucun nantissement ou gage sans dépossession (**Annexe 13**).

La Société Absorbée déclare que les fonds transmis ne sont grevés d'aucune inscription de privilège ou nantissement, ainsi qu'il résulte d'un état visualisé sur Infogreffe en date du 4 juillet 2023, dont une copie est annexée aux présentes (**Annexe 13**).

Les biens mobiliers, dont la présente Société Absorbée est propriétaire, ne sont grevés d'aucune inscription, ainsi qu'il résulte de l'état d'endettement annexé aux présentes (**Annexe 13**).

Effectif salarié

Il est précisé que la présente Société Absorbée emploie actuellement 21 personnes, dont la liste est annexée aux présentes (**Annexe 14**).

Conformément à l'article L.1224-1 du Code du travail, les contrats de travail de ces salariés seront automatiquement repris par la Société Absorbante.

Baux commerciaux

Il est précisé que, pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière situé à BAIN DE BRETAGNE (35470) Rue du Frère Emery, Rue Joseph Bertrand, la Société Absorbée a acquis le 31 janvier 2019 le droit au bail commercial auprès de la SARL PRIOUX, Cédant. Le bail commercial a été conclu aux termes d'un acte en date du 22 juin 2004, auprès de Monsieur Jean-Claude LANDEL et de Madame Annick DEHOUX, propriétaires, portant sur les locaux situés à BAIN DE BRETAGNE (35470) Rue du Frère Emery, Rue Joseph Bertrand, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 1^{er} juillet 2004
- Montant initial du loyer : 9 402,36 Euros
- Echéance de versement du loyer : Mensuel
- Montant actuel du loyer : 9 960 Euros
- Montant du dépôt de garantie : 1 310 Euros
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.
- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.
- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Pour l'exploitation de son fonds de transactions immobilières situé à CHARTRES DE BRETAGNE (35131) 49 rue de la Poterie, la Société Absorbée a conclu un bail commercial, conclu aux termes d'un acte en date à RENNES du 9 décembre 2002, auprès de Monsieur Alain CHEVALEYRE et de Madame Nicole CHEVALEYRE, propriétaires, portant sur les locaux situés à CHARTRES DE BRETAGNE (35131) 49 rue de la Poterie, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 1^{er} décembre 2002
- Montant initial du loyer : 12 805 € HT
- Echéance de versement du loyer : Trimestriel
- Montant actuel du loyer : 17 186 Euros
- Montant du dépôt de garantie : Néant
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.

○ Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.

○ Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Un avenant au bail commercial a été conclu le 31 mars 2016 afin de dispenser le preneur de payer au bailleur la TVA acquittée sur le loyer en même temps que chaque terme de loyer.

Pour l'exploitation de son fonds de transactions immobilières situé à MORDELLES (35310) 55 avenue de la Libération, la Société Absorbée a conclu un bail commercial, conclu aux termes d'un acte en date à MORDELLES du 4 avril 2013, auprès des conjoints BESNARD, propriétaires, portant sur les locaux situés à MORDELLES (35310) 55 avenue de la Libération, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

○ Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 1^{er} avril 2012

○ Montant initial du loyer : 10 263,22 Euros

○ Echéance de versement du loyer : Trimestriel

○ Montant actuel du loyer : 11 980,54 Euros

○ Montant du dépôt de garantie : 1 821,59 Euros

○ Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.

○ Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.

○ Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière et transactions immobilières, situé à RENNES (35000) 83 rue de l'Alma, la Société Absorbée a conclu un bail commercial, conclu aux termes d'un acte en date à RENNES du 1^{er} juin 2016, auprès de la société PB, propriétaire, portant sur les locaux situés à RENNES (35000) 83 rue de l'Alma, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

○ Durée du bail : 12 ans, ayant commencé à courir le 12 mai 2016

○ Montant initial du loyer : 28 800 € HT HC

○ Echéance de versement du loyer : Trimestriel

○ Montant actuel du loyer : 33 516,72 Euros

○ Montant du dépôt de garantie : Néant

○ Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.

○ Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.

○ Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière situé à RENNES (35200) Centre Commercial Italie 2 rue de Suisse, la Société Absorbée a conclu un bail commercial, conclu aux termes d'un acte en date du 31 décembre 2000, auprès de la société SCI SANSOU, propriétaire, aux droits de laquelle vient aujourd'hui la société SCI ALEXANDRA portant sur les locaux situés à RENNES (35200) Centre Commercial Italie 2 rue de Suisse, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

○ Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 1^{er} janvier 2001

○ Montant initial du loyer : 14 330,21 € HT

- Echéance de versement du loyer : Trimestriel
- Montant actuel du loyer : 28 547,41 Euros
- Montant du dépôt de garantie : Néant
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.
- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.
- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Un avenant au bail commercial a été conclu le 1^{er} avril 2004 afin de constater que la SCI ALEXANDRA avait acquis le bien immobilier objet du bail et était en conséquence devenue le Bailleur.

Le fonds situé à RENNES (35200) Centre Commercial Italie 2 rue de Suisse est donné en location-gérance à la société BLOT LE (793 364 670 RCS RENNES) en vertu d'une convention de location-gérance en date du 31 mai 2013. Un avenant à ladite convention a été conclu le 27 juin 2022 modifiant le montant de la redevance et la durée de la convention dont les principales caractéristiques sont désormais les suivantes :

- Durée de la convention de location-gérance : 17 années, ayant commencé à courir à compter du 1^{er} juillet 2022, renouvelable pour des périodes successives de 12 mois par tacite reconduction
- Montant de la redevance annuelle : 5 % sur le chiffre d'affaires annuel hors taxes réalisé par le Preneur au titre de la branche d'activité donnée en location gérance.

Pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière situé à RENNES (35000) Rue Jean Monnet et rue René Yves Creston, la Société Absorbée a conclu un bail commercial, conclu aux termes d'un acte en date du 1^{er} juin 2004, auprès de la société LB, propriétaire, portant sur les locaux situés à RENNES (35000) Rue Jean Monnet et rue René Yves Creston, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 1^{er} juin 2004
- Montant initial du loyer : 9 147 € HT
- Echéance de versement du loyer : Trimestriel
- Montant actuel du loyer : 13 581,69 Euros
- Montant du dépôt de garantie : Néant
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.
- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.
- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Ce fonds est donné en location-gérance à la société BLOT LE (793 364 670 RCS RENNES) en vertu d'une convention de location-gérance en date du 31 mai 2013. Un avenant à ladite convention a été conclu le 27 juin 2022 modifiant le montant de la redevance et la durée de la convention dont les principales caractéristiques sont désormais les suivantes :

- Durée de la convention de location-gérance : 17 années, ayant commencé à courir à compter du 1^{er} juillet 2022, renouvelable pour des périodes successives de 12 mois par tacite reconduction
- Montant de la redevance annuelle : 5 % sur le chiffre d'affaires annuel hors taxes réalisé par le Preneur au titre de la branche d'activité donnée en location gérance.

Pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière situé à RENNES (35200) 93 Avenue Henri Fréville, la Société Absorbée a conclu un bail commercial, conclu aux termes d'un acte en date du 19 octobre 2005, auprès de la société SCI LES OLIVIERS, propriétaire, portant sur les locaux situés à RENNES (35200) 93 Avenue Henri Fréville, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 31 mars 2006
- Montant initial du loyer : 19 644,80 € HT pour les bureaux et 3 600 € HT pour les 5 parkings
- Echéance de versement du loyer : Trimestriel
- Montant actuel du loyer : 58 800,52 Euros
- Montant du dépôt de garantie : Néant
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.
- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.
- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Ces locaux sont donnés en sous-location à la société HBG (487 606 980 RCS RENNES) en vertu d'un bail de sous-location en date à RENNES du 1^{er} juin 2006, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 15 mai 2006
- Montant initial du loyer : 19 644,80 € HT pour les bureaux et 3 600 € HT pour les 5 parkings
- Echéance de versement du loyer : Trimestriel
- Montant actuel du loyer : 58 800,52 Euros
- Montant du dépôt de garantie : Néant
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.
- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.
- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Il est précisé que, pour l'exploitation des fonds d'agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles d'habitation situés à BRUZ (35170) Promenade Pagnol 16 Avenue Alphonse Legault et à VERN-SUR-SEICHE (35770) 2 rue de Châteaubriant, la Société Absorbée a conclu une convention de location-gérance, conclue aux termes d'un acte en date à RENNES du 17 décembre 2003, auprès de la société BLOT IMMOBILIER, propriétaire des fonds, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée de la convention de location-gérance : 1 an à compter du 1^{er} février 2004, renouvelable pour des périodes successives de 12 mois par tacite reconduction
- Montant initial de la redevance annuelle : SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS

Filiales et participations

Il est précisé que la présente Société Absorbée ne détient aucune filiale ou participation.

1.3 – Désignation de l'actif et du passif transmis par la société BLOT IMMOBILIER EMERAUDE, Société Absorbée n°3

La Société Absorbée apporte à la Société Absorbante comme indiqué ci-avant sans que la liste soit limitative, tous les biens et droits mobiliers et immobiliers ci-après désignés, comprenant au 31 janvier 2023 :

Un immeuble à usage d'habitation et de commerce situé dans un ensemble immobilier à DINARD (35800) 55 rue Levavasseur, et 1 place de la République

Cadastré ainsi qu'il suit :

Section	N°	Lieudit	Surface
J	1347	RUE LEVAVASSEUR	00 ha 01 a 29 ca
J	667	55 RUE LEVAVASSEUR	00 ha 00 a 29 ca

Total surface : 00 ha 01 a 58 ca

L'extrait cadastral est joint en **Annexe 15**.

L'ensemble immobilier sus désigné a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître Joseph-Yves LUGAND, notaire à DINARD, le 13 janvier 1986 publié au service de la publicité foncière de SAINT-MALO, le 24 février 1986 volume 6416 numéro 3.

L'état descriptif de division - règlement de copropriété a été modifié :

- aux termes d'un acte reçu par Maître LUGAND, notaire à DINARD le 6 février 1990, publié au service de la publicité foncière de SAINT-MALO le 19 mars 1990, volume 1990P, numéro 1580.

- aux termes d'un acte reçu par Maître LUGAND, notaire à DINARD le 31 mai 1990, publié au service de la publicité foncière de SAINT-MALO le 21 juin 1990, volume 1990P, numéro 3434.

Les lots de copropriété concernés sont les suivants :

Lot numéro cinq (5)

Dans le bâtiment A, au rez-de-chaussée, un local commercial composé d'un bureau d'accueil faisant office de salle d'attente et de trois autres bureaux.

Et les deux cent quatre millièmes (204 /1000 èmes) des parties communes générales.

Et les deux cent soixante-seize millièmes (276 /1000 èmes) des parties communes spéciales au bâtiment A.

Lot numéro deux cent un (201)

Dans la bâtiment C, la moitié indivise du LOT NUMERO DEUX CENT UN (201) : dans la cour arrière, un bâtiment en briques couvert en zinc, à usage de WC.

Et les six millièmes (6 /1000 èmes) des parties communes générales.

La valeur réelle globale du bien est de TROIS CENT SOIXANTE MILLE (360.000) EUROS.

Le représentant de la Société Absorbée rappelle que le bien immobilier apporté n'est pas grevé d'inscription d'hypothèque, il n'existe donc aucun obstacle ni aucune restriction d'ordre légal ou contractuel à la libre disposition du bien immobilier.

La Société Absorbée a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission du bien immobilier.

La Société Absorbante exécutera toutes formalités nécessaires en vue de rendre opposable aux tiers la transmission du bien immobilier, notamment par la publication de la fusion auprès des services de publicité foncière compétents. A cet effet, le représentant légal de la Société Absorbante donne d'ores et déjà tous pouvoirs à tout clerc ou collaborateur de l'étude DYADEIS NOTAIRES située 6 Cours Raphaël Binet à RENNES (35000), à l'effet de représenter la Société Absorbante à l'acte constatant le transfert de propriété du bien immobilier pour les besoins de la publicité foncière.

L'origine de propriété du bien immobilier apporté sera relatée dans l'acte de dépôt du présent traité de fusion au rang des minutes de l'étude DYADEIS NOTAIRES située 6 Cours Raphaël Binet à RENNES (35043).

Actif apporté

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Actif immobilisé			
Concessions, brevets et droits similaires	37 488 €	31 141 €	6 347 €
Fonds commercial	863 792 €		863 792 €

Terrains	36 000 €		36 000 €
Constructions	324 000 €	18 322 €	305 678 €
Autres immobilisations corporelles	1 353 276 €	1 106 887 €	246 389 €
Immobilisations en cours	12 010 €		12 010 €
Autres participations	338 000 €		338 000 €
Autres titres immobilisés	5 135 €		5 135 €
Autres immobilisations financières	2 679 €		2 679 €
Total actif immobilisé	2 972 380 €	1 156 349 €	1 816 031 €
<u>Actif circulant</u>			
Clients et comptes rattachés	54 548 €		54 548 €
Autres créances	138 090 €		138 090 €
Valeurs mobilières de placement	1 182 908 €		1 182 908 €
Disponibilités	906 065 €		906 065 €
Charges constatées d'avance	133 322 €		133 322 €
Total actif circulant	2 414 934 €		2 414 934 €
Actif total apporté	5 387 314 €	1 156 349 €	4 230 965 €

Passif apporté

La Société Absorbante prendra en charge et acquittera, aux lieu et place de la présente Société Absorbée, la totalité du passif de cette dernière, tel qu'il ressort notamment des comptes annuels arrêtés au **31 janvier 2023** :

Emprunts obligataires convertibles	223 €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	580 678 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	364 368 €
Dettes fiscales et sociales	133 861 €
Autres dettes	751 708 €
Produits constatés d'avance	247 €
Passif total apporté	1 831 085 €

Actif net apporté

L'actif total s'élevant à	4 230 965 €
Et le passif pris en charge étant de	1 831 085 €
Il en résulte un <u>actif net</u> transmis de	2 399 880 €

Il est en outre précisé qu'en dehors du passif effectif ci-dessus, la Société Absorbante prendra à sa charge tous les engagements qui ont pu être contractés par la présente Société Absorbée.

Etat des inscriptions et nantissemements

Les actions composant le capital de la présente Société Absorbée ne sont grevées d'aucun nantissement ou gage sans dépossession (**Annexe 16**).

La Société Absorbée déclare que les fonds transmis ne sont grevés d'aucune inscription de privilège ou nantissement, ainsi qu'il résulte d'un état visualisé sur Infogreffe en date du 4 juillet 2023, dont une copie est annexée aux présentes (**Annexe 16**).

Les biens mobiliers, dont la présente Société Absorbée est propriétaire, ne sont grevés d'aucune inscription, ainsi qu'il résulte de l'état d'endettement annexé aux présentes (**Annexe 16**).

Effectif salarié

Il est précisé que la présente Société Absorbée emploie actuellement 23 personnes, dont la liste est annexée aux présentes (**Annexe 17**).

Conformément à l'article L.1224-1 du Code du travail, les contrats de travail de ces salariés seront automatiquement repris par la Société Absorbante.

Baux commerciaux

Il est précisé que, pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière situé à DINAN (22100) 20, Place du Marchix, la Société Absorbée a acquis le 12 janvier 2021 le droit au bail commercial auprès de la société AMEMTA, Cédant. Le bail commercial a été conclu aux termes d'un acte en date du 12 décembre 2017, auprès de Monsieur et Madame LEBERICHÉL, propriétaires. Le 12 janvier 2021, les parties ont résilié le présent bail commercial pour en conclure un nouveau, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 12 janvier 2021
- Montant initial du loyer : 16 668 Euros HC
- Echéance de versement du loyer : Mensuel
- Montant actuel du loyer : 18 170,52 Euros
- Montant du dépôt de garantie : 1 389 Euros
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.
- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.
- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière situé à SAINT-MALO (35400) 26 rue Ville Pépin, la Société Absorbée a conclu un bail de sous-location, conclu aux termes d'un acte en date à RENNES du 30 juin 2020, auprès de la société BLOT IMMOBILIER, locataire principal, portant sur les locaux situés à SAINT-MALO (35400) 26 rue Ville Pépin, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 1^{er} juillet 2020
- Montant initial du loyer : 59 706,82 € HT HC HF
- Echéance de versement du loyer : Trimestriel
- Montant actuel du loyer : 109 814,12 Euros
- Montant du dépôt de garantie : Néant
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.
- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.
- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Un avenant au bail de sous-location a été conclu le 1^{er} juillet 2022 afin de modifier la superficie louée et en conséquence le montant du loyer.

Pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière situé à SAINT-MALO (35400) 62 Chaussée du Sillon, la Société Absorbée a conclu un bail de sous-location, conclu aux termes d'un acte en date à RENNES du 30 juin 2020, auprès de la société BLOT IMMOBILIER, locataire principal, portant sur les

locaux situés à SAINT-MALO (35400) 62 Chaussée du Sillon, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 1^{er} juin 1999
- Montant initial du loyer : 49 880 € HT HC HF
- Echéance de versement du loyer : Trimestriel
- Montant actuel du loyer : 67 658,56 Euros
- Montant du dépôt de garantie : Néant
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.
- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.
- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Un avenant au bail de sous-location a été conclu le 1^{er} juillet 2022 afin de modifier la superficie louée et en conséquence le montant du loyer.

Pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière situé à CANCALE (35260) 29 rue du Port, la Société Absorbée a conclu un bail de sous-location, conclu aux termes d'un acte en date à SAINT-MALO du 30 juin 2020, auprès de la société BLOT IMMOBILIER, locataire principal, portant sur les locaux situés à CANCALE (35260) 29 rue du Port, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 10 ans, ayant commencé à courir le 1^{er} juillet 2020
- Montant initial du loyer : 27 302 Euros
- Echéance de versement du loyer : Trimestriel
- Montant actuel du loyer : 29 626,56 Euros
- Montant du dépôt de garantie : Néant
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.
- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.
- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière situé à SAINT-MALO PARAME (35400) 2 Place Poincaré, la Société Absorbée a conclu un bail de sous-location, conclu aux termes d'un acte en date à SAINT-MALO du 30 juin 2020, auprès de la société BLOT IMMOBILIER, locataire principal, portant sur les locaux situés à SAINT-MALO PARAME (35400) 2 Place Poincaré, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 10 ans, ayant commencé à courir le 1^{er} juillet 2020
- Montant initial du loyer : 25 041 Euros
- Echéance de versement du loyer : Trimestriel
- Montant actuel du loyer : 27 173 Euros
- Montant du dépôt de garantie : Néant
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.
- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.

- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière situé à PLEUDIHEN-SUR-RANCE (22690) 2 rue du Val Hervelin, la Société Absorbée a conclu un bail de sous-location, conclu aux termes d'un acte en date à RENNES du 8 juin 2020, auprès de la société BLOT IMMOBILIER, locataire principal, portant sur les locaux situés à PLEUDIHEN-SUR-RANCE (22690) 2 rue du Val Hervelin, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 8 juin 2020
- Montant initial du loyer : 21 000 Euros
- Echéance de versement du loyer : Trimestriel
- Montant actuel du loyer : 22 787,96 Euros
- Montant du dépôt de garantie : Néant
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.
- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.
- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Une partie de ces locaux fait l'objet d'une sous-location au second degré au profit de la SARL POTDEVIN LUDOVIC en vertu d'un contrat de sous-location conclu entre la Société Absorbée et la SARL POTDEVIN LUDOVIC en date du 19 décembre 2022, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir rétroactivement à compter du 8 juin 2020
- Montant initial du loyer : 3 000 Euros
- Echéance de versement du loyer : Mensuel
- Montant actuel du loyer : 3 000 Euros
- Montant du dépôt de garantie : Néant
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.
- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.
- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Filiales et participations

Il est précisé que la présente Société Absorbée ne détient aucune filiale ou participation.

1.4 – Désignation de l'actif et du passif transmis par la société BLOT HABITAT BRETAGNE, Société Absorbée n°4

Actif apporté

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
<u>Actif immobilisé</u>			
Concessions, brevets et droits similaires	3 911 €	3 902 €	9 €
Autres immobilisations corporelles	39 731 €	33 028 €	6 702 €
Autres titres immobilisés	40 €		40 €
Autres immobilisations financières	10 775 €		10 775 €
Total actif immobilisé	54 457 €	36 930 €	17 526 €
<u>Actif circulant</u>			
Clients et comptes rattachés	6 871 €		6 871 €
Autres créances	40 093 €		40 093 €
Disponibilités	76 140 €		76 140 €
Charges constatées d'avance	25 223 €		25 223 €
Total actif circulant	148 327 €		148 327 €
Actif total apporté	202 784 €	36 930 €	165 853 €

Passif apporté

La Société Absorbante prendra en charge et acquittera, aux lieu et place de la présente Société Absorbée, la totalité du passif de cette dernière, tel qu'il ressort notamment des comptes annuels arrêtés au **31 janvier 2023** :

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 160 €
Dettes fiscales et sociales	14 407 €
Autres dettes	250 210 €
Passif total apporté	448 777 €

Passif net apporté

L'actif total s'élevant à	165 853 €
Et le passif pris en charge étant de	448 777 €

Il en résulte un passif net transmis de -282 924 €

Il est en outre précisé qu'en dehors du passif effectif ci-dessus, la Société Absorbante prendra à sa charge tous les engagements qui ont pu être contractés par la présente Société Absorbée.

Etat des inscriptions et nantissements

Les parts sociales composant le capital de la présente Société Absorbée ne sont grevées d'aucun nantissement ou gage sans dépossession (**Annexe 18**).

La Société Absorbée déclare que le fonds situé à BREST (29200) 26, rue Algésiras n'est grevé d'aucune inscription de privilège ou nantissement, ainsi qu'il résulte d'un état visualisé sur Infogreffe en date du 4 juillet 2023, dont une copie est annexée aux présentes (**Annexe 18**).

Les biens mobiliers attachés au fonds situé à BREST (29200) 26, rue Algésiras, dont la présente Société Absorbée est propriétaire, ne sont grevés d'aucune inscription, ainsi qu'il résulte de l'état d'endettement annexé aux présentes (**Annexe 18**).

Effectif salarié

Il est précisé que la présente Société Absorbée emploie actuellement 7 personnes, dont la liste est annexée aux présentes (**Annexe 19**).

Conformément à l'article L.1224-1 du Code du travail, les contrats de travail de ces salariés seront automatiquement repris par la Société Absorbante.

Baux commerciaux

Pour l'exploitation de son fonds d'agence immobilière situé à BREST (29200) 26, rue Algésiras, la Société Absorbée a conclu un bail de sous-location, conclu aux termes d'un acte en date à RENNES du 6 décembre 2019, auprès de la société BLOT IMMOBILIER, locataire principal, portant sur les locaux situés à BREST (29200) 26, rue Algésiras, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du bail : 9 ans, ayant commencé à courir le 6 décembre 2019
- Montant initial du loyer : 42 500 € HT HC HF
- Echéance de versement du loyer : Trimestriel
- Montant actuel du loyer : 45 613,44 Euros
- Montant du dépôt de garantie : Néant
- Modalités de transfert du bénéfice du bail à la Société Bénéficiaire : Il est rappelé que, conformément à l'article L.145-16 alinéa 2 du Code de commerce, en cas de fusion, la Société Absorbante est substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant du bail commercial existant, et ce, nonobstant toute stipulation contraire dudit bail.
- Conformité des locaux : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'a reçu aucune injonction de mise en conformité concernant le fonds ou les locaux dans lesquels il est exploité.
- Établissement recevant du public : Le représentant de la Société Absorbée déclare que ladite société n'est sous le coup d'aucune injonction particulière relativement à la réglementation en vigueur sur l'hygiène, la sécurité, les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Filiales et participations

Il est précisé que la présente Société Absorbée ne détient aucune filiale ou participation.

ARTICLE 2 – DATE DE REALISATION ET D'EFFET DE LA FUSION – PROPRIETE – JOUISSANCE – RETROACTIVITE DES APPORTS

2.1 – Date d'effet

Les Parties sont convenues que la date de réalisation définitive de la présente fusion est fixée au **1^{er} octobre 2023** de telle sorte que la Société Absorbante soit propriétaire et ait la jouissance des biens et droits des Sociétés Absorbées en ce compris ceux qui auraient été omis, soit aux présentes, soit dans la comptabilité de ces sociétés, à compter du 1^{er} octobre 2023.

D'un point de vue fiscal et comptable, la fusion aura un effet rétroactif au **1^{er} février 2023**.

Les résultats réalisés par les Sociétés Absorbées, à compter de cette date, seront en conséquence inclus dans les résultats de la Société Absorbante.

Les Sociétés Absorbées et la Société Absorbante reconnaissent expressément que cette rétroactivité emporte un plein effet fiscal dont elles s'engagent à accepter toutes les conséquences.

La Société Absorbante prend l'engagement de souscrire sa déclaration de résultats au titre de l'exercice en cours, tant à raison de sa propre activité que de celle exercée par les Sociétés Absorbées depuis la date d'effet.

Le représentant de la Société Absorbante et des Sociétés Absorbées oblige celles-ci à se conformer à toutes les dispositions légales en vigueur, en ce qui concerne les déclarations à établir pour le paiement

de l'impôt sur les sociétés comme de toutes impositions et taxes résultant de la réalisation définitive de la présente opération.

2.2 – Conséquences

En conséquence, les opérations réalisées par les Sociétés Absorbées à compter du **1^{er} février 2023** et jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, seront considérées de plein droit comme ayant été faites par la Société Absorbante qui supportera exclusivement les résultats actifs et passifs de l'exploitation des biens transmis.

L'ensemble du passif des Sociétés Absorbées à la date de réalisation définitive de la fusion, ainsi que l'ensemble des frais, droits et honoraires, y compris les charges fiscales et d'enregistrement occasionnés par la dissolution des Sociétés Absorbées seront transmis à la Société Absorbante.

Sur le plan fiscal, la Société Absorbante pourra englober dans ses résultats les bénéfices ou pertes réalisés par les Sociétés Absorbées pendant cette période intercalaire.

En application des dispositions de l'article L. 236-3 du Code de commerce, les Sociétés Absorbées transmettront à la Société Absorbante tous les éléments composant leur patrimoine dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation définitive de la fusion, y compris ceux qui viendraient à être omis dans la désignation des apports faite ci-après.

Le représentant de chacune des Sociétés Absorbées et Société Absorbante déclare que la société qu'il représente n'a effectué, depuis la date d'arrêté des comptes annuels de référence retenus pour l'établissement des conditions de la fusion, aucune opération de disposition d'éléments d'actif ni de création de passifs, en dehors de celles rendues nécessaires par la gestion courante de la société concernée.

Il est précisé que :

- La Société Absorbante assumera l'intégralité des dettes et charges des Sociétés Absorbées, y compris celles qui pourraient remonter à une date antérieure au **1^{er} février 2023** et qui auraient été omises dans leur comptabilité ;
- S'il venait à se révéler ultérieurement une différence en plus ou en moins entre le passif pris en charge par la Société Absorbante et les sommes effectivement réclamées par les tiers, cette dernière serait tenue d'acquitter tout excédent de passif, ou bénéficierait de tout excédent éventuel, sans recours ni revendication possible de part ni d'autre ;
- Les énonciations relatives au passif des Sociétés Absorbées pris en charge par la Société Absorbante, ne constituent pas une reconnaissance de dette à l'égard des créanciers qui ne pourraient établir leurs droits et justifier de leurs titres ;
- Les Sociétés Absorbées entendent transmettre à la Société Absorbante l'intégralité des biens composant leur patrimoine sans aucune exception ni réserve.

En conséquence, la Société Absorbante prend l'engagement formel, au cas où se révéleraient ultérieurement des éléments omis dans la désignation ci-dessus, de constater la matérialité de leur transmission par acte complémentaire, étant entendu que toute erreur ou omission ne serait pas susceptible de modifier la valeur nette globale du patrimoine transmis.

2.3 – Engagements réciproques

La Société Absorbante et les Sociétés Absorbées conviennent expressément que, pendant toute la durée de la réalisation de la fusion, toutes les sociétés se concerteront sur leur politique générale, et qu'en particulier, aucune d'elles ne prendra, sans l'accord de l'autre, d'engagements susceptibles de modifier de manière significative la consistance de son actif ou l'importance de son passif, en dehors de ceux résultant des opérations de gestion courante.

Les Sociétés Absorbées s'engagent respectivement à remettre à la Société Absorbante les comptes de la période allant du **1^{er} février 2023** à la date de réalisation définitive de la fusion.

ARTICLE 3 – CHARGES ET CONDITIONS DES APPORTS

3.1 – A la charge des Sociétés Absorbées

a) Les Sociétés Absorbées s'interdisent chacune formellement jusqu'à la réalisation définitive de la fusion - si ce n'est avec l'agrément de la Société Absorbante - d'accomplir aucun acte de disposition relatif aux biens transmis et de signer aucun accord, traité ou engagement quelconque les concernant sortant du cadre de la gestion courante, et en particulier de contracter aucun emprunt, sous quelque forme que ce soit.

b) Les Sociétés Absorbées s'obligent à fournir à la Société Absorbante tous renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports.

c) Au cas où la transmission de certains contrats ou de certains biens serait subordonnée à l'accord ou l'agrément d'un cocontractant ou d'un tiers quelconque, les Sociétés Absorbées solliciteront en temps utile les accords ou décisions d'agrément nécessaires et en justifieront à la Société Absorbante au plus tard au jour de la réalisation définitive de la fusion.

Les Sociétés Absorbées effectueront, s'il y a lieu et en temps utile, toute notification, notamment celles nécessitées par l'existence éventuelle de droits de préemption et toutes démarches auprès de toutes administrations qui seraient nécessaires pour la transmission des biens dont elles seront propriétaires au jour de la réalisation de la fusion.

Si le titulaire d'un droit de préemption exerçait son droit, à l'occasion de la fusion, celle-ci ne serait pas remise en cause et la Société Absorbante aurait droit au prix de cession, quelle que soit la différence en plus ou en moins entre ce prix et l'évaluation donnée au bien préempté pour l'opération de fusion.

d) Les représentants des Sociétés Absorbées déclarent désister, purement et simplement, lesdites sociétés de tous droits et privilèges et d'action résolutoire pouvant leur profiter sur les biens transmis à la Société Absorbante, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à elles aux termes du présent acte.

En conséquence, ils déclarent renoncer expressément à toute inscription de privilège de vendeur ou d'action résolutoire.

3.2 – A la charge de la Société Absorbante

a) La Société Absorbante prendra les biens et droits transmis dans leur consistance et leur état lors de la réalisation de la fusion, sans pouvoir exercer aucun recours quelconque contre les Sociétés Absorbées, notamment pour erreur dans les désignations, quelle que soit la différence, l'insolvabilité des débiteurs ou toute autre cause.

La Société Absorbante sera substituée dans le bénéfice ou la charge de toutes autorisations ou permissions administratives, de toutes subventions, primes, aides et autres qui ont pu ou pourront être consenties aux Sociétés Absorbées.

Elle accomplira toutes les formalités qui seraient nécessaires à l'effet de régulariser la transmission à son profit des biens et droits apportés, et de rendre cette transmission opposable aux tiers.

b) La Société Absorbante sera débitrice des créanciers des Sociétés Absorbées, aux lieu et place de celles-ci, sans qu'il en résulte novation à l'égard des créanciers.

Les éventuels cautionnements garantissant les créances des Sociétés Absorbées sont également transmis de plein droit comme étant des accessoires de ces créances.

Les créanciers des Sociétés Absorbées, ainsi que ceux de la Société Absorbante dont la créance est antérieure à la publicité donnée au projet de fusion, pourront faire opposition dans le délai de trente (30) jours à compter de la publication de ce projet. Conformément aux dispositions légales et réglementaires

en vigueur, l'opposition formée par un créancier n'aura pas pour effet d'interdire la poursuite des opérations de fusion.

c) La Société Absorbante supportera et acquittera en particulier tous impôts, primes d'assurances, contributions, loyers, taxes et autres, ainsi que toutes les charges de toute nature ordinaires ou extraordinaires qui grèvent ou pourront grever les biens apportés ou sont inhérents à leur propriété ou leur exploitation.

Et plus généralement, elle sera responsable des dettes des Sociétés Absorbées, à l'exception des infractions pénales en application du principe de la personnalité des poursuites et des sanctions.

d) La Société Absorbante fera également son affaire personnelle, aux lieu et place des Sociétés Absorbées, sans recours contre ces dernières pour quelque cause que ce soit, de l'exécution ou de la résiliation à ses frais, risques et périls de tous accords, traités, contrats ou engagements généralement quelconques qui auront pu être souscrits par les Sociétés Absorbées. Elle subira en particulier la charge de toutes garanties qui auraient pu être conférées relativement au passif par elle pris en charge.

e) Après réalisation de la fusion, les représentants des Sociétés Absorbées devront, à première demande, et aux frais de la Société Absorbante, fournir à cette dernière tous concours, signatures et justifications qui pourraient être nécessaires en vue de la transmission des biens compris dans le patrimoine des Sociétés Absorbées et de l'accomplissement de toutes formalités nécessaires.

f) La Société Absorbante se trouvera, en conséquence, substituée dans l'ensemble des droits et obligations qui étaient ceux des Sociétés Absorbées à l'égard du personnel salarié de ces dernières.

g) La Société Absorbante sera subrogée purement et simplement dans tous les droits, actions, hypothèques, privilèges et inscriptions qui peuvent être attachés aux créances des Sociétés Absorbées.

ARTICLE 4 – REMUNERATION DE LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE

Conformément aux articles L. 236-2 et L.236-11 du Code de commerce, la Société Absorbante et les Sociétés Absorbées étant intégralement détenues par une même société mère, le régime simplifié des fusions entre sociétés sœurs s'applique.

Dans ce cadre, il n'y a pas lieu de déterminer une parité d'échange, de procéder à une augmentation du capital de la Société Absorbante ou encore de déterminer une prime de fusion.

ARTICLE 5 – DISSOLUTION DES SOCIETES ABSORBEES

Du fait de la transmission universelle du patrimoine des Sociétés Absorbées à la Société Absorbante, les Sociétés Absorbées se trouveront dissoutes de plein droit par le seul fait de la réalisation définitive de la fusion, c'est-à-dire à l'issue de la décision de l'associé unique de la Société Absorbante qui constatera la réalisation de la fusion.

L'ensemble du passif des Sociétés Absorbées devant être entièrement pris en charge par la Société Absorbante, la dissolution des Sociétés Absorbées, du fait de la fusion, ne sera suivie d'aucune opération de liquidation de ces sociétés.

ARTICLE 6 – REGIME FISCAL

6.1 – Enregistrement

Le présent acte étant établi par acte sous seing privé, il peut être volontairement présenté à l'enregistrement auprès du service des impôts compétent défini à l'article 652 du CGI (BOI-ENR-AVS-20-60-40 n° 100, 2-9-2015).

En cas de présentation volontaire à l'enregistrement, il sera soumis au droit fixe des actes innommés prévu par l'article 680 du CGI (BOI-ENR-AVS-20-60-40 n° 120, 2-9-2015), soit **125 Euros**.

Il est ici précisé que, pour la perception des droits d'enregistrement relatifs à la réalisation de la fusion, le représentant de chacune des sociétés concernées déclare que, les Sociétés Absorbées et la Société Absorbante étant des sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés, la présente opération est placée de plein droit sous le régime fiscal défini à l'article 816 du Code Général des Impôts.

En conséquence, les actes constatant la réalisation définitive de la fusion seront enregistrés gratuitement.

6.2 – Impôt sur les sociétés

La Société Absorbante et les Sociétés Absorbées sont assujetties à l'impôt sur les sociétés.

Les Parties déclarent soumettre la présente fusion au régime de faveur prévu aux articles 210-O-A et 210 A du Code général des impôts. En contrepartie, les Parties prennent les engagements suivants :

Engagement de la Société Absorbante

La Société Absorbante s'engage expressément à respecter toutes les prescriptions prévues par la loi pour l'application de ce régime de faveur, et notamment :

- À reprendre à son passif, le cas échéant, les provisions des Sociétés Absorbées dont l'imposition aurait été différée et qui ne deviennent pas sans objet du fait de la fusion, la réserve spéciale des plus-values à long terme soumises antérieurement au taux réduit, ainsi que la réserve où ont été portées les provisions pour fluctuation des cours ;
- À se substituer, le cas échéant, aux Sociétés Absorbées pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de ces dernières ;
- À calculer les plus-values ultérieurement réalisées à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables qui lui sont apportées, d'après la valeur que ces mêmes immobilisations avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures des Sociétés Absorbées à la date de prise d'effet de la fusion ;
- À réintégrer, le cas échéant, dans ses bénéfices imposables, dans les conditions prévues à l'article 210 A du Code Général des Impôts, les plus-values imposables afférentes aux immobilisations amortissables comprises dans la fusion ;
- À inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures des Sociétés Absorbées. A défaut, elle doit comprendre dans ses résultats de l'exercice au cours duquel intervient la fusion, le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient du point de vue fiscal dans les écritures des Sociétés Absorbées ;
- À reconstituer les éventuelles provisions pour amortissements dérogatoires constatées dans les Sociétés Absorbées et à réintégrer celles-ci dans les mêmes conditions que l'auraient fait les Sociétés Absorbées. La reconstitution de ces provisions est effectuée en priorité par imputation sur la prime de fusion, puis sur les réserves et, en dernier recours, par la création d'un report à nouveau négatif.

La présente fusion retenant les valeurs nettes comptables des comptes clos au **31 janvier 2023** comme valeur d'apport des éléments de l'actif immobilisé des Sociétés Absorbées, conformément aux dispositions de la doctrine administrative (BOI-IS-FUS-10 et s.), la Société Absorbante reprendra dans ses comptes les écritures des Sociétés Absorbées en faisant ressortir l'éclatement des valeurs nettes comptables entre la valeur d'origine des éléments d'actif immobilisé et les amortissements et provisions pour dépréciation constatées. Elle continuera en outre, à calculer les dotations aux amortissements pour la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures des Sociétés Absorbées.

De plus, la Société Absorbante s'engage expressément à accomplir au titre de la présente opération de fusion les obligations déclaratives prévues à l'article 54 septies du Code Général des Impôts, à savoir :

- La Société Absorbante s'engage à joindre, à sa déclaration de résultat, un état conforme au modèle fourni par l'administration (dit état de suivi des plus-values) faisant apparaître, pour chaque nature d'élément, les informations nécessaires au calcul du résultat imposable lors de la cession ultérieure des éléments considérés, conformément aux dispositions des articles 54 septies du Code Général des Impôts et 38 quindecies de l'annexe III au même Code.
- La Société Absorbante s'engage, en outre, à tenir le registre spécial des plus-values prévu par l'article 54 septies du Code Général des Impôts.

- L'état de suivi des plus-values d'apport exonérées à l'occasion de la fusion et dont l'imposition sera ultérieurement établie au nom de la Société Absorbante sera également joint à la liasse fiscale qui sera déposée par les Sociétés Absorbées dans les soixante (60) jours de la publication de la réalisation de la fusion dans un journal d'annonces légales.

La variation d'actif net qui sera constatée par la Société Absorbante du fait de l'inscription en report à nouveau de la contrepartie des apports reçus des Sociétés Absorbées sera non imposable, conformément à l'article 38-2 du Code Général des Impôts, ci-dessous littéralement rapporté :

« 2. Le bénéfice net est constitué par la différence entre les valeurs de l'actif net à la clôture et à l'ouverture de la période dont les résultats doivent servir de base à l'impôt diminuée des suppléments d'apport et augmentée des prélèvements effectués au cours de cette période par l'exploitant ou par les associés. L'actif net s'entend de l'excédent des valeurs d'actif sur le total formé au passif par les créances des tiers, les amortissements et les provisions justifiés.

Les sommes incorporées aux capitaux propres à l'occasion d'une fusion ou scission sans échange de titres au sens du 3° du II de l'article L. 236-3 du code de commerce viennent également diminuer le bénéfice net déterminé dans les conditions prévues au premier alinéa du présent 2. »

Engagements des Sociétés Absorbées

Conformément aux dispositions des articles 201 et 221 du Code Général des Impôts, les Sociétés Absorbées devront :

- Dans les quarante-cinq (45) jours à compter de la publication de la réalisation de la fusion dans un journal d'annonces légales, aviser l'administration fiscale de leur cessation d'activité et lui faire connaître la date à laquelle la fusion a été ou sera effective, au moyen d'un avis de cessation d'activité déposé auprès du Centre de Formalités des Entreprises compétent ;
- Dans les soixante (60) jours à compter de la publication de la réalisation de la fusion dans un journal d'annonces légales, souscrire une déclaration de leurs résultats non encore imposés, étant précisé qu'en égard à l'effet rétroactif de la fusion, la déclaration portera la mention « *Néant* ».

6.3 – Taxe sur la valeur ajoutée

L'apport de biens transférés, dans le cadre de la présente fusion, relève des dispositions de l'article 257 bis du Code Général des Impôts dans la mesure où l'opération constitue, au sens du texte précité, un transfert d'universalité totale de biens entre sociétés redevables de la TVA.

Conformément à la doctrine administrative BOI-TVA-DECLA-20-30-20 n°20, les Sociétés Absorbées et la Société Absorbante devront mentionner le montant total hors taxe de la transmission d'universalité sur la déclaration de TVA souscrite au titre de la période au cours de laquelle la fusion est réalisée. Ce montant sera mentionné sur la ligne « *Autre opérations non imposables* ».

La Société Absorbante prend l'engagement, d'une part, de soumettre à la TVA la cession ultérieure de ces biens et, d'autre part, de procéder aux régularisations de TVA prévues à l'article 207 de l'annexe II du Code Général des Impôts auxquelles auraient été tenues les Sociétés Absorbées si elles avaient poursuivi distinctement leur activité.

La Société Absorbante étant juridiquement subrogée entièrement aux droits et obligations des Sociétés Absorbées, le crédit de TVA dont les Sociétés Absorbées pourront disposer, et dont elles n'auront pas demandé le remboursement, au jour où elles cesseront juridiquement d'exister, sera transféré purement et simplement à la Société Absorbante.

6.4 – Autres taxes et impôts

La Société Absorbante s'engage à prendre en charge la totalité des taxes et participations diverses auxquelles les Sociétés Absorbées pourront être tenues.

En outre, elle s'engage à reprendre le bénéfice et/ou la charge de tous engagements d'ordre fiscal qui auraient pu être antérieurement souscrits par les Sociétés Absorbées à l'occasion d'opérations ayant bénéficié d'un régime fiscal de faveur en matière de droits d'enregistrement et/ou d'impôt sur les sociétés, ou encore de taxes sur le chiffre d'affaires.

ARTICLE 7 – REALISATION DE LA FUSION

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, il n'y a pas lieu à approbation de la fusion par l'associé unique de la Société Absorbante, ni par celui des Sociétés Absorbées.

La réalisation de la fusion ne sera définitive qu'après constatation par l'associé unique de la Société Absorbante et des Sociétés Absorbées de l'expiration d'un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière des insertions prescrites par l'article R. 236-2 du Code de commerce.

A défaut de réalisation définitive de l'opération au plus tard le **30 septembre 2023**, le présent projet serait considéré comme nul et non avenue, sans qu'il y ait lieu à paiement d'aucune indemnité de part ni d'autre.

En cas de réalisation définitive de la fusion, il sera remis à la Société Absorbante, les originaux des actes constitutifs et modificatifs des Sociétés Absorbées ainsi que les registres d'Assemblées Générales et de mouvement de titres, livres de comptabilité, les titres de propriétés, les valeurs mobilières, la justification de la propriété des titres et autres droits sociaux et tous contrats, archives, pièces et documents relatifs aux biens et droits apportés par les Sociétés Absorbées.

ARTICLE 8 – DISPOSITIONS DIVERSES

8.1 – Déclarations

Les représentants des Sociétés Absorbées déclarent que :

- Lesdites sociétés ne sont pas et n'ont jamais été en état de redressement ou liquidation judiciaire, ne sont pas en état de cessation des paiements, n'ont jamais fait l'objet d'une procédure de sauvegarde, et ne sont pas actuellement, ni susceptibles d'être ultérieurement l'objet de poursuites pouvant entraver ou interdire l'exercice de leur activité ;
- Lesdites sociétés sont régulièrement propriétaires des biens transmis à la Société Absorbante, et qu'ils ne sont grevés d'aucune inscription autres que celles mentionnées aux termes des présentes ;
- Lesdites sociétés disposent de tous les pouvoirs et autorisations nécessaires aux fins de conclure le présent projet de fusion et que leur représentant est dûment autorisé à les représenter à cet effet.

Le représentant de la Société Absorbante déclare que :

- Ladite société n'est pas et n'a jamais été en état de redressement ou liquidation judiciaire, n'est pas en état de cessation des paiements, n'a jamais fait l'objet d'une procédure de sauvegarde, et n'est pas actuellement, ni susceptibles d'être ultérieurement l'objet de poursuites pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité.
- Ladite société dispose de tous les pouvoirs et autorisations nécessaires aux fins de conclure le présent projet de fusion et que son représentant est dûment autorisé à la représenter à cet effet.

8.2 – Formalités de publicité

Le présent projet de fusion sera publié conformément aux dispositions légales.

Les oppositions seront, le cas échéant, portées devant le Tribunal compétent qui en réglera le sort.

La Société Absorbante accomplira, dans les délais légaux, les formalités prescrites par la loi, ainsi que toutes autres formalités nécessaires en vue de rendre la fusion-absorption des Sociétés Absorbées opposable aux tiers.

Aucune opération de liquidation n'étant prévue à la suite de la dissolution des Sociétés Absorbées, le représentant de la Société Absorbante accomplira également, au nom des Sociétés Absorbées, les formalités consécutives à leur dissolution, tous pouvoirs lui étant conférés à cet effet et avec faculté de substitution.

8.3 – Frais et droits

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donnera ouverture la fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la Société Absorbante ainsi que son représentant l'y oblige.

8.4 – Affirmation de sincérité

Les Parties affirment, sous les peines édictées à l'article 1837 du Code Général des Impôts, que le présent contrat reflète l'intégralité de leurs accords et reconnaissent être informées des sanctions encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

8.5 – Droit applicable – Règlement des litiges

Le présent acte et les opérations qu'il décrit sont soumis au droit français.

A défaut d'être résolu de manière amiable entre les Parties, tout litige sera soumis à la juridiction compétente.

8.6 – Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et des actes ou procès-verbaux qui en seront la suite ou la conséquence, les Parties font élection de domicile au siège de la Société Absorbante.

8.7 – Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, pour effectuer tous dépôts, mentions ou publications où besoin sera, et notamment en vue du dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

En outre, les Parties donnent tous pouvoirs à tout clerc ou collaborateur de l'étude DYADEIS NOTAIRES située 6 Cours Raphaël Binet à RENNES (35000), à l'effet d'établir tous actes complétifs ou rectificatifs d'erreurs ou d'omissions relatives aux parties et aux biens et droits, notamment aux biens immobiliers apportés.

Fait à Rennes
Le 31 juillet 2023

Société HBH, Société Absorbante
Représentée par Monsieur David BLOT

David BLOT

✓ Certified by  yousign

Société BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD, Société Absorbée
Représentée par Monsieur David BLOT

David BLOT

✓ Certified by  yousign

Société BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD, Société Absorbée
Représentée par Monsieur David BLOT

David BLOT

✓ Certified by  yousign

Société BLOT IMMOBILIER EMERAUDE, Société Absorbée
Représentée par Monsieur David BLOT

David BLOT

✓ Certified by  yousign

Société BLOT HABITAT BRETAGNE, Société Absorbée
Représentée par Monsieur David BLOT

David BLOT

✓ Certified by  yousign

Société BLOT IMMOBILIER, Intervenante à l'acte
Représentée par Monsieur David BLOT

David BLOT

✓ Certified by  yousign

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Extrait K-bis de la Société Absorbante

Annexe 2 : Extrait K-bis de BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD, Société Absorbée

Annexe 3 : Extrait K-bis de BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD, Société Absorbée

Annexe 4 : Extrait K-bis de BLOT IMMOBILIER EMERAUDE, Société Absorbée

Annexe 5 : Extrait K-bis de BLOT HABITAT BRETAGNE, Société Absorbée

Annexe 6 : Comptes de l'exercice clos au 31.01.2023 de la Société Absorbante

Annexe 7 : Comptes de l'exercice clos au 31.01.2023 de BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD, Société Absorbée

Annexe 8 : Comptes de l'exercice clos au 31.01.2023 de BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD, Société Absorbée

Annexe 9 : Comptes de l'exercice clos au 31.01.2023 de BLOT IMMOBILIER EMERAUDE, Société Absorbée

Annexe 10 : Comptes de l'exercice clos au 31.01.2023 de BLOT HABITAT BRETAGNE, Société Absorbée

Annexe 11 : Etat des inscriptions et nantissement de BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD, Société Absorbée

Annexe 12 : Liste de l'effectif salarié de BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD, Société Absorbée

Annexe 13 : Etat des inscriptions et nantissement de BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD, Société Absorbée

Annexe 14 : Liste de l'effectif salarié de BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD, Société Absorbée

Annexe 15 : Extrait cadastral

Annexe 16 : Etat des inscriptions et nantissement de BLOT IMMOBILIER EMERAUDE, Société Absorbée

Annexe 17 : Liste de l'effectif salarié de BLOT IMMOBILIER EMERAUDE, Société Absorbée

Annexe 18 : Etat des inscriptions et nantissement de BLOT HABITAT BRETAGNE, Société Absorbée

Annexe 19 : Liste de l'effectif salarié de BLOT HABITAT BRETAGNE, Société Absorbée

Annexe 1 :
Extrait K-bis de la Société Absorbante



N° de gestion 2005B01794

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

à jour au 11 juillet 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 487 607 095 R.C.S. Rennes
Date d'immatriculation 19/12/2005
Dénomination ou raison sociale **HBH**
Forme juridique Société par actions simplifiée
Capital social 50 000,00 Euros
Adresse du siège 93 Avenue Henri Fréville 35200 Rennes
Durée de la personne morale Jusqu'au 18/12/2104
Date de clôture de l'exercice social 31 janvier

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Dénomination BLOT IMMOBILIER
Forme juridique Société par actions simplifiée
Adresse 93 Avenue Henri Fréville 35200 Rennes
Immatriculation au RCS, numéro 385 038 724 Rennes

Commissaire aux comptes titulaire

Nom, prénoms HOUEDRY Jean Hugues
Date et lieu de naissance Le 22/11/1967 à Rennes (35)
Nationalité Française
Domicile personnel ou adresse professionnelle 72 Rue du Vau Chalet 35830 Betton

Commissaire aux comptes suppléant

Dénomination RSM Ouest
Forme juridique Société à responsabilité limitée
Adresse 18 Avenue Jacques Cartier 44800 Saint-Herblain
Immatriculation au RCS, numéro 864 800 388 Nantes

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 25 Boulevard de la Liberté 35000 Rennes
Enseigne BLOT IMMOBILIER
Activité(s) exercée(s) Agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles à usage principal d'habitation
Origine du fonds ou de l'activité Prise en location-gérance
Mode d'exploitation Location-gérance

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT

Adresse de l'établissement Bellangerais Centre Commercial la 35000 Rennes
Enseigne BLOT IMMOBILIER
Activité(s) exercée(s) Agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles à usage principal d'habitation (début : 01.02.2006)

Greffé du Tribunal de Commerce de Rennes

7 RUE PIERRE ABELARD

CS 43124

35031 RENNES CEDEX

N° de gestion 2005B01794

Origine du fonds ou de l'activité

Prise en location-gérance

Mode d'exploitation

Location-gérance

Adresse de l'établissement

20 Cours Kennedy 35000 Rennes

Enseigne

BLOT IMMOBILIER

Activité(s) exercée(s)

Agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeuble à usage principal d'habitation.

Date de commencement d'activité

01/07/2007

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

Adresse de l'établissement

1 Rue Saint-Georges Angle 6 Place du Parlement et 35000 Rennes

Enseigne

BLOT IMMOBILIER

Activité(s) exercée(s)

Agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles à usage principal d'habitation

Date de commencement d'activité

16/07/2007

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

Adresse de l'établissement

98 Rue de Paris 35000 Rennes

Nom commercial

BLOT IMMOBILIER

Enseigne

BLOT IMMOBILIER

Activité(s) exercée(s)

Agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles à usage principal d'habitation

Date de commencement d'activité

01/01/2018

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

Adresse de l'établissement

27 Rue Saint-Hélier 35000 Rennes

Nom commercial

BLOT IMMOBILIER

Enseigne

BLOT IMMOBILIER

Activité(s) exercée(s)

Agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles à usage principal d'habitation

Date de commencement d'activité

02/04/2018

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

IMMATRICULATION HORS RESSORT

R.C.S. Vannes

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- *Mention du 19/12/2005*

Historique des observations depuis le 19/12/2005 : - ANCIEN SIEGE SOCIAL : * DU 01.02.2006 AU 09.05.2006, RENNES, 25 BOULE- VARD DE LA LIBERTE.

- *Mention*

Observations concernant l'établissement situé 25 boulevard de la Liberté 35000 Rennes : Observation depuis le 19/12/2005 : - RECU EN SOUS LOCATION GERANCE DE BLOT IMMOBILIER 385 038 724 RCS RENNES, DU 01.02.2006 AU 31.01. 2007 RENOUEVABLE. - ANCIENNE ENSEIGNE : * BLOT IMMOBILIER HABITATION RENNES

- *Mention*

Observations concernant l'établissement situé Centre Commercial la, Bellangerais 35000 Rennes : Observation depuis le 19/12/2005 : - RECU EN LOCATION GERANCE DE BLOT IMMOBILIER HABI TATION NORD, 425 117 033 RCS RENNES, DU 01.02.2006 AU 31.01.2007 RENOUEVABLE. - ANCIENNE ENSEIGNE : * BLOT IMMOBILIER HABITATION RENNES

- *Mention*

Observations concernant l'établissement situé 116 rue de Fougères 35000 Rennes : Observation depuis le 19/12/2005 : - RECU EN LOCATION GERANCE DE BLOT IMMOBILIER HABI TATION NORD, 425 117 033 RCS RENNES, DU 01.02.2006 AU 31.01.2007 RENOUEVABLE. - ANCIENNE ENSEIGNE : * BLOT IMMOBILIER HABITATION RENNES

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



Annexe 2 :

Extrait K-bis de BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD, Société Absorbée



N° de gestion 1999B01088

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

à jour au 11 juillet 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	425 117 033 R.C.S. Rennes
Date d'immatriculation	29/11/1999
Dénomination ou raison sociale	BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD
Forme juridique	Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
Capital social	170 000,00 Euros
Adresse du siège	93 Avenue Henri Fréville 35200 Rennes
Activités principales	Agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles à usage principal d'habitation (début : 01.10.1999)
Durée de la personne morale	Jusqu'au 29/11/2049
Date de clôture de l'exercice social	31 janvier

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Gérant non associé

Nom, prénoms	BLOT David Jean Marcel Joseph
Date et lieu de naissance	Le 27/06/1968 à VITRE
Nationalité	Française
Domicile personnel	8 Rue du Thabor 35000 Rennes

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET À L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	2 Cours de la Vilaine 35510 Cesson-Sévigné
Enseigne	BLOT IMMOBILIER
Activité(s) exercée(s)	Agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles à usage principal d'habitation
Date de commencement d'activité	01/10/1999
Origine du fonds ou de l'activité	Prise en location-gérance
Mode d'exploitation	Location-gérance
Loueur du fonds	
Dénomination	SA BLOT IMMOBILIER

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ÉTABLISSEMENTS DANS LE RESSORT

Adresse de l'établissement	46 T Avenue André Bonnin 35135 Chantepie
Enseigne	BLOT IMMOBILIER
Activité(s) exercée(s)	Agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles à usage principal d'habitation (début : 01.10.1999)
Origine du fonds ou de l'activité	Prise en location-gérance
Mode d'exploitation	Location-gérance

Adresse de l'établissement	3 Avenue de Brizeux 35740 Pacé
Enseigne	BLOT IMMOBILIER

Greffé du Tribunal de Commerce de Rennes

7 RUE PIERRE ABELARD

CS 43124

35031 RENNES CEDEX

N° de gestion 1999B01088

Activité(s) exercée(s) Agence immobilière, transaction et mandataire en matière de vente d'immeubles d'habitation (début : 01.09.2000)

Origine du fonds ou de l'activité Prise en location-gérance

Mode d'exploitation Location-gérance

Adresse de l'établissement 116 Rue de Fougères 35000 Rennes

Activité(s) exercée(s) Agence immobilière, transactions sur immeubles et fonds de commerce (début : 15.04.2001)

Origine du fonds ou de l'activité Création

Mode d'exploitation Mise en location-gérance du fonds

Adresse de l'établissement 3 Rue de la Duchesse Anne 35760 Saint-Grégoire

Enseigne BLOT IMMOBILIER

Activité(s) exercée(s) Agence immobilière et mandataire en matière de vente d'immeubles d'habitation (début : 01.03.2001)

Origine du fonds ou de l'activité Prise en location-gérance

Mode d'exploitation Location-gérance

Adresse de l'établissement 3 Rue Saint-Nicolas 35160 Montfort-sur-Meu

Enseigne BLOT IMMOBILIER

Activité(s) exercée(s) Agence immobilière et mandataire en matière de vente d'immeubles à usage principal et d'habitation (uniquement transactions sur immeubles et fonds de commerce) (début : 15.10.2001)

Origine du fonds ou de l'activité Création

Mode d'exploitation Mise en location-gérance du fonds

Adresse de l'établissement 29 Rue de la Madeleine Châteaugiron 35410 Châteaugiron

Enseigne BLOT IMMOBILIER

Activité(s) exercée(s) Agence immobilière (transactions sur immeubles et fonds de commerce) (début : 01.07.2002).

Origine du fonds ou de l'activité Création

Mode d'exploitation Exploitation directe

Adresse de l'établissement Centre Commercial le Bocage 35510 Thorigné-Fouillard

Enseigne BLOT IMMOBILIER

Activité(s) exercée(s) Agence immobilière (transactions sur immeubles et fonds de commerce)

Date de commencement d'activité 16/06/2003

Origine du fonds ou de l'activité Création

Mode d'exploitation Mise en location-gérance du fonds

Greffes du Tribunal de Commerce de Rennes

7 RUE PIERRE ABELARD

CS 43124

35031 RENNES CEDEX

N° de gestion 1999B01088

BLOT HABITAT EST, 521 488 130 RCS RENNES, du 01/02/2013 au 30/06/2031 renouvelable

Date du contrat

Début 01/02/2013 Terme 30/06/2031

Contrat renouvelable par tacite reconduction

Adresse de l'établissement

Bellangerais Centre Commercial de la 35000 Rennes

Activité(s) exercée(s)

Transactions sur immeubles et fonds de commerce (début : 01.09.2004)

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Mise en location-gérance du fonds

Adresse de l'établissement

7 Avenue d'Armorique 35830 Betton

Enseigne

BLOT IMMOBILIER

Activité(s) exercée(s)

Agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles à usage principal d'habitation

Origine du fonds ou de l'activité

Transfert

Mode d'exploitation

Location-gérance

Adresse de l'établissement

3 Rue de Fougères 35340 Liffre

Enseigne

BLOT IMMOBILIER

Activité(s) exercée(s)

Transactions sur immeubles, d'agence immobilière, transaction et mandataire en matière de vente et location d'immeubles d'habitation

Origine du fonds ou de l'activité

Transfert

Mode d'exploitation

Mise en location-gérance du fonds

Adresse de l'établissement

Impasse Bel Air Rue de la Gare 35220 Châteaubourg

Enseigne

BLOT IMMOBILIER

Activité(s) exercée(s)

Agence immobilière et de mandataire en matière de vente d'immeubles à usage principal d'habitation

Date de commencement d'activité

12/02/2007

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

Adresse de l'établissement

27 Rue Dugesclin 35500 Vitré

Nom commercial

blot immobilier

Enseigne

blot immobilier

Activité(s) exercée(s)

Agence immobilière

Date de commencement d'activité

02/09/2019

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

Adresse de l'établissement 8 Place Gambetta 35300 Fougères

Nom commercial BLOT IMMOBILIER

Enseigne BLOT IMMOBILIER

Activité(s) exercée(s) Agence immobilière

Date de commencement d'activité 08/09/2020

Origine du fonds ou de l'activité Création

Mode d'exploitation Exploitation directe

Adresse de l'établissement 2 Rue de Montreuil 35520 Melesse

Nom commercial BLOT IMMOBILIER

Enseigne BLOT IMMOBILIER

Activité(s) exercée(s) Agence immobilière, transaction, mandataire en matière de vente d'immeubles

Date de commencement d'activité 01/03/2021

Origine du fonds ou de l'activité Création

Mode d'exploitation Exploitation directe

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention du 29/11/1999 Historique des observations depuis le 29/11/1999 : - ANCIEN SIEGE SOCIAL : * DU 01.10.1999 AU 09.05.2006, RENNES, 25 BD DE LA LIBERTE

- Mention du 29/11/1999 Observations concernant l'établissement situé 2 cours de la Vilaine 35510 Cesson-Sévigné : Pour l'établissement principal situé à Cesson Sévigné, 2 cours de la Vilaine il est donné la précision suivante concernant l'origine du fonds : reçu en location-gérance à compter du 01.10.1999 au 31.01.2001, renouvelable.

- Mention du 19/04/2011 Observations concernant l'établissement situé 2 cours de la Vilaine 35510 Cesson-Sévigné : Pour l'établissement principal situé à Cesson Sévigné, 2 cours de la Vilaine il est donné la précision suivante : donné en sous-location gérance à la société BLOT HABITAT EST, 521 488 130 RCS Rennes, à compter du 01.02. 2011 au 31.01.2023, renouvelable par tacite recon duction.

- Mention Observations concernant l'établissement situé 46 Ter rue Nationale 35135 Chantepie : Observation depuis le 29/11/1999 : - RECU EN SOUS-LOCATION GERANCE DE LA SOCIETE BLOT IMMOBILIER, 385 038 724 RCS RENNES, A COMPTER DU 01.10.1999 AU 31.01.2001, RENOUELABLE.

- Mention Observations concernant l'établissement situé 3 avenue de Brizeux 35740 Pacé : Observation depuis le 29/11/1999 : - RECU EN LOCATION-GERANCE DE BLOT IMMOBILIER, 385 038 724 RCS RENNES, A COMPTER DU 01.09.2000 JUSQU'AU 31.01.2001, RENOUELABLE.

- Mention du 21/10/2010 Observations concernant l'établissement situé 3 avenue de Brizeux 35740 Pacé : Pour l'établissement secondaire situé à PACE, 3 rue de Brizeux il est donné la précision suivante : donné en sous-location gérance à la SARL BLOT HABITAT PACE, 521 488 114 RCS RENNES, à compter du 01.09.2010 au 31.08.2017, renouvelable par tacite reconduction.

- Mention Observations concernant l'établissement situé 116 rue de Fougères 35000 Rennes : Observation depuis le 29/11/1999 : - DONNE EN LOCATION GERANCE A LA SARL BLOT IMMOBI- LIER HABITATION RENNES, 487 607 095 RCS RENNES DU 01.02.2006 AU 31.01.2007 RENOUELABLE.

- Mention Observations concernant l'établissement situé 3 rue de la Duchesse Anne 35760 Saint-Grégoire : Observation depuis le 29/11/1999 : - RECU EN LOCATION GERANCE DE BLOT IMMOBILIER, 385 038 724 RCS RENNES, DU 01.03.2001 AU 31.01. 2002 RENOUELABLE.

- Mention du 21/10/2010 Observations concernant l'établissement situé 3 rue Saint Nicolas 35160 Montfort-sur-Meu : Pour l'établissement secondaire situé à MONTFORT SUR MEU, 3 rue Saint-Nicolas il est donné la précision suivante : donné en

location-gérance à la SARL BLOT HABITAT MONTFORT, 521 491 795 RCS RENNES, à compter du 01.09.2010 au 31.08.2017, renouvelable par tacite reconduction.

- Mention

Observations concernant l'établissement situé Centre Commercial de la, Bellangerais 35000 Rennes : Observation depuis le 29/11/1999 : - DONNE EN LOCATION GERANCE A LA SARL BLOT IMMOBI- LIER HABITATION RENNES, 487 607 095 RCS RENNES DU 01.02.2006 AU 31.01.2007 RENOUELABLE.

- Mention

Observations concernant l'établissement situé 7 avenue d'Armorique 35830 Betton : Observation depuis le 29/11/1999 : - RECU EN SOUS- LOCATION GERANCE DE LA SOCIETE BLOT IMMOBILIER, 385 038 724 RCS RENNES, A COMPTER DU 01.10.1999 AU 31.01.2001, RENOUELABLE. - ORIGINE DE L'ETABLISSEMENT : * DU 01.10.1999 AU 18.07.2006, BETTON, 3BIS AVENUE D'ARMORIQUE, SOUS-LOCATION GERANCE, TRANSFERE.

- Mention

Observations concernant l'établissement situé 3 rue de Fougères 35340 Liffre : Observation depuis le 29/11/1999 : - ACQUIS AU PRIX STIPULE DE 100 000,00 FRs DE LA SARL AGENCE DES LICES, 403 446 503 RCS RENNES. PUBLICITE : LES PETITES AFFICHES DE BRETAGNE DU 04.08.2000. - ORIGINE DE L'ETABLISSEMENT : * DU 01.08.2000 AU 18.07.2006, LIFFRE, 8 RUE DE RENNES, ACHAT, TRANSFERE.

- Mention du 11/03/2011

Observations concernant l'établissement situé 3 rue de Fougères 35340 Liffre : Pour l'établissement secondaire situé à LIFFRE, 3 rue de Fougères il est donné la précision suivante : donné en location-gérance à la SARL BLOT HABITAT LIFFRE, 521 491 993 RCS RENNES, à compter du 01.02.2011 au 31.01.2021, renouvelable.

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



Annexe 3 :

Extrait K-bis de BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD, Société Absorbée



N° de gestion 1982B00433

Extrait Kbis**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**

à jour au 11 juillet 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	326 055 811 R.C.S. Rennes
Date d'immatriculation	22/12/1982
Dénomination ou raison sociale	BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD
Forme juridique	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
Capital social	40 000,00 Euros
Adresse du siège	93 Avenue Henri Fréville 35200 Rennes
Activités principales	Immeubles bâtis ou non-bâtis (achat, vente, échange, location ou sous-location en nu ou en meublé), achat, vente, ou location gérance de fond
Durée de la personne morale	Jusqu'au 31/12/2080
Date de clôture de l'exercice social	31 janvier

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES**Président**

Dénomination	BLOT IMMOBILIER
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Adresse	93 Avenue Henri Fréville 35000 Rennes
Immatriculation au RCS, numéro	385 038 724 RCS Rennes

Commissaire aux comptes titulaire

Nom, prénoms	HOUEDRY Jean Hugues
Date et lieu de naissance	Le 22/11/1967 à Rennes (35)
Nationalité	Française
Domicile personnel ou adresse professionnelle	72 Rue du Vau Chalet 35830 Betton

Commissaire aux comptes suppléant

Dénomination	RSM OUEST AUDIT
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Adresse	l'Arpège 213 Route de Rennes 44700 Orvault
Immatriculation au RCS, numéro	414 804 963 RCS Nantes

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET À L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	Centre Commercial Italie 2 Rue de Suisse 35200 Rennes
Enseigne	BLOT IMMOBILIER
Activité(s) exercée(s)	Immeubles bâtis ou non-bâtis (achat, vente, échange, location ou sous-location en nu ou en meublé), achat, vente, ou location gérance de fonds de commerce, souscription, achat, vente d'actions ou de parts sociales immobilières donnant vocation à une attribution de locaux en jouissance ou en propriété, achat, vente de parts sociales non négociables lorsque l'actif social comprend un immeuble ou un fonds de commerce
Date de commencement d'activité	28/10/1982
Origine du fonds ou de l'activité	Création

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ÉTABLISSEMENTS DANS LE RESSORT

Adresse de l'établissement	49 Rue de la Poterie 35131 Chartres-de-Bretagne
----------------------------	---

Greffes du Tribunal de Commerce de Rennes

7 RUE PIERRE ABELARD

CS 43124

35031 RENNES CEDEX

N° de gestion 1982B00433

Enseigne	BLOT IMMOBILIER
Activité(s) exercée(s)	Transactions immobilières (début : 15.04.2003)
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Adresse de l'établissement	7 Avenue du Maréchal Leclerc 35310 Mordelles
----------------------------	--

Enseigne	BLOT IMMOBILIER
Activité(s) exercée(s)	Transactions immobilières (début : 01.12.2003)
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Adresse de l'établissement	Promenade Pagnol 16 Avenue Alphonse Legault 35170 Bruz
Nom commercial	BLOT IMMOBILIER
Enseigne	BLOT IMMOBILIER
Activité(s) exercée(s)	Transactions sur immeubles et fonds de commerce (début : 01.02.2004)
Origine du fonds ou de l'activité	Prise en location-gérance
Mode d'exploitation	Location-gérance

Adresse de l'établissement	2 Rue de Châteaubriant 35770 Vern-sur-Seiche
Enseigne	BLOT IMMOBILIER
Activité(s) exercée(s)	Transactions sur immeubles et fonds de commerce (début : 01.02.2004)
Origine du fonds ou de l'activité	Prise en location-gérance
Mode d'exploitation	Location-gérance

Adresse de l'établissement	Rue Jean Monnet Rue Rene-Yves Creston et 35000 Rennes
Enseigne	BLOT IMMOBILIER
Activité(s) exercée(s)	Agence immobilière, transactions
Date de commencement d'activité	01/10/2004
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	La branche transactions immobilières est donnée en location gérance à la société BLOT HABITAT RENNES SUD à compter du 01/06/2013 au 30/06/2039, renouvelable

Adresse de l'établissement	83 Rue de l'Alma 35000 Rennes
Enseigne	BLOT IMMOBILIER
Activité(s) exercée(s)	Agence immobilière, transactions immobilières
Date de commencement d'activité	01/03/2017

Greffé du Tribunal de Commerce de Rennes

7 RUE PIERRE ABELARD

CS 43124

35031 RENNES CEDEX

N° de gestion 1982B00433

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

Adresse de l'établissement

et Rue du Frère Emery Rue Joseph Bertrand (à l'Angle) 35470 Bain-de-Bretagne

Nom commercial

blot immobilier

Enseigne

blot immobilier

Activité(s) exercée(s)

Agence immobilière

Date de commencement d'activité

02/09/2019

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES*- Mention du 22/12/1982*

Historique des observations depuis le 22/12/1982 : - PUBLICITE : LES PETITES AFFICHES DE BRETAGNE. - ANCIENNE FORME JURIDIQUE : * DU 28.10.1982 AU 20.12.2000, SARL. - ANCIENNE DENOMINATION SOCIALE : * AGENCE DU SUD - ANCIEN SIEGE SOCIAL : * DU 28.10.1982 AU 09.05.2006, RENNES, 2 RUE DE SUISSE, CENTRE COMMERCIAL ITALIE

- Mention

Observations concernant l'établissement situé 2 rue de Suisse, Centre Commercial Italie 35200 Rennes : Observation depuis le 22/12/1982 : - ANCIENNE ENSEIGNE : * CENTURY 21 - MISE EN LOCATION-GERANCE LA BRANCHE D'ACTIVITE DE GESTION IMMOBILIERE A LA SOCIETE BLOT GESTION, 487 606 980 RCS RENNES, A COMPTER DU 01.02.2006 AU 31.01.2007, RENOUEVABLE.

- Mention

Observations concernant l'établissement situé 8 rue de Rennes 35170 Bruz : Observation depuis le 22/12/1982 : - RECU EN LOCATION-GERANCE DE BLOT IMMOBILIER, 385 038 724 RCS RENNES, A COMPTER DU 01.02.2004 AU 31.01.2005, RENOUEVABLE.

- Mention

Observations concernant l'établissement situé 2 rue de Châteaubriant 35770 Vern-sur-Seiche : Observation depuis le 22/12/1982 : - RECU EN LOCATION-GERANCE DE BLOT IMMOBILIER, 385 038 724 RCS RENNES, A COMPTER DU 01.02.2004 AU 31.01.2005, RENOUEVABLE.

- Mention du 25/05/2018

Cette société est devenue unipersonnelle à compter du 04/12/2013

- Mention du 29/05/2018

Transfert établissement secondaire dans le ressort du greffe. * de 8 rue de Rennes 35170 BRUZ à 16 avenue Alphonse Legault Promenade Pagnol 35170 BRUZ, à compter du 02/04/2018

Le Greffier



A handwritten signature in black ink, likely belonging to the Greffier.

FIN DE L'EXTRAIT

Annexe 4 :

Extrait K-bis de BLOT IMMOBILIER EMERAUDE, Société Absorbée



N° de gestion 1993B00192

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 11 juillet 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 392 067 351 R.C.S. Saint-Malo
Date d'immatriculation 30/09/1993
Dénomination ou raison sociale **BLOT IMMOBILIER EMERAUDE**
Forme juridique Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
Capital social 10 000,00 Euros
Adresse du siège 26 Rue Ville Pépin 35400 Saint-Malo
Activités principales Agence immobilière
Durée de la personne morale Durée illimitée
Date de clôture de l'exercice social 31 janvier

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Dénomination BLOT IMMOBILIER
Forme juridique Société par actions simplifiée
Adresse 93 Avenue Henri Fréville 35000 Rennes
Immatriculation au RCS, numéro 385 038 724 RCS Rennes

Commissaire aux comptes titulaire

Nom, prénoms HOUEDRY Jean-Hugues
Date et lieu de naissance Le 22/11/1967 à Rennes (35)
Nationalité Française
Domicile personnel ou adresse professionnelle 72 Rue du Vau Chalet 35830 Betton

Commissaire aux comptes suppléant

Dénomination EXCELIS AUDIT
Forme juridique Société à responsabilité limitée
Adresse 5 Rue Jean Marie David 35740 Pacé
Immatriculation au RCS, numéro 502 491 855 RCS Rennes

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 26 Rue Ville Pépin 35400 Saint-Malo
Enseigne BLOT IMMOBILIER
Activité(s) exercée(s) Agence immobilière : Transactions immobilières et transactions sur emplacements commerciaux et immobilier d'entreprise
Date de commencement d'activité 01/10/2005
Origine du fonds ou de l'activité Création
Création Ancien établissement complémentaire devenu ETS principal à compter du 01.03.07
Mode d'exploitation Exploitation directe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT

Adresse de l'établissement 62 Chaussée du Sillon 35400 Saint-Malo

Greffes du Tribunal de Commerce de Saint-Malo

49 AV ARISTIDE BRIAND
35400 ST MALO

N° de gestion 1993B00192

<i>Enseigne</i>	BLOT IMMOBILIER
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Transactions immobilières ou commerciales - conseil immobilier - expertises
<i>Date de commencement d'activité</i>	06/09/1993
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création -Transfert du S.S. Et de l'ETS i de st-malo - 24, bd pasteur à st-malo - 62, chaussée du sillon à compter du 01/06/96 - Transfert du siège social 26 rue ville pépin 35400 Saint-Malo à compter du 01/03/2007 avec maintien de l'établissement principal au 62 chaussée du sillon 35400 Saint-Malo - Ancien ETS pal devenu ETS complémentaire à compter du 01.03.07
<i>Précédent propriétaire</i>	
<i>Dénomination</i>	EQUIPEMENTS - FROID & MACHINES
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe
<i>Adresse de l'établissement</i>	29 Rue du Port 35260 Cancale
<i>Enseigne</i>	BLOT IMMOBILIER
<i>Date de commencement d'activité</i>	15/02/2003
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Adresse de l'établissement</i>	55 Rue Levassasseur 35800 Dinard
<i>Enseigne</i>	BLOT IMMOBILIER
<i>Date de commencement d'activité</i>	06/01/2004
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Adresse de l'établissement</i>	2 Place Poincaré 35400 Saint-Malo
<i>Nom commercial</i>	BLOT IMMOBILIER
<i>Enseigne</i>	BLOT IMMOBILIER
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Agence immobilière
<i>Date de commencement d'activité</i>	25/06/2018
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe
<i>Adresse de l'établissement</i>	2 Rue du Val Hervelin 22690 Pleudihen-sur-Rance
<i>Nom commercial</i>	BLOT IMMOBILIER
<i>Enseigne</i>	BLOT IMMOBILIER
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Agence immobilière
<i>Date de commencement d'activité</i>	08/06/2020
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention n° 1861 du 15/06/2007

Transfert du siège social à compter du 01/03/2007 de 62 chaussée du sillon 35400 Saint-Malo (qui reste établissement principal) à 26 rue ville pépin 35400 Saint-Malo qui devient siège et Etablissement complémentaire

- Mention n° 2850 du 29/06/2010

Mise en location-gérance d'une branche d'activité à compter du 01/02/2010 :

Activité mise en location-gérance : transactions commerciales sur fonds de commerce et artisanaux et cession d'entreprises exploitée à St Malo 35400, 26 rue Ville Pépin au profit de la société BLOT COMMERCE EMERAUDE 93 avenue Henri Fréville 35000 RENNES.

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

Annexe 5 :

Extrait K-bis de BLOT HABITAT BRETAGNE, Société Absorbée



N° de gestion 2019B00308

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

à jour au 11 juillet 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 848 008 272 R.C.S. Rennes
Date d'immatriculation 06/02/2019
Dénomination ou raison sociale **BLOT HABITAT BRETAGNE**
Forme juridique Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
Capital social 50 000,00 Euros
- Mention n° 22998 du 16/10/2020 Continuation de la société malgré un actif net devenu inférieur à la moitié du capital social. Décision du 31/07/2020
Adresse du siège 93 Avenue Henri Fréville 35000 Rennes
Activités principales Transactions sur immeubles, agence immobilière, transaction et mandataire en matière de vente d'immeubles d'habitation
Durée de la personne morale Jusqu'au 06/02/2118
Date de clôture de l'exercice social 31 janvier

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Gérant

Nom, prénoms BLOT David
Date et lieu de naissance Le 27/06/1968 à Vitré (35)
Nationalité Française
Domicile personnel 8 Rue du Thabor 35000 Rennes

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Brest Etablissement principal
R.C.S. Lorient

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

Annexe 6 :
Comptes de l'exercice clos au 31.01.2023 de la Société Absorbante

BLOT IMMOBILIER HABITATION RENNES

93 Avenue Henri Fréville

35200 Rennes

Comptes au 31/01/2023

Sandra BLOT

✓ Certified by  you sign

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif	8
Détail des comptes - Passif	11
Détail des comptes - Charges	14
Détail des comptes - Produits	19

Annexes

Règles et méthodes comptables	21
Immobilisations	23
Amortissements	24
Provisions et dépréciations	25
Créances et dettes	26
Charges à payer	27
Charges et produits constatés d'avance	28
Produits à recevoir	29
Composition du capital social	30
Engagements financiers donnés et reçus	31
Notes	32

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/01/2023	31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	75 656	72 336	3 320	4 643
Fonds commercial	382 694		382 694	382 694
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	68 300		68 300	68 300
Constructions	614 700	43 930	570 770	594 846
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 940 762	1 748 802	191 959	213 395
Immobilisations en cours	15 370		15 370	22 037
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	11 581		11 581	11 581
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 250		3 250	3 250
ACTIF IMMOBILISE	3 112 313	1 865 069	1 247 244	1 300 746
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	415 036		415 036	569 407
Autres créances	123 475		123 475	104 251
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 602 755		1 602 755	1 451 176
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 152 132		1 152 132	1 051 664
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	238 057		238 057	288 451
ACTIF CIRCULANT	3 531 455		3 531 455	3 464 949
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 643 769	1 865 069	4 778 700	4 765 694

Rubriques	31/01/2023	31/01/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000)	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 785 921	1 721 236
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	653 360	564 685
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 494 281	2 340 921
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	35	39
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	579 843	645 205
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	1 064	1 001
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	640 311	577 917
Dettes fiscales et sociales	318 096	366 453
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	736 133	826 239
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	8 937	7 919
DETTES	2 284 419	2 424 773
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 778 700	4 765 694

Rubriques	France	Exportation	31/01/2023	31/01/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 035 610		5 035 610	4 986 189
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	5 035 610		5 035 610	4 986 189
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			33 166	27 778
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 831	18 043
Autres produits			40	5
PRODUITS D'EXPLOITATION			5 084 647	5 032 015
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 778 653	1 709 532
Impôts, taxes et versements assimilés			102 267	108 980
Salaires et traitements			1 714 679	1 754 818
Charges sociales			518 018	589 301
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			97 271	95 382
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			59	74
CHARGES D'EXPLOITATION			4 210 946	4 258 087
RESULTAT D'EXPLOITATION			873 701	773 928
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 563	3 118
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			4 563	3 118
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			6 826	4 356
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			6 826	4 356
RESULTAT FINANCIER			-2 263	-1 238
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			871 438	772 690

Rubriques	31/01/2023	31/01/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	41	1 804
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	41	1 804
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-41	-1 804
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	218 037	206 201
TOTAL DES PRODUITS	5 089 210	5 035 133
TOTAL DES CHARGES	4 435 850	4 470 448
BENEFICE OU PERTE	653 360	564 685

Détail des comptes

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CONCESSIONS, BREVETS, AUT DROITS				
205000	LOGICIELS	75 656,27	73 632,95	2 023,32
Total 2050/AF - Concessions, brevets et droits similaires, brut		75 656,27	73 632,95	2 023,32
280500	AMORT LOGICIELS	-72 336,27	-68 989,63	-3 346,64
Total 2050/AG - Concessions, brevets et droits similaires, amortissements et		-72 336,27	-68 989,63	-3 346,64
TOTAL CONCESSIONS, BREVETS, AUT DROITS		3 320,00	4 643,32	-1 323,32
FONDS COMMERCIAL				
206000	DROITS AU BAIL	217 694,00	217 694,00	
207000	FONDS DE COMMERCE	165 000,00	165 000,00	
Total 2050/AH - Fonds commercial, brut		382 694,00	382 694,00	
TOTAL FONDS COMMERCIAL		382 694,00	382 694,00	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		386 014,00	387 337,32	-1 323,32
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS				
211000	TERRAINS	68 300,00	68 300,00	
Total 2050/AN - Terrains, brut		68 300,00	68 300,00	
TOTAL TERRAINS		68 300,00	68 300,00	
CONSTRUCTIONS				
213000	CONSTRUCTION	614 700,00	614 700,00	
Total 2050/AP - Constructions, brut		614 700,00	614 700,00	
281350	AMORT INST CONSTRUCTIONS	-43 930,00	-19 854,25	-24 075,75
Total 2050/AQ - Constructions, amortissements et provisions		-43 930,00	-19 854,25	-24 075,75
TOTAL CONSTRUCTIONS		570 770,00	594 845,75	-24 075,75
AUTRES IMMOBILISAT. CORPORELLES				
218100	AMÉNAGEMENTS INSTALLATION	1 536 164,34	1 496 146,13	40 018,21
218200	MATÉRIEL DE TRANSPORT	31 700,00	31 700,00	
218300	MATÉRIEL DE BUREAU ET INF	215 592,12	208 716,87	6 875,25
218400	MOBILIER	157 305,46	157 305,46	
Total 2050/AT - Autres immobilisations corporelles, brut		1 940 761,92	1 893 868,46	46 893,46
281810	AMORT INSTALLATIONS	-1 364 861,54	-1 318 593,26	-46 268,28
281820	AMORT MATÉRIEL DE TRANSPO	-31 700,00	-31 700,00	
281830	AMORT MATÉRIEL INFORMATIQ	-197 321,22	-180 560,78	-16 760,44
281840	AMORT MOBILIER	-154 919,73	-149 619,59	-5 300,14
Total 2050/AU - Autres immobilisations corporelles, amortissements et provisi		-1 748 802,49	-1 680 473,63	-68 328,86
TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. CORPORELLES		191 959,43	213 394,83	-21 435,40
IMMOBILISATIONS EN COURS				
231000	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 370,00	22 036,66	-6 666,66
Total 2050/AV - Immobilisations en cours, brut		15 370,00	22 036,66	-6 666,66
TOTAL IMMOBILISATIONS EN COURS		15 370,00	22 036,66	-6 666,66
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		846 399,43	898 577,24	-52 177,81

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
271710	PARTS SOCIALES FNAIM	2 000,00	2 000,00	
271720	PARTS SOCIALES GARANTIE	480,00	480,00	
271730	PARTS SOCIALES CMB	15,00	15,00	
271740	PARTS SOCIALES - BPO	9 086,00	9 086,00	
Total 2050/BD - Autres titres immobilisés, brut		11 581,00	11 581,00	
TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISES		11 581,00	11 581,00	
AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES				
275000	DÉPÔTS CAUTIONS VERSÉS	3 250,00	3 250,00	
Total 2050/BH - Autres immobilisations financières, brut		3 250,00	3 250,00	
TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES		3 250,00	3 250,00	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		14 831,00	14 831,00	
CLIENTS ET DIVERS				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41100D	CLIENTS	37 793,91	231 115,19	-193 321,28
41110D	CLIENTS GROUPE	373 132,12	336 234,62	36 897,50
Total 2050/BX - Clients et comptes rattachés, brut		410 926,03	567 349,81	-156 423,78
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		410 926,03	567 349,81	-156 423,78
CLIENTS-PRODUITS NON FACTURES				
418100	CLIENTS FAE	4 110,00	2 057,20	2 052,80
Total 2050/BX - Clients et comptes rattachés, brut		4 110,00	2 057,20	2 052,80
TOTAL CLIENTS-PRODUITS NON FACTURES		4 110,00	2 057,20	2 052,80
TOTAL CLIENTS ET DIVERS		415 036,03	569 407,01	-154 370,98
AUTRES CREANCES				
FOURNISSEURS DEBITEURS				
40100D	FOURNISSEURS	2 249,59	3 184,02	-934,43
40110D	FOURNISSEURS GROUPE	195,00		195,00
409800	FOURNISSEURS ANP	5 619,17		5 619,17
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		8 063,76	3 184,02	4 879,74
TOTAL FOURNISSEURS DEBITEURS		8 063,76	3 184,02	4 879,74
PERSONNEL				
421102	NET NEGATIF		100,75	-100,75
Total 2050/BZ - Autres créances, brut			100,75	-100,75
TOTAL PERSONNEL			100,75	-100,75
ETAT ET COLLECTIVITES				
445620	TVA DÉDUCTIBLE SUR IMPOS	3 431,23	367,73	3 063,50
445660	TVA DÉDUCTIBLE SUR ABS	57 261,23	58 476,27	-1 215,04
445860	TVA / FNP	50 051,83	36 426,00	13 625,83
445870	TVA / FAE		807,13	-807,13
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		110 744,29	96 077,13	14 667,16

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
TOTAL ETAT ET COLLECTIVITES		110 744,29	96 077,13	14 667,16
DEBITEURS DIVERS				
468700	PRODUITS À RECEVOIR	4 666,62	4 888,88	-222,26
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		4 666,62	4 888,88	-222,26
TOTAL DEBITEURS DIVERS		4 666,62	4 888,88	-222,26
TOTAL AUTRES CREANCES		123 474,67	104 250,78	19 223,89
TRESORERIE ET DIVERS				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
508020	CMB ACTIV'PRO EPARGNE-BIHR	600 955,64	500 726,84	100 228,80
508100	DAT-BIH RENNES	1 000 000,00	950 000,00	50 000,00
508800	INTÉRÊTS COURUS / DAT	1 799,32	448,93	1 350,39
Total 2050/CD - Valeurs mobilières de placement, brut		1 602 754,96	1 451 175,77	151 579,19
TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		1 602 754,96	1 451 175,77	151 579,19
DISPONIBILITES				
512100	BPO-BIH RENNES	388 815,09	198 640,36	190 174,73
512300	CMB-BIH RENNES	47 489,22	54 850,96	-7 361,74
513000	COMPTE SÉQUESTRE	715 828,00	798 173,00	-82 345,00
Total 2050/CF - Disponibilités, brut		1 152 132,31	1 051 664,32	100 467,99
TOTAL DISPONIBILITES		1 152 132,31	1 051 664,32	100 467,99
TOTAL TRESORERIE ET DIVERS		2 754 887,27	2 502 840,09	252 047,18
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVAN	238 057,37	288 450,66	-50 393,29
Total 2050/CH - Charges constatées d'avance, brut		238 057,37	288 450,66	-50 393,29
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		238 057,37	288 450,66	-50 393,29
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION		238 057,37	288 450,66	-50 393,29
TOTAL GÉNÉRAL		4 778 699,77	4 765 694,10	13 005,67

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL				
101000	CAPITAL SOCIAL	50 000,00	50 000,00	
Total 2051/DA - Capital social ou individuel N		50 000,00	50 000,00	
TOTAL CAPITAL		50 000,00	50 000,00	
RESERVE LEGALE				
106100	RÉSERVE LÉGALE	5 000,00	5 000,00	
Total 2051/DD - Réserve légale N		5 000,00	5 000,00	
TOTAL RESERVE LEGALE		5 000,00	5 000,00	
AUTRES RESERVES				
106800	AUTRES RÉSERVES	1 785 920,76	1 721 235,67	64 685,09
Total 2051/DG - Autres réserves N		1 785 920,76	1 721 235,67	64 685,09
TOTAL AUTRES RESERVES		1 785 920,76	1 721 235,67	64 685,09
RESULTAT DE L'EXERCICE				
	RESULTAT DE L'EXERCICE	653 360,09	564 685,09	88 675,00
Total 2051/DI - Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) N		653 360,09	564 685,09	88 675,00
TOTAL RESULTAT DE L'EXERCICE		653 360,09	564 685,09	88 675,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES		2 494 280,85	2 340 920,76	153 360,09
EMPRUNTS OBLIGATAIRES				
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERT.				
168800	INTÉRÊTS COURUS	34,60	38,50	-3,90
Total 2051/DS - Emprunts obligataires convertibles N		34,60	38,50	-3,90
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERT.		34,60	38,50	-3,90
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES		34,60	38,50	-3,90
EMPRUNTS & DETTES ETAB. DE CREDIT				
EMPRUNTS				
16400C	EMPRUNTS / AUTRES TIERS	579 843,02	645 205,47	-65 362,45
Total 2051/DU - Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit N		579 843,02	645 205,47	-65 362,45
TOTAL EMPRUNTS		579 843,02	645 205,47	-65 362,45
TOTAL EMPRUNTS & DETTES ETAB. DE CREDIT		579 843,02	645 205,47	-65 362,45
EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIV				
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
165100	DEPOTS RECUS	1 064,18	1 001,48	62,70
Total 2051/DV - Emprunts et dettes financières divers N		1 064,18	1 001,48	62,70
TOTAL DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		1 064,18	1 001,48	62,70
TOTAL EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIV		1 064,18	1 001,48	62,70
FOURNISSEURS				
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
40100C	FOURNISSEURS	166 135,08	64 598,21	101 536,87
40110C	FOURNISSEURS GROUPE	153 347,49	292 975,99	-139 628,50

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
Total 2051/DX - Dettes fournisseurs et comptes rattachés N		319 482,57	357 574,20	-38 091,63
TOTAL FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		319 482,57	357 574,20	-38 091,63
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES				
408100	FOURNISSEURS FNP	30 428,18	36 350,69	-5 922,51
408110	FOURNISSEURS FNP GROUPE	290 400,00	183 992,37	106 407,63
Total 2051/DX - Dettes fournisseurs et comptes rattachés N		320 828,18	220 343,06	100 485,12
TOTAL FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES		320 828,18	220 343,06	100 485,12
TOTAL FOURNISSEURS		640 310,75	577 917,26	62 393,49
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES				
421000	PERSONNEL RÉMUNÉRATIONS	81 183,41	98 040,60	-16 857,19
42300C	PERSONNEL FRAIS DEPLACEMENT		140,60	-140,60
427000	OPPOSITIONS SUR SALAIRES		450,00	-450,00
428200	PROV CONGÉS PAYÉS	43 398,60	51 788,65	-8 390,05
428600	PERSONNEL CHARGES À PAYER	384,06	720,00	-335,94
Total 2051/DY - Dettes fiscales et sociales N		124 966,07	151 139,85	-26 173,78
TOTAL PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES		124 966,07	151 139,85	-26 173,78
SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX				
431000	URSSAF	31 360,54	41 659,22	-10 298,68
432000	RETRAITE A.G.R.R. -	7 328,61	10 917,79	-3 589,18
432100	IRREP	162,80	162,80	
433210	PRÉVOYANCE PREVADIES	659,15	751,43	-92,28
433220	MUTUELLE PREVADIES	3 919,05	4 093,23	-174,18
438600	ORGANISMES SOCIAUX CAP	9 073,21	11 827,25	-2 754,04
Total 2051/DY - Dettes fiscales et sociales N		52 503,36	69 411,72	-16 908,36
TOTAL SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX		52 503,36	69 411,72	-16 908,36
ETAT ET COLLECTIVITES				
442100	TRESOR PUBLIC - P.A.S	3 872,59	5 460,25	-1 587,66
445510	TVA A DÉCAISSER	52 213,04	28 486,97	23 726,07
445710	TVA COLLECTÉE	68 493,29	94 626,51	-26 133,22
445870	TVA / FAE	684,99		684,99
448600	ETAT AUTRES CHARGES À PAYER	5 610,00	5 690,00	-80,00
448610	ETAT TAXE D'APPRENTISSAGE	1 456,32	2 174,19	-717,87
448620	ETAT FORMATION CONTINUE	1 213,59	2 566,00	-1 352,41
448650	ETAT TVTS	134,18	153,60	-19,42
448660	ETAT TAXE HANDICAPÉS	6 782,16	6 449,02	333,14
448670	ETAT TAXE DE PUBLICITÉ	166,90	294,54	-127,64
Total 2051/DY - Dettes fiscales et sociales N		140 627,06	145 901,08	-5 274,02
TOTAL ETAT ET COLLECTIVITES		140 627,06	145 901,08	-5 274,02
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		318 096,49	366 452,65	-48 356,16
AUTRES DETTES				

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
EMBALLAGES CONSIGNES, RIST A ACC.				
419800	CLIENTS AAE		6 900,00	-6 900,00
Total 2051/EA - Autres dettes N			6 900,00	-6 900,00
TOTAL EMBALLAGES CONSIGNES, RIST A ACC.			6 900,00	-6 900,00
GROUPE				
45100C	C/C INTEGRATION FISCALE	18 037,00	16 201,00	1 836,00
Total 2051/EA - Autres dettes N		18 037,00	16 201,00	1 836,00
TOTAL GROUPE		18 037,00	16 201,00	1 836,00
ASSOCIES COMPTES COURANTS				
45500C	COMPTES COURANTS / AUTRE		4 965,00	-4 965,00
Total 2051/EA - Autres dettes N			4 965,00	-4 965,00
TOTAL ASSOCIES COMPTES COURANTS			4 965,00	-4 965,00
AUTRES COMPTES CREDITEURS				
467000	DÉBITEURS DIVERS	1 764,17		1 764,17
467100	COMPTE SÉQUESTRE CRÉDITEU	715 828,00	798 173,00	-82 345,00
Total 2051/EA - Autres dettes N		717 592,17	798 173,00	-80 580,83
TOTAL AUTRES COMPTES CREDITEURS			717 592,17	-80 580,83
CHARGES A PAYER				
468600	CHARGES À PAYER	503,69		503,69
Total 2051/EA - Autres dettes N		503,69		503,69
TOTAL CHARGES A PAYER			503,69	503,69
TOTAL AUTRES DETTES		736 132,86	826 239,00	-90 106,14
COMPTES DE REGULARISATION				
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PRODUITS CONSTATÉS D'AVAN	8 937,02	7 918,98	1 018,04
Total 2051/EB - Produits constatés d'avance N		8 937,02	7 918,98	1 018,04
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			7 918,98	1 018,04
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION		8 937,02	7 918,98	1 018,04
TOTAL GÉNÉRAL		4 778 699,77	4 765 694,10	13 005,67

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES				
MATIERES ET FOURN. NON STOCKEES				
606100	ENERGIE	22 265,32	26 109,21	-3 843,89
606200	EAU	1 017,43	760,67	256,76
606300	FOURNITURES PETITS ÉQUIP	9 683,08	10 671,35	-988,27
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIV	6 265,12	7 257,16	-992,04
606500	FOURNITURES INFORMATIQUES	925,00	2 029,76	-1 104,76
606700	FOURNITURES DÉCORATIONS	84,36	403,61	-319,25
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		40 240,31	47 231,76	-6 991,45
TOTAL MATIERES ET FOURN. NON STOCKEES		40 240,31	47 231,76	-6 991,45
LOCATIONS				
613100	LOCATION GÉRANCE	36 850,92	36 850,92	
613200	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	229 645,94	346 824,55	-117 178,61
613300	LOCATIONS PARKINGS ET GAR	31 708,38	28 297,77	3 410,61
613400	LOCATIONS MATÉRIELS	3 647,31	4 805,59	-1 158,28
613500	LOCATIONS VEHICULES	17 727,34	22 317,07	-4 589,73
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		319 579,89	439 095,90	-119 516,01
TOTAL LOCATIONS		319 579,89	439 095,90	-119 516,01
CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE				
614100	CHARGES LOCATIVES	11 334,02	50 692,94	-39 358,92
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		11 334,02	50 692,94	-39 358,92
TOTAL CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE		11 334,02	50 692,94	-39 358,92
ENTRETIEN ET REPARATIONS				
615200	ENTRETIEN BIEN IMMOBILIER	35 381,70	30 139,09	5 242,61
615600	MAINTENANCE	121 716,00	88 205,96	33 510,04
615700	ENTRETIEN VÉHICULE	2 001,21	3 356,89	-1 355,68
615800	INSTALLATION MATERIEL	6 284,22		6 284,22
615900	ENTRETIEN DIVERS	81,60	250,85	-169,25
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		165 464,73	121 952,79	43 511,94
TOTAL ENTRETIEN ET REPARATIONS		165 464,73	121 952,79	43 511,94
PRIMES D'ASSURANCES				
616100	ASSURANCE VÉHICULES	1 143,82	1 106,16	37,66
616200	ASSURANCE CONSTRUCTIONS	3 730,66	3 411,00	319,66
616400	ASSURANCE FNAIM RISQ EXP	3 987,85	3 944,04	43,81
616700	ASSURANCE DIRIGEANTS	33,67		33,67
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		8 896,00	8 461,20	434,80
TOTAL PRIMES D'ASSURANCES		8 896,00	8 461,20	434,80
DIVERS				
618100	DOCUMENTATION GÉNÉRALE	927,43	1 076,25	-148,82
628000	COTISATIONS PROFESSIONNEL	3 300,00	3 300,01	-0,01
628400	FRAIS DE RECRUTEMENT		71,25	-71,25
628600	FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	4 392,01	42 640,43	-38 248,42
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		8 619,44	47 087,94	-38 468,50

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
TOTAL DIVERS		8 619,44	47 087,94	-38 468,50
PERSONNEL EXTERIEUR A ENTREPRISE				
621200	AUTRES SERVICES EXTERIEUR	6 033,28	4 557,51	1 475,77
621400	PERSONNEL GRP MIS A DISPO	916,47		916,47
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		6 949,75	4 557,51	2 392,24
TOTAL PERSONNEL EXTERIEUR A ENTREPRISE		6 949,75	4 557,51	2 392,24
REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES				
622200	HONORAIRES DE RÉTROCESSIO	259 662,47	245 597,22	14 065,25
622600	COMMISSIONS ET HONORAIRES	2 666,49	2 483,87	182,62
622610	HONORAIRES CAC	5 000,00	4 700,00	300,00
622620	HONORAIRES AVOCATS	5 100,00	150,00	4 950,00
622630	HONORAIRES - PS HOLDING	306 172,00	298 530,00	7 642,00
622700	FRAIS D'ACTES ET DE CONTE	42,86	835,40	-792,54
622800	HONORAIRES DIVERS	6 666,66	9 868,15	-3 201,49
622900	CCI-FRAIS CARTES PROFESSIONNELLES	770,00	879,00	-109,00
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		586 080,48	563 043,64	23 036,84
TOTAL REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES		586 080,48	563 043,64	23 036,84
PUBLICITE, RELATIONS EXTERIEURES				
623100	ANNONCES ET INSERTIONS	2 126,01	2 249,27	-123,26
623300	FOIRE EXPO ANIMATIONS	72 351,02	25 114,63	47 236,39
623400	CADEAUX À LA CLIENTÈLE	28 121,03	9 964,25	18 156,78
623410	CADEAUX PERSONNEL	18 386,11	8 612,81	9 773,30
623500	DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	33 987,98	24 069,27	9 918,71
623510	INDEMNITES DIVERSES VERSEES AUX CLI	4 601,81	2 208,45	2 393,36
623600	IMPRIMES CARTES VISITES	12 563,06	5 098,67	7 464,39
623700	PUBLICITÉ	306 559,19	176 182,49	130 376,70
623710	PUBLICITÉ GRATUITE	67 445,10	85 732,16	-18 287,06
623800	DONS POURBOIRES	750,00	540,00	210,00
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		546 891,31	339 772,00	207 119,31
TOTAL PUBLICITE, RELATIONS EXTERIEURES		546 891,31	339 772,00	207 119,31
TRANSPORTS BIENS ET DU PERSONNEL				
624100	TRANSPORT SUR ACHATS	319,00		319,00
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		319,00		319,00
TOTAL TRANSPORTS BIENS ET DU PERSONNEL		319,00		319,00
DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS				
625100	DÉPLACEMENT / GAZOIL	5 711,08	8 759,68	-3 048,60
625200	DÉPLACEMENT / KM	19 294,07	14 638,31	4 655,76
625300	DÉPLCT / HOTEL TRANSPORT	2 182,50	1 028,06	1 154,44
625400	DÉPLACEMENT / PÉAGES PARK	22,37	26,53	-4,16
625700	RECEPTION RESTAURANT	781,54	888,91	-107,37
625710	CONSOMMATIONS	1 976,71	2 306,97	-330,26
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		29 968,27	27 648,46	2 319,81
TOTAL DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS		29 968,27	27 648,46	2 319,81

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
FRAIS POSTAUX, TELECOMMUNICATIONS				
626100	FRAIS POSTAUX	20 646,88	23 426,78	-2 779,90
626200	TÉLÉPHONE FAX	9 044,97	9 070,34	-25,37
626210	INTERNET	12 353,06	13 681,16	-1 328,10
626300	TÉLÉPHONE PORTABLE	11 320,41	11 751,72	-431,31
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		53 365,32	57 930,00	-4 564,68
TOTAL FRAIS POSTAUX, TELECOMMUNICATIONS		53 365,32	57 930,00	-4 564,68
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES				
627000	SERVICES BANCAIRES	944,10	2 057,89	-1 113,79
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		944,10	2 057,89	-1 113,79
TOTAL SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		944,10	2 057,89	-1 113,79
TOTAL AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		1 778 652,62	1 709 532,03	69 120,59
IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES				
IMPOTS & TAXES SUR REMUNERATIONS				
631200	TAXE D'APPRENTISSAGE	10 274,56	11 931,81	-1 657,25
631300	FORMAT CONT/ OBLIG LEGALE	16 359,93	16 904,23	-544,30
Total 2052/FX - Impôts, taxes et versements assimilés N		26 634,49	28 836,04	-2 201,55
TOTAL IMPOTS & TAXES SUR REMUNERATIONS		26 634,49	28 836,04	-2 201,55
AUTRES IMPOTS ET TAXES				
635110	CFE TAXE PROFESSIONNELLE	14 844,00	14 702,00	142,00
635120	TAXE FONCIÈRE	23 522,05	26 194,89	-2 672,84
635130	CONTRIBUTION HANDICAPÉS	6 295,14	6 149,90	145,24
635140	TVTS	1 690,45	2 471,21	-780,76
635160	CVAE	29 045,00	24 438,00	4 607,00
635400	DROITS D'ENREGISTREMENTS		5 566,00	-5 566,00
637800	TAXES DIVERSES	-0,40	372,60	-373,00
637810	TAXE SUR LA PUBLICITÉ	236,02	248,90	-12,88
Total 2052/FX - Impôts, taxes et versements assimilés N		75 632,26	80 143,50	-4 511,24
TOTAL AUTRES IMPOTS ET TAXES		75 632,26	80 143,50	-4 511,24
TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES		102 266,75	108 979,54	-6 712,79
CHARGES DE PERSONNEL				
SALAIRES ET TRAITEMENTS				
641100	SALAIRES	1 674 617,69	1 728 891,08	-54 273,39
641200	PROVISION CONGÉS PAYÉS	-6 571,11	-5 721,10	-850,01
641310	PROVISION PRIMES DIVERSES	-20,77		-20,77
641320	SALAIRES CONSTATÉS D'AVAN	47 099,00	30 300,00	16 799,00
641330	PROV S/ COM OU SAL A PAY	-445,94	720,00	-1 165,94
641440	INDEMNITE CHOMAGE PARTIEL		628,46	-628,46
Total 2052/FY - Salaires et traitements N		1 714 678,87	1 754 818,44	-40 139,57
TOTAL SALAIRES ET TRAITEMENTS		1 714 678,87	1 754 818,44	-40 139,57
CHARGES SOCIALES				
645100	URSSAF	299 308,32	334 591,25	-35 282,93

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
645200	PRÉVOYANCE NON CADRE	6 736,55	6 959,65	-223,10
645210	MUTUELLE	25 339,10	26 488,70	-1 149,60
645300	AGRR	97 006,73	106 812,93	-9 806,20
645400	ASSEDIC	63 461,29	65 606,26	-2 144,97
645810	CHARGES / PROV PRIME	38,50		38,50
645820	CHARGES / PROV SALAIRE CC	4 435,00	26 439,00	-22 004,00
645825	CH S/ COM OU SAL A PAYER	-112,00	142,00	-254,00
645840	CHARGES/PROV CONGÉS PAYES	-2 396,97	-1 530,19	-866,78
647100	INDEMNITES TRANSPORT	880,54	378,32	502,22
647500	MÉDECINE DU TRAVAIL	4 525,33	4 529,83	-4,50
Total 2052/FZ - Charges sociales N		499 222,39	570 417,75	-71 195,36
TOTAL CHARGES SOCIALES		499 222,39	570 417,75	-71 195,36
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL				
648100	INDEMNITÉS DE LICENCIEMEN	18 795,29	447,73	18 347,56
648120	IND RUPTURE CONVENTIONNEL		18 435,98	-18 435,98
Total 2052/FZ - Charges sociales N		18 795,29	18 883,71	-88,42
TOTAL AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		18 795,29	18 883,71	-88,42
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL		2 232 696,55	2 344 119,90	-111 423,35
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS				
681110	DOT AMORT IMMOS INCORP	3 346,64	3 209,41	137,23
681120	DOT AMORT IMMOS CORP	93 924,61	92 172,12	1 752,49
Total 2052/GA - Dotations d'exploitation sur immobilisations, dotations aux a		97 271,25	95 381,53	1 889,72
TOTAL AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS		97 271,25	95 381,53	1 889,72
TOTAL DOTATIONS D'EXPLOITATION		97 271,25	95 381,53	1 889,72
AUTRES CHARGES				
CHARGES DIV DE GESTION COURANTE				
651000	DROIT D'AUTEURS	53,08	59,04	-5,96
658000	CHARGES DE GESTION COURAN	5,63	14,54	-8,91
Total 2052/GE - Autres charges N		58,71	73,58	-14,87
TOTAL CHARGES DIV DE GESTION COURANTE		58,71	73,58	-14,87
TOTAL AUTRES CHARGES		58,71	73,58	-14,87
CHARGES FINANCIERES				
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES				
661100	INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	6 826,01	4 356,18	2 469,83
Total 2052/GR - Intérêts et charges assimilées N		6 826,01	4 356,18	2 469,83
TOTAL INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		6 826,01	4 356,18	2 469,83
TOTAL CHARGES FINANCIERES		6 826,01	4 356,18	2 469,83
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
CHARGES EXCEPT DE GESTION				
671100	PÉNALITÉS ET AMENDES	40,80	1 803,80	-1 763,00

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
Total 2053/HE - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion N		40,80	1 803,80	-1 763,00
TOTAL CHARGES EXCEPT DE GESTION		40,80	1 803,80	-1 763,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		40,80	1 803,80	-1 763,00
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
695100	IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	218 037,00	206 201,00	11 836,00
Total 2053/HK - Impôt sur les bénéfices N		218 037,00	206 201,00	11 836,00
TOTAL IMPOTS SUR LES BENEFICES		218 037,00	206 201,00	11 836,00
TOTAL IMPOTS SUR LES BENEFICES		218 037,00	206 201,00	11 836,00
TOTAL GÉNÉRAL		4 435 849,69	4 470 447,56	-34 597,87

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
PRODUCTION SERVICES - FRANCE				
706000	PRESTATIONS DE SERVICES	4 407 409,20	4 572 274,50	-164 865,30
708200	COMMISSIONS BANQUE EXO	836,22	1 820,80	-984,58
708201	RETRO COMMISSIONS BANQUE	290,00	3 622,68	-3 332,68
708500	SOUS LOCATION	24 840,27	10 515,57	14 324,70
708800	REFACT HORS GROUPE	1 320,00	1 406,53	-86,53
708810	REFACT GROUPE	600 914,20	396 548,62	204 365,58
Total 2052/FG - Production de services vendue, France		5 035 609,89	4 986 188,70	49 421,19
TOTAL PRODUCTION SERVICES - FRANCE		5 035 609,89	4 986 188,70	49 421,19
TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		5 035 609,89	4 986 188,70	49 421,19
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION				
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION				
740000	SUBVENTION D'EXPLOITATION	33 166,47	27 777,81	5 388,66
Total 2052/FO - Subventions d'exploitation N		33 166,47	27 777,81	5 388,66
TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		33 166,47	27 777,81	5 388,66
REPRISES AMORT DEPREC PROV TRANSF CHARGE				
791200	TRANSFERT CHG / FORMATION	3 800,00		3 800,00
791300	AVANTAGES EN NATURE	8 764,95	18 042,73	-9 277,78
791400	TRANSFERT CHG / PREVOYANC	3 266,25		3 266,25
Total 2052/FP - Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charç		15 831,20	18 042,73	-2 211,53
TOTAL REPRISES AMORT DEPREC PROV TRANSF CHARGE		15 831,20	18 042,73	-2 211,53
AUTRES PRODUITS				
758000	PRODUITS DE GESTION COURA	39,53	5,29	34,24
Total 2052/FQ - Autres produits N		39,53	5,29	34,24
TOTAL AUTRES PRODUITS		39,53	5,29	34,24
TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		49 037,20	45 825,83	3 211,37
PRODUITS FINANCIERS				
AUTRES INTERETS & PROD ASSIMILES				
764000	REVENUS DES DAT	3 352,02	2 753,28	598,74
768000	AUTRES PRODUITS FINANCIER	1 210,67	364,84	845,83
Total 2052/GL - Autres intérêts et produits assimilés N		4 562,69	3 118,12	1 444,57
TOTAL AUTRES INTERETS & PROD ASSIMILES		4 562,69	3 118,12	1 444,57
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		4 562,69	3 118,12	1 444,57
TOTAL GÉNÉRAL		5 089 209,78	5 035 132,65	54 077,13

Annexes

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 4 778 700 euros dégage un bénéfice de 653 360 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES GENERALES

Les comptes de l'exercice clos au 31/01/2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Logiciels : 1 à 3 ans
- * Aménagement installation : 5 à 8 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens

non décomposables à l'origine.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	456 327		2 023
Terrains	68 300		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	614 700		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	1 496 146		43 710
Matériel de transport	31 700		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	366 022		8 395
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	22 037		
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 598 905		52 106
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	11 581		
Prêts et autres immobilisations financières	3 250		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 831		
TOTAL GENERAL	3 070 063		54 129

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			458 350	
Terrains			68 300	
Constructions sur sol propre			614 700	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers	3 692		1 536 164	
Matériel de transport			31 700	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 520		372 898	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	6 667		15 370	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 879		2 639 132	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			11 581	
Prêts et autres immobilisations financières			3 250	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			14 831	
TOTAL GENERAL	11 879		3 112 313	

Rubriques		Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice		
Frais d'établissements et développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles		68 990	3 347		72 336		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		68 990	3 347		72 336		
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations générales,agenc.,aménag.		19 854	24 076		43 930		
Installations techniques, matériel et outillage industriels							
Installations générales, agenc. et aménag. divers		1 318 593	46 268		1 364 862		
Matériel de transport		31 700			31 700		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		330 180	23 581	1 520	352 241		
Emballages récupérables, divers							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 700 328	93 925	1 520	1 792 732		
TOTAL GENERAL		1 769 318	97 271	1 520	1 865 069		
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							
Charges réparties sur plusieurs exercices		Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice		
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL				
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 250	3 250	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	415 036	415 036	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	110 744	110 744	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	12 730	12 730	
Charges constatées d'avance	238 057	238 057	
TOTAL GENERAL	779 818	779 818	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	35	35		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	579 843	66 092	271 823	241 928
Emprunts et dettes financières divers	1 064	1 064		
Fournisseurs et comptes rattachés	640 311	640 311		
Personnel et comptes rattachés	124 966	124 966		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 503	52 503		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	121 391	121 391		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	19 236	19 236		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	18 037	18 037		
Autres dettes	718 096	718 096		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	8 937	8 937		
TOTAL GENERAL	2 284 419	1 770 668	271 823	241 928
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	65 362			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168800	INTÉRÊTS COURUS	34,60	38,50	-3,90
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		34,60	38,50	-3,90
DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH				
408100	FOURNISSEURS FNP	30 428,18	36 350,69	-5 922,51
408110	FOURNISSEURS FNP GROUPE	290 400,00	183 992,37	106 407,63
TOTAL DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH		320 828,18	220 343,06	100 485,12
AUTRES DETTES				
419800	CLIENTS AAE		6 900,00	-6 900,00
468600	CHARGES À PAYER	503,69		503,69
TOTAL AUTRES DETTES		503,69	6 900,00	-6 396,31
DETTE FISCALE ET SOCIALE				
428200	PROV CONGÉS PAYÉS	43 398,60	51 788,65	-8 390,05
428600	PERSONNEL CHARGES À PAYER	384,06	720,00	-335,94
438600	ORGANISMES SOCIAUX CAP	9 073,21	11 827,25	-2 754,04
448600	ETAT AUTRES CHARGES À PAY	5 610,00	5 690,00	-80,00
448610	ETAT TAXE D'APPRENTISSAGE	1 456,32	2 174,19	-717,87
448620	ETAT FORMATION CONTINUE	1 213,59	2 566,00	-1 352,41
448650	ETAT TVTS	134,18	153,60	-19,42
448660	ETAT TAXE HANDICAPÉS	6 782,16	6 449,02	333,14
448670	ETAT TAXE DE PUBLICITÉ	166,90	294,54	-127,64
TOTAL DETTE FISCALE ET SOCIALE		68 219,02	81 663,25	-13 444,23
TOTAL CHARGES A PAYER		389 585,49	308 944,81	80 640,68

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVAN	238 057,37	288 450,66	-50 393,29
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		238 057,37	288 450,66	-50 393,29
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PRODUITS CONSTATÉS D'AVAN	-8 937,02	-7 918,98	-1 018,04
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-8 937,02	-7 918,98	-1 018,04

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	CLIENTS FAE	4 110,00	2 057,20	2 052,80
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		4 110,00	2 057,20	2 052,80
AUTRES CREANCES				
409800	FOURNISSEURS ANP	5 619,17		5 619,17
468700	PRODUITS À RECEVOIR	4 666,62	4 888,88	-222,26
TOTAL AUTRES CREANCES		10 285,79	4 888,88	5 396,91
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
508800	INTÉRÊTS COURUS / DAT	1 799,32	448,93	1 350,39
TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		1 799,32	448,93	1 350,39
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		16 195,11	7 395,01	8 800,10

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires				
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales	500			100
Certificats d'investissements				

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Cautions BLOT IMMOBILIER	683 000				683 000	
TOTAL 683 000 683 000						

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

TRESORERIE ET COMPTE SEQUESTRE

Le compte de trésorerie correspondant au compte séquestre est inclus dans le poste disponibilités à hauteur de 716 K€. La contrepartie vis-à-vis des mandants figure en autres dettes pour un montant identique.

EFFECTIF MOYEN

- Cadres :	2
- Employés :	10
- Négociateurs :	<u>28</u>
TOTAL	40

RATTACHEMENT DES HONORAIRES, SALAIRES ET CHARGES :

Les honoraires facturés aux clients sont rattachés à l'exercice de la signature de l'acte notarié.

Les salaires et charges payés aux négociateurs et afférents à ces transactions sont également rattachés à l'exercice de la signature de l'acte authentique.

Un calcul est effectué en reprenant le chiffre d'affaires non facturé par mois et par négociateur multiplié par le taux de commission du mois du négociateur. Une charge constatée d'avance est comptabilisée pour la part de commission touchée en avance et des charges sociales payées. Ces charges constatées d'avances représentent 148 500 € dans les comptes au 31 janvier 2023.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles inscrites au bilan concernent l'acquisition des droits au bail des agences ainsi qu'un fonds commercial :

- - Droit au bail : 6 Place du Parlement et 1 rue Saint Georges – RENNES : 167 694€ (Cf. Acte notarié Me SCOUARNEC du 27/12/2006)
- - Droit au bail : 20 Cours Kennedy – RENNES : 50 000€ (Cf. Acte notarié Me FOUCHE du 22/07/2016)
- - Fonds commercial de VANNES : 165 000€ (Cf. Acte du 04/10/2007)

Annexe 7 :
Comptes de l'exercice clos au 31.01.2023 de BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD, Société
Absorbée

BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD

93 Avenue HENRI FREVILLE

35200 Rennes

Comptes au 31/01/2023

Copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif	8
Détail des comptes - Passif	11
Détail des comptes - Charges	14
Détail des comptes - Produits	19

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/01/2023	31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	20 534	18 368	2 166	3 703
Fonds commercial	281 015		281 015	281 015
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 776 129	1 522 737	253 392	290 916
Immobilisations en cours	5 949		5 949	3 500
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	268 296		268 296	6 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	9 270		9 270	9 270
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 552		2 552	2 452
ACTIF IMMOBILISE	2 363 745	1 541 105	822 640	596 855
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	113 119		113 119	129 007
Autres créances	78 713		78 713	54 036
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	546 101		546 101	750 381
(dont actions propres :)				
Disponibilités	738 195		738 195	849 341
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	136 969		136 969	162 768
ACTIF CIRCULANT	1 613 097		1 613 097	1 945 533
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 976 842	1 541 105	2 435 737	2 542 388

Rubriques	31/01/2023	31/01/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 170 000)	170 000	170 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	17 000	17 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	846 165	741 016
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	296 896	505 149
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 330 062	1 433 165
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	20	25
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	49 673	65 548
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	377 576	304 677
Dettes fiscales et sociales	143 743	170 791
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	533 980	567 264
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	684	917
DETTES	1 105 675	1 109 222
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 435 737	2 542 388

Compte de résultat

Déclaration au 31/01/2023

Rubriques	France	Exportation	31/01/2023	31/01/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 741 494		2 741 494	2 754 448
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 741 494		2 741 494	2 754 448
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			17 667	13 694
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 269	6 461
Autres produits			9	50
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 765 438	2 774 653
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			972 111	986 490
Impôts, taxes et versements assimilés			54 518	42 125
Salaires et traitements			1 026 177	1 021 746
Charges sociales			261 811	299 010
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			65 572	62 020
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			692	416
CHARGES D'EXPLOITATION			2 380 881	2 411 807
RESULTAT D'EXPLOITATION			384 557	362 845
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				240 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 143	1 274
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			2 143	241 274
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			414	510
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			414	510
RESULTAT FINANCIER			1 729	240 763
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			386 286	603 609

Rubriques	31/01/2023	31/01/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 000	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		25
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		25
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 000	-25
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	95 390	98 434
TOTAL DES PRODUITS	2 773 581	3 015 926
TOTAL DES CHARGES	2 476 685	2 510 777
BENEFICE OU PERTE	296 896	505 149

Annexe 8 :
Comptes de l'exercice clos au 31.01.2023 de BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD, Société
Absorbée

BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD

93 Avenue HENRI FREVILLE

35200 Rennes

Comptes au 31/01/2023

Sandra BLOT

✓ Certified by  yousign

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif	8
Détail des comptes - Passif	11
Détail des comptes - Charges	13
Détail des comptes - Produits	17

Annexes

Règles et méthodes comptables	19
Immobilisations	21
Amortissements	22
Provisions et dépréciations	23
Créances et dettes	24
Charges à payer	25
Charges et produits constatés d'avance	26
Produits à recevoir	27
Composition du capital social	28
Notes	29

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/01/2023	31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	22 654	21 625	1 029	1 726
Fonds commercial	138 176		138 176	138 176
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 238 586	1 022 747	215 839	283 926
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	4 855		4 855	4 855
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 895		6 895	6 895
ACTIF IMMOBILISE	1 411 166	1 044 372	366 793	435 578
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	85 658	7 191	78 467	129 729
Autres créances	119 920		119 920	48 636
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 100 250		1 100 250	1 000 993
(dont actions propres :)				
Disponibilités	437 483		437 483	957 855
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	89 407		89 407	219 880
ACTIF CIRCULANT	1 832 717	7 191	1 825 527	2 357 093
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 243 883	1 051 563	2 192 320	2 792 670

Rubriques	31/01/2023	31/01/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 40 000)	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 072 238	980 301
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	349 495	691 936
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 465 733	1 716 238
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	290 260	255 732
Dettes fiscales et sociales	97 629	156 898
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	337 099	661 770
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 599	2 032
DETTES	726 587	1 076 433
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 192 320	2 792 670

Rubriques	France	Exportation	31/01/2023	31/01/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 271 647		2 271 647	2 965 881
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 271 647		2 271 647	2 965 881
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 511	10 844
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			12 920	5 549
Autres produits			12	20
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 288 089	2 982 294
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			699 853	740 301
Impôts, taxes et versements assimilés			41 368	46 910
Salaires et traitements			781 491	878 127
Charges sociales			221 405	286 685
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			78 989	88 693
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			10	76
CHARGES D'EXPLOITATION			1 823 115	2 040 794
RESULTAT D'EXPLOITATION			464 974	941 501
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 047	805
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			2 047	805
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER			2 047	805
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			467 021	942 306

Rubriques	31/01/2023	31/01/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	117 526	250 370
TOTAL DES PRODUITS	2 290 137	2 983 100
TOTAL DES CHARGES	1 940 641	2 291 164
BENEFICE OU PERTE	349 495	691 936

Détail des comptes

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CONCESSIONS, BREVETS, AUT DROITS				
205000	LOGICIELS	22 653,95	22 471,73	182,22
Total 2050/AF - Concessions, brevets et droits similaires, brut		22 653,95	22 471,73	182,22
280500	AMORT LOGICIELS	-21 625,10	-20 745,31	-879,79
Total 2050/AG - Concessions, brevets et droits similaires, amortissements et pi		-21 625,10	-20 745,31	-879,79
TOTAL CONCESSIONS, BREVETS, AUT DROITS		1 028,85	1 726,42	-697,57
FONDS COMMERCIAL				
206000	DROITS AU BAIL	138 175,80	138 175,80	
Total 2050/AH - Fonds commercial, brut		138 175,80	138 175,80	
TOTAL FONDS COMMERCIAL		138 175,80	138 175,80	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		139 204,65	139 902,22	-697,57
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
AUTRES IMMOBILISAT. CORPORELLES				
218100	AMÉNAGEMENTS INSTALLATION	968 041,55	966 017,09	2 024,46
218300	MATÉRIEL DE BUREAU ET INF	131 273,42	130 368,24	905,18
218400	MOBILIER	139 270,97	139 270,97	
Total 2050/AT - Autres immobilisations corporelles, brut		1 238 585,94	1 235 656,30	2 929,64
281810	AMORT INSTALLATIONS	-771 884,33	-712 475,98	-59 408,35
281830	AMORT MATÉRIEL INFORMATIQ	-116 643,43	-112 108,85	-4 534,58
281840	AMORT MOBILIER	-134 219,56	-127 145,66	-7 073,90
Total 2050/AU - Autres immobilisations corporelles, amortissements et provisic		-1 022 747,32	-951 730,49	-71 016,83
TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. CORPORELLES		215 838,62	283 925,81	-68 087,19
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		215 838,62	283 925,81	-68 087,19
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
271710	PARTS SOCIALES FNAIM	3 600,00	3 600,00	
271720	PARTS SOCIALES GARANTIE	1 240,00	1 240,00	
271730	PARTS SOCIALES CMB	15,00	15,00	
Total 2050/BD - Autres titres immobilisés, brut		4 855,00	4 855,00	
TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISES		4 855,00	4 855,00	
AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES				
275000	DÉPÔTS CAUTIONS VERSÉS	6 894,94	6 894,94	
Total 2050/BH - Autres immobilisations financières, brut		6 894,94	6 894,94	
TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES		6 894,94	6 894,94	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		11 749,94	11 749,94	
CLIENTS ET DIVERS				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41100D	CLIENTS	28 173,59	42 859,69	-14 686,10
41110D	CLIENTS GROUPE	44 605,47	84 594,21	-39 988,74
416000	CLIENTS DOUTEUX	8 599,99	8 599,99	

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
Total 2050/BX - Clients et comptes rattachés, brut		81 379,05	136 053,89	-54 674,84
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		81 379,05	136 053,89	-54 674,84
CLIENTS-PRODUITS NON FACTURES				
418100	CLIENTS FAE	4 278,80	866,00	3 412,80
Total 2050/BX - Clients et comptes rattachés, brut		4 278,80	866,00	3 412,80
TOTAL CLIENTS-PRODUITS NON FACTURES		4 278,80	866,00	3 412,80
DEPRECIATIONS CLIENTS				
491000	PROV DÉPRÉ CLIENTS	-7 190,63	-7 190,63	
Total 2050/BY - Clients et comptes rattachés, amortissements et provisions		-7 190,63	-7 190,63	
TOTAL DEPRECIATIONS CLIENTS		-7 190,63	-7 190,63	
TOTAL CLIENTS ET DIVERS		78 467,22	129 729,26	-51 262,04
AUTRES CREANCES				
FOURNISSEURS DEBITEURS				
40100D	FOURNISSEURS		369,08	-369,08
40110D	FOURNISSEURS GROUPE	414,00	7 007,14	-6 593,14
409800	FOURNISSEURS ANP	17 220,34		17 220,34
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		17 634,34	7 376,22	10 258,12
TOTAL FOURNISSEURS DEBITEURS		17 634,34	7 376,22	10 258,12
ETAT ET COLLECTIVITES				
445660	TVA DÉDUCTIBLE SUR ABS	21 934,81	20 977,53	957,28
445860	TVA / FNP	24 243,22	18 982,34	5 260,88
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		46 178,03	39 959,87	6 218,16
TOTAL ETAT ET COLLECTIVITES		46 178,03	39 959,87	6 218,16
GROUPE ET ASSOCIES				
45100D	C/C - INTEGRATION FISCALE	52 474,00		52 474,00
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		52 474,00		52 474,00
TOTAL GROUPE ET ASSOCIES		52 474,00		52 474,00
DEBITEURS DIVERS				
468700	PRODUITS À RECEVOIR	3 633,30	1 300,00	2 333,30
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		3 633,30	1 300,00	2 333,30
TOTAL DEBITEURS DIVERS		3 633,30	1 300,00	2 333,30
TOTAL AUTRES CREANCES		119 919,67	48 636,09	71 283,58
TRESORERIE ET DIVERS				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
508020	CMB ACTIV/PRO EPARGNE - SUD	1 100 000,00	1 000 784,36	99 215,64
508800	INTÉRÊTS COURUS / DAT	250,00	208,50	41,50
Total 2050/CD - Valeurs mobilières de placement, brut		1 100 250,00	1 000 992,86	99 257,14
TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		1 100 250,00	1 000 992,86	99 257,14
DISPONIBILITES				
512300	CMB - BIH SUD	101 803,15	386 454,80	-284 651,65
513000	COMPTE SÉQUESTRE	335 680,00	571 400,00	-235 720,00

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
Total 2050/CF - Disponibilités, brut		437 483,15	957 854,80	-520 371,65
TOTAL DISPONIBILITES		437 483,15	957 854,80	-520 371,65
TOTAL TRESORERIE ET DIVERS		1 537 733,15	1 958 847,66	-421 114,51
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVAN	89 406,55	219 879,50	-130 472,95
Total 2050/CH - Charges constatées d'avance, brut		89 406,55	219 879,50	-130 472,95
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		89 406,55	219 879,50	-130 472,95
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION		89 406,55	219 879,50	-130 472,95
TOTAL GÉNÉRAL		2 192 319,80	2 792 670,48	-600 350,68

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL				
101000	CAPITAL SOCIAL	40 000,00	40 000,00	
Total 2051/DA - Capital social ou individuel N		40 000,00	40 000,00	
TOTAL CAPITAL		40 000,00	40 000,00	
RESERVE LEGALE				
106100	RÉSERVE LÉGALE	4 000,00	4 000,00	
Total 2051/DD - Réserve légale N		4 000,00	4 000,00	
TOTAL RESERVE LEGALE		4 000,00	4 000,00	
AUTRES RESERVES				
106800	AUTRES RÉSERVES	1 072 237,59	980 301,46	91 936,13
Total 2051/DG - Autres réserves N		1 072 237,59	980 301,46	91 936,13
TOTAL AUTRES RESERVES		1 072 237,59	980 301,46	91 936,13
RESULTAT DE L'EXERCICE				
	RESULTAT DE L'EXERCICE	349 495,22	691 936,13	-342 440,91
Total 2051/DI - Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) N		349 495,22	691 936,13	-342 440,91
TOTAL RESULTAT DE L'EXERCICE		349 495,22	691 936,13	-342 440,91
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1 465 732,81	1 716 237,59	-250 504,78
FOURNISSEURS				
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
40100C	FOURNISSEURS	15 087,70	23 996,73	-8 909,03
40110C	FOURNISSEURS GROUPE	112 866,96	117 135,74	-4 268,78
Total 2051/DX - Dettes fournisseurs et comptes rattachés N		127 954,66	141 132,47	-13 177,81
TOTAL FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		127 954,66	141 132,47	-13 177,81
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES				
408100	FOURNISSEURS FNP	9 905,66	13 207,43	-3 301,77
408110	FOURNISSEURS FNP GROUPE	152 400,00	101 392,56	51 007,44
Total 2051/DX - Dettes fournisseurs et comptes rattachés N		162 305,66	114 599,99	47 705,67
TOTAL FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES		162 305,66	114 599,99	47 705,67
TOTAL FOURNISSEURS		290 260,32	255 732,46	34 527,86
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES				
421000	PERSONNEL RÉMUNÉRATIONS	35 134,01	44 898,36	-9 764,35
42300C	PERSONNEL FRAIS DEPLACEMENT	298,01	46,74	251,27
428200	PROV CONGÉS PAYÉS	13 044,26	13 256,69	-212,43
Total 2051/DY - Dettes fiscales et sociales N		48 476,28	58 201,79	-9 725,51
TOTAL PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES		48 476,28	58 201,79	-9 725,51
SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX				
431000	URSSAF	9 764,75	18 233,13	-8 468,38
432000	RETRAITE A.G.R.R. -	2 907,56	5 315,08	-2 407,52
433210	PRÉVOYANCE PREVADIES	260,08	330,20	-70,12

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
433220	MUTUELLE PREVADIES	1 741,80	1 828,89	-87,09
438600	ORGANISMES SOCIAUX CAP	3 367,07	3 471,07	-104,00
Total 2051/DY - Dettes fiscales et sociales N		18 041,26	29 178,37	-11 137,11
TOTAL SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX		18 041,26	29 178,37	-11 137,11
ETAT ET COLLECTIVITES				
442100	TRESOR PUBLIC - PAS	1 343,71	2 678,44	-1 334,73
445510	TVA A DÉCAISSER	12 093,46	35 693,44	-23 599,98
445620	TVA DÉDUCTIBLE SUR IMMOS	95,18		95,18
445710	TVA COLLECTÉE	13 539,18	22 651,65	-9 112,47
445870	TVA / FAE	713,03	144,33	568,70
448600	ETAT AUTRES CHARGES À PAY	2 215,00	5 276,00	-3 061,00
448610	ETAT TAXE D'APPRENTISSAGE	581,55	1 263,54	-681,99
448620	ETAT FORMATION CONTINUE	485,31	1 474,28	-988,97
448650	ETAT TVTS	45,00	69,42	-24,42
448670	ETAT TAXE DE PUBLICITÉ		267,00	-267,00
Total 2051/DY - Dettes fiscales et sociales N		31 111,42	69 518,10	-38 406,68
TOTAL ETAT ET COLLECTIVITES		31 111,42	69 518,10	-38 406,68
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		97 628,96	156 898,26	-59 269,30
AUTRES DETTES				
GROUPE				
45100C	C/C - INTEGRATION FISCALE		90 370,00	-90 370,00
Total 2051/EA - Autres dettes N			90 370,00	-90 370,00
TOTAL GROUPE			90 370,00	-90 370,00
AUTRES COMPTES CREDITEURS				
467100	COMPTE SÉQUESTRE CRÉDITEU	335 680,00	571 400,00	-235 720,00
Total 2051/EA - Autres dettes N		335 680,00	571 400,00	-235 720,00
TOTAL AUTRES COMPTES CREDITEURS		335 680,00	571 400,00	-235 720,00
CHARGES A PAYER				
468600	CHARGES À PAYER	1 418,70		1 418,70
Total 2051/EA - Autres dettes N		1 418,70		1 418,70
TOTAL CHARGES A PAYER		1 418,70		1 418,70
TOTAL AUTRES DETTES		337 098,70	661 770,00	-324 671,30
COMPTES DE REGULARISATION				
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PRODUITS CONSTATÉS D'AVAN	1 599,01	2 032,17	-433,16
Total 2051/EB - Produits constatés d'avance N		1 599,01	2 032,17	-433,16
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		1 599,01	2 032,17	-433,16
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION		1 599,01	2 032,17	-433,16
TOTAL GÉNÉRAL		2 192 319,80	2 792 670,48	-600 350,68

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES				
MATIERES ET FOURN. NON STOCKEES				
606100	ENERGIE	14 598,06	12 498,23	2 099,83
606200	EAU	657,24	630,65	26,59
606300	FOURNITURES PETITS ÉQUIP	4 556,12	1 829,86	2 726,26
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIV	2 097,22	3 070,79	-973,57
606500	FOURNITURES INFORMATIQUES	2 011,18	1 155,69	855,49
606700	FOURNITURES DÉCORATIONS	52,78	222,77	-169,99
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		23 972,60	19 407,99	4 564,61
TOTAL MATIERES ET FOURN. NON STOCKEES		23 972,60	19 407,99	4 564,61
LOCATIONS				
613100	LOCATION GÉRANCE	7 500,00	7 500,00	
613200	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	157 234,56	167 838,08	-10 603,52
613300	LOCATIONS PARKINGS ET GAR	5 449,92	4 897,53	552,39
613400	LOCATIONS MATÉRIELS	1 592,63	2 172,82	-580,19
613500	LOCATIONS VEHICULES	5 652,09	4 715,43	936,66
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		177 429,20	187 123,86	-9 694,66
TOTAL LOCATIONS		177 429,20	187 123,86	-9 694,66
CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE				
614100	CHARGES LOCATIVES	2 250,98	4 857,88	-2 606,90
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		2 250,98	4 857,88	-2 606,90
TOTAL CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE		2 250,98	4 857,88	-2 606,90
ENTRETIEN ET REPARATIONS				
615200	ENTRETIEN BIEN IMMOBILIER	4 109,59	6 893,43	-2 783,84
615600	MAINTENANCE	20 435,25	19 277,48	1 157,77
615700	ENTRETIEN VÉHICULE	1 588,61	255,61	1 333,00
615800	INSTALLATION MATERIEL		489,10	-489,10
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		26 133,45	26 915,62	-782,17
TOTAL ENTRETIEN ET REPARATIONS		26 133,45	26 915,62	-782,17
PRIMES D'ASSURANCES				
616100	ASSURANCE VÉHICULES	64,76		64,76
616200	ASSURANCE CONSTRUCTIONS	1 424,86	1 769,04	-344,18
616400	ASSURANCE FNAIM RISQ EXP	2 284,57	2 050,34	234,23
616700	ASSURANCE DIRIGEANTS	33,73		33,73
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		3 807,92	3 819,38	-11,46
TOTAL PRIMES D'ASSURANCES		3 807,92	3 819,38	-11,46
DIVERS				
618100	DOCUMENTATION GÉNÉRALE		14,00	-14,00
628000	COTISATIONS PROFESSIONNEL	2 613,67	3 301,50	-687,83
628400	FRAIS DE RECRUTEMENT		20,36	-20,36
628600	FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	332,27	22 135,56	-21 803,29
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		2 945,94	25 471,42	-22 525,48
TOTAL DIVERS		2 945,94	25 471,42	-22 525,48

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
PERSONNEL EXTERIEUR A ENTREPRISE				
621200	AUTRES SERVICES EXTERIEUR	2 481,80	767,82	1 713,98
621400	PERSONNEL GRP MIS A DISPO	12 576,10	10 840,31	1 735,79
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		15 057,90	11 608,13	3 449,77
TOTAL PERSONNEL EXTERIEUR A ENTREPRISE		15 057,90	11 608,13	3 449,77
REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES				
622200	HONORAIRES DE RÉTROCESSIO	108 134,27	139 860,59	-31 726,32
622600	COMMISSIONS ET HONORAIRES	900,00	2 037,50	-1 137,50
622610	HONORAIRES CAC	3 880,00	3 700,00	180,00
622620	HONORAIRES AVOCATS	2 899,56	955,03	1 944,53
622630	HONORAIRES - PS HOLDING	165 700,01	158 793,99	6 906,02
622700	FRAIS D'ACTES ET DE CONTE	865,30	377,93	487,37
622800	HONORAIRES DIVERS	3 550,00	5 650,00	-2 100,00
622900	CCI-FRAIS CARTE PROFESSIONNELLES	790,00	1 910,00	-1 120,00
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		286 719,14	313 285,04	-26 565,90
TOTAL REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES		286 719,14	313 285,04	-26 565,90
PUBLICITE, RELATIONS EXTERIEURES				
623100	ANNONCES ET INSERTIONS		1 124,38	-1 124,38
623300	FOIRE EXPO ANIMATIONS	10 227,62	8 317,94	1 909,68
623400	CADEAUX À LA CLIENTÈLE	6 453,25	4 889,94	1 563,31
623410	CADEAUX PERSONNEL	10 987,28	4 835,31	6 151,97
623500	DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	24 601,50	24 147,96	453,54
623510	INDEMNITÉS DIVERSES VERSEES AUX CLI	3 429,82	3 866,95	-437,13
623600	IMPRIMES CARTES VISITES	8 255,14	2 871,88	5 383,26
623700	PUBLICITÉ	45 293,30	31 628,92	13 664,38
623710	PUBLICITÉ GRATUITE	15 028,09	24 833,46	-9 805,37
623800	DONS POURBOIRES	20,00		20,00
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		124 296,00	106 516,74	17 779,26
TOTAL PUBLICITE, RELATIONS EXTERIEURES		124 296,00	106 516,74	17 779,26
TRANSPORTS BIENS ET DU PERSONNEL				
624100	TRANSPORT SUR ACHATS	71,19		71,19
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		71,19		71,19
TOTAL TRANSPORTS BIENS ET DU PERSONNEL		71,19		71,19
DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS				
625100	DÉPLACEMENT / GAZOIL	2 417,26	1 522,33	894,93
625200	DÉPLACEMENT / KM	8 055,68	6 462,96	1 592,72
625700	RECEPTION RESTAURANT	576,38	318,91	257,47
625710	CONSOMMATIONS	1 228,25	1 038,75	189,50
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		12 277,57	9 342,95	2 934,62
TOTAL DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS		12 277,57	9 342,95	2 934,62
FRAIS POSTAUX, TELECOMMUNICATIONS				
626100	FRAIS POSTAUX	5 305,21	9 199,11	-3 893,90
626200	TÉLÉPHONE FAX	5 526,43	5 781,47	-255,04

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
626210	INTERNET	7 692,14	10 020,22	-2 328,08
626300	TÉLÉPHONE PORTABLE	6 027,75	6 666,56	-638,81
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		24 551,53	31 667,36	-7 115,83
TOTAL FRAIS POSTAUX, TELECOMMUNICATIONS		24 551,53	31 667,36	-7 115,83
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES				
627000	SERVICES BANCAIRES	339,77	285,11	54,66
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		339,77	285,11	54,66
TOTAL SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		339,77	285,11	54,66
TOTAL AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		699 853,19	740 301,48	-40 448,29
IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES				
IMPOTS & TAXES SUR REMUNERATIONS				
631200	TAXE D'APPRENTISSAGE	4 046,33	6 291,91	-2 245,58
631300	FORMAT CONT/ OBLIG LEGALE	6 396,99	9 000,38	-2 603,39
Total 2052/FX - Impôts, taxes et versements assimilés N		10 443,32	15 292,29	-4 848,97
TOTAL IMPOTS & TAXES SUR REMUNERATIONS		10 443,32	15 292,29	-4 848,97
AUTRES IMPOTS ET TAXES				
635110	CFE TAXE PROFESSIONNELLE	1 842,00	4 579,00	-2 737,00
635120	TAXE FONCIÈRE	10 384,91	11 268,13	-883,22
635140	TVTS	803,64	838,96	-35,32
635160	CVAE	17 924,00	14 656,00	3 268,00
637800	TAXES DIVERSES		25,50	-25,50
637810	TAXE SUR LA PUBLICITÉ	-30,22	250,48	-280,70
Total 2052/FX - Impôts, taxes et versements assimilés N		30 924,33	31 618,07	-693,74
TOTAL AUTRES IMPOTS ET TAXES		30 924,33	31 618,07	-693,74
TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES		41 367,65	46 910,36	-5 542,71
CHARGES DE PERSONNEL				
SALAIRES ET TRAITEMENTS				
641100	SALAIRES	678 752,73	921 702,11	-242 949,38
641200	PROVISION CONGÉS PAYÉS	2 008,31	15,70	1 992,61
641310	PROVISION PRIMES DIVERSES		-130,00	130,00
641320	SALAIRES CONSTATÉS D'AVAN	98 611,00	-42 581,00	141 192,00
641330	PROV S/ COM OU SAL A PAY		-1 100,50	1 100,50
641400	INDEMNITES DIVERSES	2 118,46		2 118,46
641440	INDEMNITE CHOMAGE PÂRTEIL		221,06	-221,06
Total 2052/FY - Salaires et traitements N		781 490,50	878 127,37	-96 636,87
TOTAL SALAIRES ET TRAITEMENTS		781 490,50	878 127,37	-96 636,87
CHARGES SOCIALES				
645100	URSSAF	115 111,66	187 436,21	-72 324,55
645200	PRÉVOYANCE NON CADRE	2 135,71	2 977,14	-841,43
645210	MUTUELLE	10 921,20	12 118,70	-1 197,50
645300	AGRR	32 984,39	61 039,25	-28 054,86
645400	ASSEDIC	24 992,10	35 161,05	-10 168,95
645820	CHARGES / PROV SALAIRE CC	32 840,00	-14 232,00	47 072,00

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
645825	CH S/ COM OU SAL A PAYER		-315,31	315,31
645840	CHARGES/PROV CONGÉS PAYES	372,57	226,45	146,12
647100	INDEMNITES TRANSPORT	179,74	94,60	85,14
647500	MÉDECINE DU TRAVAIL	1 867,90	1 954,33	-86,43
Total 2052/FZ - Charges sociales N		221 405,27	286 460,42	-65 055,15
TOTAL CHARGES SOCIALES		221 405,27	286 460,42	-65 055,15
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL				
648120	IND RUPTURE CONVENTIONNEL		224,71	-224,71
Total 2052/FZ - Charges sociales N			224,71	-224,71
TOTAL AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			224,71	-224,71
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL		1 002 895,77	1 164 812,50	-161 916,73
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS				
681110	DOT AMORT IMMOS INCORP	1 552,21	1 865,49	-313,28
681120	DOT AMORT IMMOS CORP	77 436,83	86 827,26	-9 390,43
Total 2052/GA - Dotations d'exploitation sur immobilisations, dotations aux am		78 989,04	88 692,75	-9 703,71
TOTAL AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS		78 989,04	88 692,75	-9 703,71
TOTAL DOTATIONS D'EXPLOITATION		78 989,04	88 692,75	-9 703,71
AUTRES CHARGES				
CHARGES DIV DE GESTION COURANTE				
658000	CHARGES DE GESTION COURAN	9,65	76,49	-66,84
Total 2052/GE - Autres charges N		9,65	76,49	-66,84
TOTAL CHARGES DIV DE GESTION COURANTE		9,65	76,49	-66,84
TOTAL AUTRES CHARGES		9,65	76,49	-66,84
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
695100	IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	117 526,00	250 370,00	-132 844,00
Total 2053/HK - Impôt sur les bénéfices N		117 526,00	250 370,00	-132 844,00
TOTAL IMPOTS SUR LES BENEFICES		117 526,00	250 370,00	-132 844,00
TOTAL IMPOTS SUR LES BENEFICES		117 526,00	250 370,00	-132 844,00
TOTAL GÉNÉRAL		1 940 641,30	2 291 163,58	-350 522,28

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
PRODUCTION SERVICES - FRANCE				
706000	PRESTATIONS DE SERVICES	2 105 857,67	2 756 652,27	-650 794,60
708201	RETRO COMMISSIONS BANQUE	2 320,00	4 083,69	-1 763,69
708800	REFACT HORS GROUPE	1 565,17	76,59	1 488,58
708810	REFACT GROUPE	161 903,76	205 068,02	-43 164,26
Total 2052/FG - Production de services vendue, France		2 271 646,60	2 965 880,57	-694 233,97
TOTAL PRODUCTION SERVICES - FRANCE		2 271 646,60	2 965 880,57	-694 233,97
TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		2 271 646,60	2 965 880,57	-694 233,97
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION				
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION				
740000	SUBVENTION D'EXPLOITATION	3 511,08	10 844,49	-7 333,41
Total 2052/FO - Subventions d'exploitation N		3 511,08	10 844,49	-7 333,41
TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		3 511,08	10 844,49	-7 333,41
REPRISES AMORT DEPREC PROV TRANSF CHARGE				
791100	TRANSFERT CHG / ASSURANCE	366,90	906,31	-539,41
791200	TRANSFERT CHG / FORMATION	5 400,00		5 400,00
791300	AVANTAGES EN NATURE	7 152,99	4 642,62	2 510,37
Total 2052/FP - Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charge		12 919,89	5 548,93	7 370,96
TOTAL REPRISES AMORT DEPREC PROV TRANSF CHARGE		12 919,89	5 548,93	7 370,96
AUTRES PRODUITS				
758000	PRODUITS DE GESTION COURA	11,87	20,36	-8,49
Total 2052/FQ - Autres produits N		11,87	20,36	-8,49
TOTAL AUTRES PRODUITS		11,87	20,36	-8,49
TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		16 442,84	16 413,78	29,06
PRODUITS FINANCIERS				
AUTRES INTERETS & PROD ASSIMILES				
768000	AUTRES PRODUITS FINANCIER	2 047,08	805,36	1 241,72
Total 2052/GL - Autres intérêts et produits assimilés N		2 047,08	805,36	1 241,72
TOTAL AUTRES INTERETS & PROD ASSIMILES		2 047,08	805,36	1 241,72
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		2 047,08	805,36	1 241,72
TOTAL GÉNÉRAL		2 290 136,52	2 983 099,71	-692 963,19

Annexes

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 2 192 320 euros dégage un bénéfice de 349 495 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES GENERALES

Les comptes de l'exercice clos au 31/01/2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Logiciel : 3 ans
- * Aménagement installation : 8 à 10 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	160 648		855
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	966 017		2 024
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	269 639		7 325
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 235 656		9 350
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	4 855		
Prêts et autres immobilisations financières	6 895		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 750		
TOTAL GENERAL	1 408 054		10 204

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		672	160 830	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers			968 042	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		6 420	270 544	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		6 420	1 238 586	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			4 855	
Prêts et autres immobilisations financières			6 895	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			11 750	
TOTAL GENERAL		7 092	1 411 166	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	20 745	1 552	672	21 625
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 745	1 552	672	21 625
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménagement.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	712 476	59 408		771 884
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	239 255	18 028	6 420	250 863
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	951 730	77 437	6 420	1 022 747
TOTAL GENERAL	972 476	78 989	7 092	1 044 372

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis. Fonds Cial Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains Construct. - sol propre - sol autrui - installations Install. Tech. Install. Gén. Mat. Transp. Mat bureau Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Page 23/29

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 895	6 895	
Clients douteux ou litigieux	8 600	8 600	
Autres créances clients	77 058	77 058	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	46 178	46 178	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	52 474	52 474	
Débiteurs divers	21 268	21 268	
Charges constatées d'avance	89 407	89 407	
TOTAL GENERAL	301 879	301 879	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	290 260	290 260		
Personnel et comptes rattachés	48 476	48 476		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 041	18 041		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	26 441	26 441		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	4 671	4 671		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	337 099	337 099		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 599	1 599		
TOTAL GENERAL	726 587	726 587		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
408100	FOURNISSEURS FNP	9 905,66	13 207,43	-3 301,77
408110	FOURNISSEURS FNP GROUPE	152 400,00	101 392,56	51 007,44
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		162 305,66	114 599,99	47 705,67
AUTRES DETTES				
468600	CHARGES À PAYER	1 418,70		1 418,70
TOTAL AUTRES DETTES		1 418,70		1 418,70
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	PROV CONGÉS PAYÉS	13 044,26	13 256,69	-212,43
438600	ORGANISMES SOCIAUX CAP	3 367,07	3 471,07	-104,00
448600	ETAT AUTRES CHARGES À PAY	2 215,00	5 276,00	-3 061,00
448610	ETAT TAXE D'APPRENTISSAGE	581,55	1 263,54	-681,99
448620	ETAT FORMATION CONTINUE	485,31	1 474,28	-988,97
448650	ETAT TVTS	45,00	69,42	-24,42
448670	ETAT TAXE DE PUBLICITÉ		267,00	-267,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		19 738,19	25 078,00	-5 339,81
TOTAL CHARGES A PAYER		183 462,55	139 677,99	43 784,56

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVAN	89 406,55	219 879,50	-130 472,95
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		89 406,55	219 879,50	-130 472,95
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PRODUITS CONSTATÉS D'AVAN	-1 599,01	-2 032,17	433,16
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-1 599,01	-2 032,17	433,16

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	CLIENTS FAE	4 278,80	866,00	3 412,80
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		4 278,80	866,00	3 412,80
AUTRES CREANCES				
409800	FOURNISSEURS ANP	17 220,34		17 220,34
468700	PRODUITS À RECEVOIR	3 633,30	1 300,00	2 333,30
TOTAL AUTRES CREANCES		20 853,64	1 300,00	19 553,64
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
508800	INTÉRÊTS COURUS / DAT	250,00	208,50	41,50
TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		250,00	208,50	41,50
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		25 382,44	2 374,50	23 007,94

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	500			80
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

TRESORERIE ET COMPTE SEQUESTRE

Le compte de trésorerie correspondant au compte séquestre est inclus dans le poste disponibilités à hauteur de 336 K€. La contrepartie vis-à-vis des mandants figure en autres dettes pour un montant identique.

RATTACHEMENT DES HONORAIRES, SALAIRES ET CHARGES :

Les honoraires facturés aux clients sont rattachés à l'exercice de la signature de l'acte notarié. Les salaires et charges payés aux négociateurs et afférents à ces transactions sont également rattachés à l'exercice de la signature de l'acte authentique.

Un calcul est effectué en reprenant le chiffre d'affaires non facturé par mois et par négociateur multiplié par le taux de commission du mois du négociateur. Une charge constatée d'avance est comptabilisée pour la part de commission touchée en avance et des charges sociales payées. Ces charges constatées d'avances représentent 59 236 € dans les comptes au 31 janvier 2023.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles inscrites au bilan concernent l'acquisition des droits au bail des agences :

- Droit au bail : 2 rue de Suisse – RENNES : 30 490€
- Droit au bail : 7 avenue Maréchal Leclerc – MORDELLES : 42 685,80€ (*Cf. Acte notarié Me COUEDRO du 18/07/2003*)
- Droit au bail : 2 rue Joseph Bertrand – BAIN DE BRETAGNE : 65 000€ (*Cf. Acte notarié Me DOUETTE du 31/01/2019*)

EFFECTIF MOYEN

- Cadres :	
- Employés :	5
- Négociateurs :	<u>13</u>
TOTAL	18

Annexe 9 :

Comptes de l'exercice clos au 31.01.2023 de BLOT IMMOBILIER EMERAUDE, Société Absorbée

SARL BLOT IMMOBILIER EMERAUDE

26 Rue VILLE PEPIN

35400 SAINT MALO

Comptes au 31/01/2023

Sandra BLOT

✓ Certified by  yousign

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif	8
Détail des comptes - Passif	11
Détail des comptes - Charges	14
Détail des comptes - Produits	18

Annexes

Règles et méthodes comptables	21
Immobilisations	23
Amortissements	24
Provisions et dépréciations	25
Créances et dettes	26
Charges à payer	27
Charges et produits constatés d'avance	28
Charges constatées d'avance	29
Produits à recevoir	30
Composition du capital social	31
Dettes garanties par des sûretés réelles	32
Notes sur le bilan	33
Notes sur le compte de résultat	34
Autres informations	35
Tableau des filiales et participations	36

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/01/2023	31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	37 488	31 141	6 347	3 367
Fonds commercial	863 792		863 792	863 792
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	36 000		36 000	36 000
Constructions	324 000	18 322	305 678	318 638
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 353 276	1 106 887	246 389	303 413
Immobilisations en cours	12 010		12 010	12 010
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	338 000		338 000	338 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	5 135		5 135	5 135
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 679		2 679	2 679
ACTIF IMMOBILISE	2 972 380	1 156 349	1 816 031	1 883 034
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	54 548		54 548	42 790
Autres créances	138 090		138 090	38 251
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 182 908		1 182 908	869 142
(dont actions propres :)				
Disponibilités	906 065		906 065	1 468 252
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	133 322		133 322	228 231
ACTIF CIRCULANT	2 414 934		2 414 934	2 646 666
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 387 314	1 156 349	4 230 964	4 529 700

Rubriques	31/01/2023	31/01/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 737 375	1 548 048
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	651 504	789 327
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 399 879	2 348 375
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	223	271
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	580 678	706 546
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	364 368	204 770
Dettes fiscales et sociales	133 861	236 426
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	751 708	1 033 064
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	247	247
DETTES	1 831 085	2 181 324
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 230 964	4 529 700

Rubriques	France	Exportation	31/01/2023	31/01/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 800 422		2 800 422	3 145 027
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 800 422		2 800 422	3 145 027
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			12 667	5 656
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			16 718	12 374
Autres produits			20	5
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 829 826	3 163 061
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			-43	-6
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			685 961	681 394
Impôts, taxes et versements assimilés			59 490	70 753
Salaires et traitements			1 085 694	1 135 014
Charges sociales			336 912	382 623
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			92 818	85 601
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			143	88
CHARGES D'EXPLOITATION			2 260 975	2 355 467
RESULTAT D'EXPLOITATION			568 851	807 594
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			227 500	201 621
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 835	3 422
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			230 335	205 043
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			5 289	3 034
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			5 289	3 034
RESULTAT FINANCIER			225 045	202 008
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			793 897	1 009 602

Rubriques	31/01/2023	31/01/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		4 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000	4 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 000	-1 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	147 393	219 275
TOTAL DES PRODUITS	3 065 161	3 372 104
TOTAL DES CHARGES	2 413 657	2 582 776
BENEFICE OU PERTE	651 504	789 327

Détail des comptes

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CONCESSIONS, BREVETS, AUT DROITS				
205000	LOGICIELS	37 487,92	37 607,22	-119,30
Total 2050/AF - Concessions, brevets et droits similaires, brut		37 487,92	37 607,22	-119,30
280500	AMORT LOGICIELS	-31 140,76	-34 240,52	3 099,76
Total 2050/AG - Concessions, brevets et droits similaires, amortissements et		-31 140,76	-34 240,52	3 099,76
TOTAL CONCESSIONS, BREVETS, AUT DROITS		6 347,16	3 366,70	2 980,46
FONDS COMMERCIAL				
206000	DROITS AU BAIL	681 581,67	681 581,67	
207000	FONDS DE COMMERCE	182 210,00	182 210,00	
Total 2050/AH - Fonds commercial, brut		863 791,67	863 791,67	
TOTAL FONDS COMMERCIAL		863 791,67	863 791,67	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		870 138,83	867 158,37	2 980,46
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS				
211000	Terrains	36 000,00	36 000,00	
Total 2050/AN - Terrains, brut		36 000,00	36 000,00	
TOTAL TERRAINS		36 000,00	36 000,00	
CONSTRUCTIONS				
213000	Constructions	324 000,00	324 000,00	
Total 2050/AP - Constructions, brut		324 000,00	324 000,00	
281300	Amortis. constructions	-18 321,53	-5 361,53	-12 960,00
Total 2050/AQ - Constructions, amortissements et provisions		-18 321,53	-5 361,53	-12 960,00
TOTAL CONSTRUCTIONS		305 678,47	318 638,47	-12 960,00
AUTRES IMMOBILISAT. CORPORELLES				
218100	AMÉNAGEMENTS INSTALLATION	1 085 596,17	1 085 596,17	
218300	MATÉRIEL DE BUREAU ET INF	186 363,53	193 151,11	-6 787,58
218400	MOBILIER	81 316,72	81 316,72	
Total 2050/AT - Autres immobilisations corporelles, brut		1 353 276,42	1 360 064,00	-6 787,58
281810	AMORT INSTALLATIONS	-871 239,04	-816 788,20	-54 450,84
281830	AMORT MATÉRIEL INFORMATIQ	-158 129,50	-166 827,69	8 698,19
281840	AMORT MOBILIER	-77 518,65	-73 035,13	-4 483,52
Total 2050/AU - Autres immobilisations corporelles, amortissements et provi:		-1 106 887,19	-1 056 651,02	-50 236,17
TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. CORPORELLES		246 389,23	303 412,98	-57 023,75
IMMOBILISATIONS EN COURS				
231000	IMMOBILISATIONS EN COURS	12 010,00	12 010,00	
Total 2050/AV - Immobilisations en cours, brut		12 010,00	12 010,00	
TOTAL IMMOBILISATIONS EN COURS		12 010,00	12 010,00	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		600 077,70	670 061,45	-69 983,75

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TITRES DE PARTICIPATIONS				
261000	TITRES DE PARTICIPATIONS	338 000,00	338 000,00	
Total 2050/CU - Autres participations, brut		338 000,00	338 000,00	
TOTAL TITRES DE PARTICIPATIONS		338 000,00	338 000,00	
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
271710	PARTS SOCIALES FNAIM	3 000,00	3 000,00	
271720	PARTS SOCIALES GARANTIE	2 120,00	2 120,00	
271730	PARTS SOCIALES CMB	15,00	15,00	
Total 2050/BD - Autres titres immobilisés, brut		5 135,00	5 135,00	
TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISES		5 135,00	5 135,00	
AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES				
275000	DÉPÔTS CAUTIONS VERSÉS	2 678,99	2 678,99	
Total 2050/BH - Autres immobilisations financières, brut		2 678,99	2 678,99	
TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES		2 678,99	2 678,99	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		345 813,99	345 813,99	
CLIENTS ET DIVERS				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41100D	CLIENTS	33 750,00	17 220,00	16 530,00
41110D	CLIENTS GROUPE	20 798,23	25 569,68	-4 771,45
Total 2050/BX - Clients et comptes rattachés, brut		54 548,23	42 789,68	11 758,55
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		54 548,23	42 789,68	11 758,55
TOTAL CLIENTS ET DIVERS		54 548,23	42 789,68	11 758,55
AUTRES CREANCES				
FOURNISSEURS DEBITEURS				
40100D	FOURNISSEURS	1 401,20		1 401,20
409800	FOURNISSEURS ANP	1 064,36	1 412,71	-348,35
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		2 465,56	1 412,71	1 052,85
TOTAL FOURNISSEURS DEBITEURS		2 465,56	1 412,71	1 052,85
PERSONNEL				
421102	NET NEGATIF	87,68		87,68
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		87,68		87,68
TOTAL PERSONNEL		87,68		87,68
SECURITE SOC. ET ORG SOCX				
432100	IRREP	1 826,19	1 826,19	
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		1 826,19	1 826,19	
TOTAL SECURITE SOC. ET ORG SOCX		1 826,19	1 826,19	
ETAT ET COLLECTIVITES				
444100	Etat - impôts sur les bénéfices	71 882,00		71 882,00
445620	TVA DÉDUCTIBLE SUR IMMOS	1 156,04		1 156,04
445660	TVA DÉDUCTIBLE SUR ABS	32 756,22	15 404,85	17 351,37

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
445860	TVA / FNP	26 328,06	18 940,64	7 387,42
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		132 122,32	34 345,49	97 776,83
TOTAL ETAT ET COLLECTIVITES		132 122,32	34 345,49	97 776,83
DEBITEURS DIVERS				
468700	PRODUITS À RECEVOIR	1 588,69	666,66	922,03
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		1 588,69	666,66	922,03
TOTAL DEBITEURS DIVERS		1 588,69	666,66	922,03
TOTAL AUTRES CREANCES		138 090,44	38 251,05	99 839,39
TRESORERIE ET DIVERS				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
508020	CMB ACTIV'PRO EPARGNE - BIE	834 812,67	333 513,46	501 299,21
508040	CA COMPTE EXCEDENT PRO BIE	45 689,16	45 639,52	49,64
508100	DAT - BIE		186 000,00	-186 000,00
508120	DAT - LCL	301 842,83	301 339,32	503,51
508800	INTÉRÊTS COURUS / DAT	563,83	2 649,94	-2 086,11
Total 2050/CD - Valeurs mobilières de placement, brut		1 182 908,49	869 142,24	313 766,25
TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		1 182 908,49	869 142,24	313 766,25
DISPONIBILITES				
512300	CMB - BIE	159 072,73	448 303,21	-289 230,48
512600	CREDIT AGRICOLE - BIE	5 830,13	4 281,61	1 548,52
512800	LCL	494,00	617,00	-123,00
513000	COMPTE SÉQUESTRE	740 668,00	1 015 050,00	-274 382,00
Total 2050/CF - Disponibilités, brut		906 064,86	1 468 251,82	-562 186,96
TOTAL DISPONIBILITES		906 064,86	1 468 251,82	-562 186,96
TOTAL TRESORERIE ET DIVERS		2 088 973,35	2 337 394,06	-248 420,71
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVAN	133 321,89	228 231,14	-94 909,25
Total 2050/CH - Charges constatées d'avance, brut		133 321,89	228 231,14	-94 909,25
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		133 321,89	228 231,14	-94 909,25
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION		133 321,89	228 231,14	-94 909,25
TOTAL GÉNÉRAL		4 230 964,43	4 529 699,74	-298 735,31

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL				
101300	CAPITAL SOUSCRIT APPELÉ V	10 000,00	10 000,00	
Total 2051/DA - Capital social ou individuel N		10 000,00	10 000,00	
TOTAL CAPITAL		10 000,00	10 000,00	
RESERVE LEGALE				
106100	RÉSERVE LÉGALE	1 000,00	1 000,00	
Total 2051/DD - Réserve légale N		1 000,00	1 000,00	
TOTAL RESERVE LEGALE		1 000,00	1 000,00	
AUTRES RESERVES				
106800	AUTRES RÉSERVES	1 737 375,25	1 548 047,80	189 327,45
Total 2051/DG - Autres réserves N		1 737 375,25	1 548 047,80	189 327,45
TOTAL AUTRES RESERVES		1 737 375,25	1 548 047,80	189 327,45
RESULTAT DE L'EXERCICE				
	RESULTAT DE L'EXERCICE	651 503,69	789 327,45	-137 823,76
Total 2051/DI - Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) N		651 503,69	789 327,45	-137 823,76
TOTAL RESULTAT DE L'EXERCICE		651 503,69	789 327,45	-137 823,76
TOTAL CAPITAUX PROPRES		2 399 878,94	2 348 375,25	51 503,69
EMPRUNTS OBLIGATAIRES				
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERT.				
168800	INTÉRÊTS COURUS	222,99	271,17	-48,18
Total 2051/DS - Emprunts obligataires convertibles N		222,99	271,17	-48,18
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERT.		222,99	271,17	-48,18
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES		222,99	271,17	-48,18
EMPRUNTS & DETTES ETAB. DE CREDIT				
EMPRUNTS				
16400C	EMPRUNTS / AUTRES TIERS	580 677,94	706 546,09	-125 868,15
Total 2051/DU - Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit N		580 677,94	706 546,09	-125 868,15
TOTAL EMPRUNTS		580 677,94	706 546,09	-125 868,15
TOTAL EMPRUNTS & DETTES ETAB. DE CREDIT		580 677,94	706 546,09	-125 868,15
FOURNISSEURS				
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
40100C	FOURNISSEURS	27 984,42	20 530,23	7 454,19
40110C	FOURNISSEURS GROUPE	177 031,18	67 461,20	109 569,98
Total 2051/DX - Dettes fournisseurs et comptes rattachés N		205 015,60	87 991,43	117 024,17
TOTAL FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		205 015,60	87 991,43	117 024,17
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES				
408100	FOURNISSEURS FNP	11 791,68	9 481,58	2 310,10
408110	FOURNISSEURS FNP GROUPE	147 560,94	107 296,76	40 264,18
Total 2051/DX - Dettes fournisseurs et comptes rattachés N		159 352,62	116 778,34	42 574,28

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
TOTAL FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES		159 352,62	116 778,34	42 574,28
TOTAL FOURNISSEURS		364 368,22	204 769,77	159 598,45
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES				
421000	PERSONNEL RÉMUNÉRATIONS	44 498,71	70 478,34	-25 979,63
42300C	PERSONNEL FRAIS DEPLACEMENT	8,70	22,90	-14,20
428200	PROV CONGÉS PAYÉS	17 399,06	15 354,33	2 044,73
428600	PERSONNEL CHARGES À PAYER	7 754,00	10 228,00	-2 474,00
Total 2051/DY - Dettes fiscales et sociales N		69 660,47	96 083,57	-26 423,10
TOTAL PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES		69 660,47	96 083,57	-26 423,10
SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX				
431000	URSSAF	17 104,95	35 231,12	-18 126,17
432000	RETRAITE A.G.R.R. -	3 750,88	13 021,66	-9 270,78
433210	PRÉVOYANCE PREVADIES	423,57	595,44	-171,87
433220	MUTUELLE PREVADIES	2 351,43	2 438,52	-87,09
438600	ORGANISMES SOCIAUX CAP	6 993,87	8 283,04	-1 289,17
Total 2051/DY - Dettes fiscales et sociales N		30 624,70	59 569,78	-28 945,08
TOTAL SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX		30 624,70	59 569,78	-28 945,08
ETAT ET COLLECTIVITES				
442100	ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE	2 513,41	6 034,59	-3 521,18
444100	Etat - impôts sur les bénéfices		20 387,00	-20 387,00
445510	TVA A DÉCAISSER	12 888,00	36 608,00	-23 720,00
445710	TVA COLLECTÉE	9 091,36	7 131,61	1 959,75
448600	ETAT AUTRES CHARGES À PAY	3 004,00	2 142,65	861,35
448610	ETAT TAXE D'APPRENTISSAGE	988,21	1 133,79	-145,58
448620	ETAT FORMATION CONTINUE	880,40	1 340,50	-460,10
448650	ETAT TVTS	85,79	127,37	-41,58
448660	ETAT TAXE HANDICAPÉS	4 125,00	5 867,60	-1 742,60
Total 2051/DY - Dettes fiscales et sociales N		33 576,17	80 773,11	-47 196,94
TOTAL ETAT ET COLLECTIVITES		33 576,17	80 773,11	-47 196,94
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		133 861,34	236 426,46	-102 565,12
AUTRES DETTES				
GROUPE				
45100C	COMPTE COURANT/INTEGRATION FISCALE		6 974,00	-6 974,00
Total 2051/EA - Autres dettes N			6 974,00	-6 974,00
TOTAL GROUPE			6 974,00	-6 974,00
AUTRES COMPTES CREDITEURS				
467000	DÉBITEURS DIVERS	11 040,00	11 040,00	
467100	COMPTE SÉQUESTRE CRÉDITEUR	740 668,00	1 015 050,00	-274 382,00
Total 2051/EA - Autres dettes N		751 708,00	1 026 090,00	-274 382,00
TOTAL AUTRES COMPTES CREDITEURS		751 708,00	1 026 090,00	-274 382,00
TOTAL AUTRES DETTES		751 708,00	1 033 064,00	-281 356,00

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
COMPTES DE REGULARISATION				
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PRODUITS CONSTATÉS D'AVAN	247,00	247,00	
Total 2051/EB - Produits constatés d'avance N		247,00	247,00	
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		247,00	247,00	
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION		247,00	247,00	
TOTAL GÉNÉRAL		4 230 964,43	4 529 699,74	-298 735,31

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
ACHATS				
ACHATS MATIERES PREM & APPROVIS.				
609100	RRR OBTENUS SUR ACHATS	-43,02	-6,48	-36,54
Total 2052/FU - Achats de matières premières et autres approvisionnements		-43,02	-6,48	-36,54
TOTAL ACHATS MATIERES PREM & APPROVIS.		-43,02	-6,48	-36,54
TOTAL ACHATS		-43,02	-6,48	-36,54
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES				
MATIERES ET FOURN. NON STOCKEES				
606100	ENERGIE	18 851,15	18 711,71	139,44
606200	EAU	1 177,73	1 569,46	-391,73
606300	FOURNITURES PETITS ÉQUIP	3 287,74	2 779,41	508,33
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIF	2 480,07	2 427,69	52,38
606500	FOURNITURES INFORMATIQUES	963,68	877,83	85,85
606700	FOURNITURES DÉCORATIONS	5 912,01	5 020,68	891,33
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		32 672,38	31 386,78	1 285,60
TOTAL MATIERES ET FOURN. NON STOCKEES		32 672,38	31 386,78	1 285,60
LOCATIONS				
613200	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	196 745,79	208 661,17	-11 915,38
613400	LOCATIONS MATÉRIELS	2 823,03	3 242,14	-419,11
613500	LOCATIONS VEHICULES	9 802,81	20 107,17	-10 304,36
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		209 371,63	232 010,48	-22 638,85
TOTAL LOCATIONS		209 371,63	232 010,48	-22 638,85
CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE				
614100	CHARGES LOCATIVES	5 474,73	3 723,73	1 751,00
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		5 474,73	3 723,73	1 751,00
TOTAL CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE		5 474,73	3 723,73	1 751,00
ENTRETIEN ET REPARATIONS				
615200	ENTRETIEN BIEN IMMOBILIER	11 989,58	4 853,60	7 135,98
615600	MAINTENANCE	24 526,57	24 803,04	-276,47
615700	ENTRETIEN VÉHICULE	1 026,31	1 507,52	-481,21
615800	INSTALLATION MATERIEL	472,90		472,90
615900	ENTRETIEN DIVERS	1 557,14	1 636,49	-79,35
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		39 572,50	32 800,65	6 771,85
TOTAL ENTRETIEN ET REPARATIONS		39 572,50	32 800,65	6 771,85
PRIMES D'ASSURANCES				
616100	ASSURANCE VÉHICULES	1 066,27	992,98	73,29
616200	ASSURANCE CONSTRUCTIONS	3 876,13	3 761,62	114,51
616400	ASSURANCE FNAIM RISQ EXP	2 722,06	3 098,02	-375,96
616700	ASSURANCE DIRIGEANTS	34,62		34,62
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		7 699,08	7 852,62	-153,54
TOTAL PRIMES D'ASSURANCES		7 699,08	7 852,62	-153,54

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
DIVERS				
618300	DOCUMENTATION TECHNIQUE	36,07	138,60	-102,53
628000	COTISATIONS PROFESSIONNEL	4 012,59	4 652,50	-639,91
628600	FRAIS FORMATION DU PERSONNEL	598,63	12 820,32	-12 221,69
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		4 647,29	17 611,42	-12 964,13
TOTAL DIVERS		4 647,29	17 611,42	-12 964,13
PERSONNEL EXTERIEUR A ENTREPRISE				
621200	AUTRES SERVICES EXTERIEUR	906,25	769,94	136,31
621400	PERSONNEL GRP MIS A DISPO	17 435,04	14 390,11	3 044,93
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		18 341,29	15 160,05	3 181,24
TOTAL PERSONNEL EXTERIEUR A ENTREPRISE		18 341,29	15 160,05	3 181,24
REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES				
622200	HONORAIRES DE RÉTROCESSIO	44 105,00	58 214,50	-14 109,50
622610	HONORAIRES CAC	4 320,00	4 100,00	220,00
622620	HONORAIRES AVOCATS	3 586,95	3 000,00	586,95
622630	HONORAIRES - PS HOLDING	120 352,00	116 346,00	4 006,00
622700	FRAIS D'ACTES ET DE CONTE	1 662,38	5 396,47	-3 734,09
622800	HONORAIRES DIVERS	2 989,10	2 400,00	589,10
622900	FRAIS CC CARTES PRO	893,00	385,00	508,00
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		177 908,43	189 841,97	-11 933,54
TOTAL REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES		177 908,43	189 841,97	-11 933,54
PUBLICITE, RELATIONS EXTERIEURES				
623100	ANNONCES ET INSERTIONS	1 204,14	1 347,66	-143,52
623300	FOIRE EXPO ANIMATIONS	14 352,30	8 078,71	6 273,59
623400	CADEAUX À LA CLIENTÈLE	2 451,78	835,30	1 616,48
623410	CADEAUX PERSONNEL	4 881,28	1 209,07	3 672,21
623500	DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	18 087,34	5 117,86	12 969,48
623510	INDEMNITÉS DIVERSES VERSEES AUX CLI	377,50	1 070,10	-692,60
623600	IMPRIMES CARTES VISITES	26 696,71	29 966,90	-3 270,19
623700	PUBLICITÉ	56 625,16	35 978,63	20 646,53
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		124 676,21	83 604,23	41 071,98
TOTAL PUBLICITE, RELATIONS EXTERIEURES		124 676,21	83 604,23	41 071,98
DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS				
625100	DÉPLACEMENT / GAZOIL	5 390,51	6 960,52	-1 570,01
625200	DÉPLACEMENT / KM	23 747,08	19 684,78	4 062,30
625300	DÉPLCT / HOTEL TRANSPORT		150,00	-150,00
625400	DÉPLACEMENT / PÉAGES PARK	477,16	638,92	-161,76
625700	RECEPTION RESTAURANT	4 259,68	2 945,49	1 314,19
625710	CONSOMMATIONS	53,90		53,90
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		33 928,33	30 379,71	3 548,62
TOTAL DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS		33 928,33	30 379,71	3 548,62
FRAIS POSTAUX, TELECOMMUNICATIONS				
626100	FRAIS POSTAUX	11 142,80	15 097,13	-3 954,33

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
626200	TÉLÉPHONE FAX	5 454,10	5 673,06	-218,96
626210	INTERNET	6 859,94	7 485,90	-625,96
626300	TÉLÉPHONE PORTABLE	6 952,92	6 609,18	343,74
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		30 409,76	34 865,27	-4 455,51
TOTAL FRAIS POSTAUX, TELECOMMUNICATIONS		30 409,76	34 865,27	-4 455,51
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES				
627000	SERVICES BANCAIRES	1 259,14	2 157,18	-898,04
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		1 259,14	2 157,18	-898,04
TOTAL SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		1 259,14	2 157,18	-898,04
TOTAL AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		685 960,77	681 394,09	4 566,68
IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES				
IMPOTS & TAXES SUR REMUNERATIONS				
631200	TAXE D'APPRENTISSAGE	6 518,72	8 435,07	-1 916,35
631300	FORMAT CONT/ OBLIG LEGALE	10 329,29	11 863,39	-1 534,10
Total 2052/FX - Impôts, taxes et versements assimilés N		16 848,01	20 298,46	-3 450,45
TOTAL IMPOTS & TAXES SUR REMUNERATIONS		16 848,01	20 298,46	-3 450,45
AUTRES IMPOTS ET TAXES				
635110	CFE TAXE PROFESSIONNELLE	6 021,00	5 721,00	300,00
635120	TAXE FONCIÈRE	11 738,55	9 575,84	2 162,71
635130	CONTRIBUTION HANDICAPÉS	3 675,00	5 630,60	-1 955,60
635140	TVTS	1 045,34	2 519,08	-1 473,74
635160	CVAE	20 118,00	5 508,00	14 610,00
635400	DROITS D'ENREGISTREMENTS		21 449,00	-21 449,00
637800	TAXES DIVERSES	44,09	50,81	-6,72
Total 2052/FX - Impôts, taxes et versements assimilés N		42 641,98	50 454,33	-7 812,35
TOTAL AUTRES IMPOTS ET TAXES		42 641,98	50 454,33	-7 812,35
TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES		59 489,99	70 752,79	-11 262,80
CHARGES DE PERSONNEL				
SALAIRES ET TRAITEMENTS				
641100	SALAIRES	1 015 425,06	1 147 833,39	-132 408,33
641120	RETRAIT SALAIRES IP EXO		1 345,51	-1 345,51
641200	PROVISION CONGÉS PAYÉS	2 044,73	-421,76	2 466,49
641310	PROVISION PRIMES DIVERSES	-2 554,00	9 878,00	-12 432,00
641320	SALAIRES CONSTATÉS D'AVAN	70 777,83	-23 696,25	94 474,08
641440	INDEMNITE CHOMAGE PARTIEL		75,48	-75,48
Total 2052/FY - Salaires et traitements N		1 085 693,62	1 135 014,37	-49 320,75
TOTAL SALAIRES ET TRAITEMENTS		1 085 693,62	1 135 014,37	-49 320,75
CHARGES SOCIALES				
645100	URSSAF	182 294,37	228 042,67	-45 748,30
645200	PRÉVOYANCE NON CADRE	4 816,33	5 304,24	-487,91
645210	MUTUELLE	14 082,60	15 807,00	-1 724,40
645300	AGRR	70 239,66	84 513,89	-14 274,23

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
645400	ASSEDIC	40 856,07	44 746,49	-3 890,42
645810	CHARGES / PROV PRIME	-1 139,00	4 536,00	-5 675,00
645820	CHARGES / PROV SALAIRE CC	23 076,22	-2 890,46	25 966,68
645840	CHARGES/PROV CONGÉS PAYES	-160,17	-227,27	67,10
647500	MÉDECINE DU TRAVAIL	2 846,25	2 790,75	55,50
Total 2052/FZ - Charges sociales N		336 912,33	382 623,31	-45 710,98
TOTAL CHARGES SOCIALES		336 912,33	382 623,31	-45 710,98
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL		1 422 605,95	1 517 637,68	-95 031,73
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS				
681110	DOT AMORT IMMOS INCORP	3 357,26	3 168,75	188,51
681120	DOT AMORT IMMOS CORP	89 460,77	82 431,94	7 028,83
Total 2052/GA - Dotations d'exploitation sur immobilisations, dotations aux a		92 818,03	85 600,69	7 217,34
TOTAL AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS		92 818,03	85 600,69	7 217,34
TOTAL DOTATIONS D'EXPLOITATION		92 818,03	85 600,69	7 217,34
AUTRES CHARGES				
CHARGES DIV DE GESTION COURANTE				
658000	CHARGES DE GESTION COURAN	143,23	88,16	55,07
Total 2052/GE - Autres charges N		143,23	88,16	55,07
TOTAL CHARGES DIV DE GESTION COURANTE		143,23	88,16	55,07
TOTAL AUTRES CHARGES		143,23	88,16	55,07
CHARGES FINANCIERES				
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES				
661100	INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	5 289,15	3 034,31	2 254,84
Total 2052/GR - Intérêts et charges assimilées N		5 289,15	3 034,31	2 254,84
TOTAL INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		5 289,15	3 034,31	2 254,84
TOTAL CHARGES FINANCIERES		5 289,15	3 034,31	2 254,84
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
CHARGES EXCEPT DE GESTION				
671300	CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 000,00	-5 000,00
Total 2053/HE - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion N			5 000,00	-5 000,00
TOTAL CHARGES EXCEPT DE GESTION			5 000,00	-5 000,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES			5 000,00	-5 000,00
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
695100	IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	147 393,00	219 275,00	-71 882,00
Total 2053/HK - Impôt sur les bénéfices N		147 393,00	219 275,00	-71 882,00
TOTAL IMPOTS SUR LES BENEFICES		147 393,00	219 275,00	-71 882,00
TOTAL IMPOTS SUR LES BENEFICES		147 393,00	219 275,00	-71 882,00
TOTAL GÉNÉRAL		2 413 657,10	2 582 776,24	-169 119,14

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
PRODUCTION SERVICES - FRANCE				
706000	PRESTATIONS DE SERVICES	2 712 425,77	3 053 411,64	-340 985,87
708200	COMMISSIONS BANQUE EXO	994,00	297,11	696,89
708201	RETRO COMMISSIONS BANQUE		528,31	-528,31
708810	REFACT GROUPE	87 001,82	90 789,80	-3 787,98
Total 2052/FG - Production de services vendue, France		2 800 421,59	3 145 026,86	-344 605,27
TOTAL PRODUCTION SERVICES - FRANCE		2 800 421,59	3 145 026,86	-344 605,27
TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		2 800 421,59	3 145 026,86	-344 605,27
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION				
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION				
740000	SUBVENTION D'EXPLOITATION	12 666,62	5 655,53	7 011,09
Total 2052/FO - Subventions d'exploitation N		12 666,62	5 655,53	7 011,09
TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		12 666,62	5 655,53	7 011,09
REPRISES AMORT DEPREC PROV TRANSF CHARGE				
791100	TRANSFERT CHG / ASSURANCE	922,03		922,03
791200	TRANSFERT CHG / FORMATION	9 400,00		9 400,00
791300	AVANTAGES EN NATURE	6 396,30	9 384,03	-2 987,73
791400	TRANSFERT CHG / PREVOYANC		2 989,98	-2 989,98
Total 2052/FP - Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charç		16 718,33	12 374,01	4 344,32
TOTAL REPRISES AMORT DEPREC PROV TRANSF CHARGE		16 718,33	12 374,01	4 344,32
AUTRES PRODUITS				
758000	PRODUITS DE GESTION COURA	19,72	4,67	15,05
Total 2052/FQ - Autres produits N		19,72	4,67	15,05
TOTAL AUTRES PRODUITS		19,72	4,67	15,05
TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		29 404,67	18 034,21	11 370,46
PRODUITS FINANCIERS				
PRODUITS FINANCIERS PARTICIPATION				
761000	REVENUS TITRES DE PARTICI	227 500,00	201 620,75	25 879,25
Total 2052/GJ - Produits financiers de participation N		227 500,00	201 620,75	25 879,25
TOTAL PRODUITS FINANCIERS PARTICIPATION		227 500,00	201 620,75	25 879,25
AUTRES INTERETS & PROD ASSIMILES				
764000	REVENUS DES DAT	1 107,93	3 050,52	-1 942,59
768000	AUTRES PRODUITS FINANCIER	1 726,60	371,35	1 355,25
Total 2052/GL - Autres intérêts et produits assimilés N		2 834,53	3 421,87	-587,34
TOTAL AUTRES INTERETS & PROD ASSIMILES		2 834,53	3 421,87	-587,34
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		230 334,53	205 042,62	25 291,91
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
PRODUITS EXCEPT DE GESTION				
771000	AUTRES PRODUITS EXCEPTION	5 000,00		5 000,00
Total 2053/HA - Produits exceptionnels sur opérations de gestion N		5 000,00		5 000,00

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
TOTAL PRODUITS EXCEPT DE GESTION		5 000,00		5 000,00
REPRISES PROV DEPREC & TRANSF DE CHARGES				
787500	REP / PROV RISQUES EXCEPT		4 000,00	-4 000,00
Total 2053/HC - Reprises sur provisions et transferts de charges N			4 000,00	-4 000,00
TOTAL REPRISES PROV DEPREC & TRANSF DE CHARGES			4 000,00	-4 000,00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 000,00	4 000,00	1 000,00
TOTAL GÉNÉRAL		3 065 160,79	3 372 103,69	-306 942,90

Annexes

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 4 230 964 euros dégage un bénéfice de 651 504 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES GENERALES

Les comptes de l'exercice clos au 31/01/2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Le règlement ANC 2015-06 du 23/11/2015, d'application au 1^{er} janvier 2016, prévoit que les fonds commerciaux peuvent faire l'objet d'un amortissement. La société a analysé ces règles et n'a procédé à aucun changement sur les durées d'utilisation, considérant que ces durées sont toujours non limitées. L'application de ces règles n'a donc aucune incidence sur les comptes annuels. La société a procédé à un test de dépréciation sur ces éléments incorporels. En date du 31/01/2023, la société estime qu'ils ne présentent pas de perte de valeur.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Logiciels : 1 à 3 ans
- * Aménagement installation : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	901 399		6 338
Terrains	36 000		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	324 000		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	1 085 596		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	274 468		19 477
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	12 010		
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 732 074		19 477
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	338 000		
Autres titres immobilisés	5 135		
Prêts et autres immobilisations financières	2 679		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	345 814		
TOTAL GENERAL	2 979 287		25 815

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		6 457	901 280	
Terrains			36 000	
Constructions sur sol propre			324 000	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers			1 085 596	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		26 265	267 680	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			12 010	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		26 265	1 725 286	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			338 000	
Autres titres immobilisés			5 135	
Prêts et autres immobilisations financières			2 679	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			345 814	
TOTAL GENERAL		32 722	2 972 380	

Rubriques		Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice		
Frais d'établissements et développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles		34 241	3 357	6 457	31 141		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		34 241	3 357	6 457	31 141		
Terrains							
Constructions sur sol propre		5 362	12 960		18 322		
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations générales,agenc.,aménag.							
Installations techniques, matériel et outillage industriels							
Installations générales, agenc. et aménag. divers		816 788	54 451		871 239		
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier		239 863	22 050	26 265	235 648		
Emballages récupérables, divers							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 062 013	89 461	26 265	1 125 209		
TOTAL GENERAL		1 096 253	92 818	32 722	1 156 349		
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							
Charges réparties sur plusieurs exercices		Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice		
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL				
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 679		2 679
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	54 548	54 548	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	88	88	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 826	1 826	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	71 882	71 882	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	60 240	60 240	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 054	4 054	
Charges constatées d'avance	133 322	133 322	
TOTAL GENERAL	328 640	325 961	2 679

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	223	223		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	580 678	126 855	305 839	147 984
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	364 368	364 368		
Personnel et comptes rattachés	69 660	69 660		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 625	30 625		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	21 979	21 979		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	11 597	11 597		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	751 708	751 708		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	247	247		
TOTAL GENERAL	1 831 085	1 377 262	305 839	147 984
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	125 868			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168800	INTÉRÊTS COURUS	222,99	271,17	-48,18
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		222,99	271,17	-48,18
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
408100	FOURNISSEURS FNP	11 791,68	9 481,58	2 310,10
408110	FOURNISSEURS FNP GROUPE	147 560,94	107 296,76	40 264,18
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		159 352,62	116 778,34	42 574,28
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	PROV CONGÉS PAYÉS	17 399,06	15 354,33	2 044,73
428600	PERSONNEL CHARGES À PAYER	7 754,00	10 228,00	-2 474,00
438600	ORGANISMES SOCIAUX CAP	6 993,87	8 283,04	-1 289,17
448600	ETAT AUTRES CHARGES À PAY	3 004,00	2 142,65	861,35
448610	ETAT TAXE D'APPRENTISSAGE	988,21	1 133,79	-145,58
448620	ETAT FORMATION CONTINUE	880,40	1 340,50	-460,10
448650	ETAT TVTS	85,79	127,37	-41,58
448660	ETAT TAXE HANDICAPÉS	4 125,00	5 867,60	-1 742,60
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		41 230,33	44 477,28	-3 246,95
TOTAL CHARGES A PAYER		200 805,94	161 526,79	39 279,15

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVAN	133 321,89	228 231,14	-94 909,25
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		133 321,89	228 231,14	-94 909,25
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PRODUITS CONSTATÉS D'AVAN	-247,00	-247,00	
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-247,00	-247,00	

CA20CHAAVA

[illegible]

Compte	Libellé	31/01/2023	31/01/2022	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
AUTRES CREANCES				
409800	FOURNISSEURS ANP	1 064,36	1 412,71	-348,35
468700	PRODUITS À RECEVOIR	1 588,69	666,66	922,03
TOTAL AUTRES CREANCES		2 653,05	2 079,37	573,68
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
508800	INTÉRÊTS COURUS / DAT	563,83	2 649,94	-2 086,11
TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		563,83	2 649,94	-2 086,11
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		3 216,88	4 729,31	-1 512,43

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires				
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales	500			20
Certificats d'investissements				

Rubriques	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	580 678
Emprunts et dettes financières divers	
Nantissement produits épargne à hauteur de 100 K€	
Mandat d'hypothéquer pour le CMB sur l'immeuble situé 55 rue Levasseur à DINARD. Valeur nette comptable de 354 638 €.	
TOTAL	580 678

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles inscrites au bilan concernent l'acquisition des droits au bail des agences :

- Droit au bail : 62 Chaussée du Sillon – Saint Malo (Cf acte notarié Me LORANS du 30/05/1996)	68 602.06 €
- Droit au Bail : 29 rue du Port – Cancale (Cf acte notarié Me ANDRE du 15/10/2002)	60 979.61 €
- Droit au Bail : 26 rue Ville Pépin– Saint Servan (Cf acte notarié Me CATHOU du 30/06/2005)	290 000.00 €
- Droit d'entrée : 26 rue Ville Pepin – Saint Malo (Cf facture SCI INTRA MUROS du 03/11/2006)	152 000.00 €
- Droit au Bail : 20 place du Marchix – Dinan (Cf acte notarié Me GAUTRON du 12/01/2021)	110 000.00 €

	681 581.67 €
 - Fonds de Commerce d'Agence Immobilière – Dinard (Cf acte notarié Me DAUGUET du 15/01/2004)	 182 210.00 € -----
	TOTAL : 863 791.67 €

Trésorerie et compte séquestre

Le compte de trésorerie correspondant au compte séquestre est inclus dans le poste disponibilités à hauteur de 741 K€. La contrepartie vis-à-vis des mandants figure en autres dettes pour un montant identique.

RATTACHEMENT DES HONORAIRES, SALAIRES ET CHARGES

Les honoraires facturés aux clients sont rattachés à l'exercice de la signature de l'acte notarié :
les salaires et charges payés aux négociateurs et afférents à ces transactions sont également
rattachés à l'exercice de la signature de l'acte authentique.

Effectif moyen

- Cadres :	2
- Employés :	6
- Négociateurs :	<u>15</u>
TOTAL :	23

Tableau des filiales et participations

	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus	Chiffre d'affaires du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations.					
1. Filiales					
BLOT COMMERCE EMERAUDE	927 693	75,00%	300 000,00	1 400 337	461 911
BLOT GESTION EMERAUDE	192 005	95,00%	38 000,00	445 500	73 045
2. Participations					
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
1. Filiales non reprises au § A.					
a. Filiales françaises					
b. Filiales étrangères					
2. Participations non reprises au § A.					
a. Dans des sociétés françaises					
b. Dans des sociétés étrangères					

Annexe 10 :

Comptes de l'exercice clos au 31.01.2023 de BLOT HABITAT BRETAGNE, Société Absorbée

BLOT HABITAT BRETAGNE

93 Avenue HENRI FREVILLE

35000 RENNES

Comptes au 31/01/2023

Copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif	8
Détail des comptes - Passif	10
Détail des comptes - Charges	12
Détail des comptes - Produits	16

Comptes annuels

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits similaires	3 911	3 902	9	575
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Autres immobilisations corporelles	39 731	33 028	6 702	13 915
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres titres immobilisés	40		40	40
Autres immobilisations financières	10 775		10 775	10 775
ACTIF IMMOBILISE	54 457	36 930	17 527	25 305
STOCKS ET EN-COURS				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	6 871		6 871	1 523
Autres créances	40 093		40 093	28 655
DIVERS				
Disponibilités	76 140		76 140	66 187
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	25 223		25 223	21 380
ACTIF CIRCULANT	148 327		148 327	117 745
TOTAL GENERAL	202 784	36 930	165 854	143 049

Capital social ou individuel (dont versé :	50 000)	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)		
Report à nouveau		-328 400	-280 523
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-4 523	-47 876
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		-282 923	-278 400
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		184 160	153 991
Dettes fiscales et sociales		14 407	20 281
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		250 210	247 177
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES		448 777	421 449
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL		165 854	143 049

Compte de résultat

Déclaration au 31/01/2023

Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	311 113	311 113	273 285
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	311 113	311 113	273 285
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		8 000	5 189
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges		2 172	591
Autres produits		7	3
PRODUITS D'EXPLOITATION		321 292	279 067
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		146 080	144 401
Impôts, taxes et versements assimilés		5 505	3 810
Salaires et traitements		137 748	134 613
Charges sociales		26 669	31 518
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		7 778	10 832
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges		4	4
CHARGES D'EXPLOITATION		323 783	325 178
RESULTAT D'EXPLOITATION		-2 491	-46 110
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS			
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées		2 032	1 766
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES		2 032	1 766
RESULTAT FINANCIER		-2 032	-1 766
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-4 523	-47 876

Produits exceptionnels sur opérations de gestion

Produits exceptionnels sur opérations en capital

Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion

Charges exceptionnelles sur opérations en capital

Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions

CHARGES EXCEPTIONNELLES

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Participation des salariés aux résultats de l'entreprise

Impôts sur les bénéfices

TOTAL DES PRODUITS	321 292	279 067
---------------------------	----------------	----------------

TOTAL DES CHARGES	325 815	326 944
--------------------------	----------------	----------------

BENEFICE OU PERTE	-4 523	-47 876
--------------------------	---------------	----------------

Annexe 11 :
Etat des inscriptions et nantissement de BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD, Société
Absorbée



Etat des inscriptions

Du chef de : **BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD**
Adresse demandée : **93 Avenue Henri Fréville 35200 Rennes**
N° d'identification : **425 117 033**
Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement

A la demande de : **Claire FAVRAIS**

État des inscriptions de gages sans dépossession

Article R. 521-2, 1° du code de commerce Décret n° 2006-1804 du 23 décembre 2006 (abrogé) hors la catégorie 12 de l'arrêté du 1er février 2007 relatif à la nomenclature visée à l'article 2 (6°) du décret n° 2006-1804 du 23 décembre 2006

A jour au 03/07/2023 Gage sans dépossession

au 03/07/2023 Gage des stocks

au 03/07/2023 Nantissement de l'outillage et du matériel

Néant

État des inscriptions de nantissements conventionnels de parts sociales (sociétés civiles, SARL, SNC)

Articles 1866 et 2355 du code civil et R. 521-2, 2° du code de commerce Catégorie 12 uniquement de l'arrêté du 1er février 2007 relatif à la nomenclature visée à l'article 2 (6°) du décret n° 2006-1804 du 23 décembre 2006 (abrogé)

A jour au 03/07/2023 Nantissement de parts sociales

Néant

État des inscriptions de privilèges du vendeur de fonds de commerce

Articles L. 141-6 du code de commerce et R. 521-2, 3° du code de commerce

A jour au 03/07/2023 Privilège de vendeur

Néant



**État des inscriptions de nantissements
(conventionnels et judiciaires) du fonds de commerce**

Articles L. 142-3 et R. 521-2, 4° du code de commerce ;

Articles L.531-1, L.532-1 et L.533-1 et R.531-1, R.532-1 à R.532-9, R.531-1, R.533-1, R.533-2, R. 533-4 du code des procédures civiles d'exécution

A jour au 03/07/2023 Nantissement judiciaire de fonds

au 03/07/2023 Nantissement de fonds

Néant

État des inscriptions de déclarations de créances

Articles L. 141-22 du code de commerce et R. 521-2, 5° du code de commerce

A jour au 03/07/2023 Déclaration de créance

Néant

État des inscriptions de mesures d'inaliénabilité

Articles R. 521-2, 11°, R. 626-25, R. 631-35 et R. 642-12 du code de commerce

A jour au 03/07/2023 Biens inaliénables

Néant

État des inscriptions des clauses de réserve de propriété

Article L. 624-10 du code de commerce

Néant

État des inscriptions de contrats portant sur un bien ayant fait l'objet d'une publicité

Articles R. 521-2, 12°, L. 624-10 et R. 624-15 du code de commerce

A jour au 03/07/2023 Clause de réserve de propriété

au 03/07/2023 Contrat de location

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Rennes

Délivré le : 05/07/2023 à 09:15:28

État du chef de BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD, 93 Avenue Henri Fréville 35200 Rennes

Requis par : Claire FAVRAIS

Le greffier



État des inscriptions de privilège du trésor

Articles 1929 quater du code général des impôts, 396 bis du code général des impôts, annexe 2,
379 bis du code des douanes et R. 521-2, 13° du code de commerce

A jour au 03/07/2023 Privilège du trésor

Néant

État des inscriptions de privilège de la sécurité sociale et régimes complémentaires

Articles L. 243-5, R. 243-46 du code de la sécurité sociale et R. 521-2, 14° du code de commerce

A jour au 03/07/2023 Privilège de la sécurité sociale

Néant

État des inscriptions de warrants agricoles

Articles L. 342-4, R. 342-1 du code rural et de la pêche maritime et R. 521-2, 15° du code de commerce

Avertissement :

- Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023,
- Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.

Néant

État des inscriptions d'opérations de crédit-bail en matière mobilière

Articles L. 313-10, R. 313-4 du code monétaire et financier et R. 521-2, 16° du code de commerce

A jour au 03/07/2023 Crédit-bail en matière mobilière

Néant

État des inscriptions saisie pénale du fonds de commerce

Articles 706-157 du code de procédure pénale et R. 521-2, 17° du code de commerce

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Rennes
Délivré le 05/07/2023 à 09:15:28
Etat du chef de BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD, 93 Avenue Henri Freville 35200 Rennes
Requis par : Claire FAVRAIS

Le greffier



[Signature]

État des inscriptions de protêts et certificats de non-paiement*Articles L. 511-56, R. 511-4 du code de commerce, R. 131-49 du code monétaire et financier*

A jour au 03/07/2023 Protêts

Néant

État des inscriptions de prêts et délais*Articles L. 622-17, III, 2° et 3°, L. 631-14, R. 622-14 et R. 631-20 du code de commerce*

A jour au 03/07/2023 Prêts et délais

Néant

État des inscriptions de warrants autres qu'agricoles*Articles L. 523-3 et R. 524-1 du code de commerce (abrogés)*

A jour au 03/07/2023 Warrants

Néant

État des inscriptions de nantissement de l'outillage et du matériel*Articles L. 525-1 suivants du code de commerce (abrogés)*

Néant

État des inscriptions de gage des stocks*Article L. 527-1 et suivants du code de commerce (abrogés)*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Rennes

Délivré le : 05/07/2023 à 09:15:28

Etat du chef de : BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD, 93 Avenue Henri Fréville 35200 Rennes

Requis par : Claire FAVRAIS

Le greffier



A handwritten signature in black ink, likely belonging to the greffier (clerk).

Annexe 12 :

Liste de l'effectif salarié de BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD, Société Absorbée

BLOT IMMOBILIER HABITATION NORD - Registre personnel - Du 1 juin 2023 au 30 juin 2023

Matricule	Salarié	Sexe	Pays de nationalité	Date de naissance	Date entrée	Date ancienneté	Établissement	Emploi	CSP	Statut professionnel	Qualification	Particularités	Catégorie
0000321074	AUBREE THOMAS	M	FRANCE	03/11/1991	10/01/2022	10/01/2022	CHANTEPIE	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif		Contrat d'apprentissage entreprises non artisanales d'au moins 11 salariés (loi de 1987)	VRP
0000321092	AUBRY MAEVA	F	FRANCE	17/11/2001	01/06/2023		VITRE	Négociateur Statutaire Hab en apprentissage	462e	Pas de statut professionnel			Non VRP
0000321090	BERTIN ALLAN	M	FRANCE	20/07/1990	17/04/2023		MELESSE	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000321080	BRETON MAXIME	M	FRANCE	08/11/1988	19/04/2022	19/04/2022	CHATEAUBOURG	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000321059	CHEVALLIER PHILIPPE	M	FRANCE	20/04/1969	01/10/2020	01/03/2013	FOUGERES	Négociateur Immobilier	543g	Employé	Niveau : E2	Contrat d'apprentissage entreprises non artisanales d'au moins 11 salariés (loi de 1987)	Non VRP
0000321069	DAVID CLARA	F	FRANCE	25/11/2003	06/09/2021		BETTON	Négociateur Statutaire Hab en apprentissage	462e	Pas de statut professionnel			Non VRP
0000321058	DELAPORTE FLORIANE	F	FRANCE	13/02/1997	01/10/2020		FOUGERES	Négo. Stat. Service Location	463e	Représentant exclusif			VRP
0000321064	DEVIERY CAMILLE	F	FRANCE	16/09/1996	05/01/2021	27/09/2018	BETTON	Négociateur Location	463e	Représentant exclusif			VRP
0000321077	DUCHEMIN KILIAN	M	FRANCE	26/06/1997	11/01/2022	11/01/2022	ST GREGOIRE	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000321028	DUMAST SOIZICK née JANVIER	F	FRANCE	24/02/1977	08/01/2018		CHATEAUGIRON	Négociatrice - Responsable d'Agence	463e	Représentant exclusif			VRP
0000321060	GARNIER MANON	F	FRANCE	14/05/1995	06/09/2021	10/05/2016	FOUGERES	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			Non VRP
0000321008	GEFFLOT CATHERINE	F		03/10/1970	01/01/2006	06/01/2005	ST GREGOIRE	Assistante Commerciale	543f	Employé	Niveau : E2		Non VRP
0000321089	GEMELINE HELENE	F	FRANCE	22/09/1983	09/01/2023	09/01/2023	MELESSE	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000321062	GORON SABRINA	F	FRANCE	22/02/1980	11/01/2021		FOUGERES	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000321038	HUON CORENTIN	M	FRANCE	01/08/1990	07/01/2019	20/04/2015	MELESSE	Négo. Stat. Resp adjoint	463e	Représentant exclusif			VRP
0000321054	LEBOCEY LAURA	F		17/10/1994	04/08/2020	17/04/2018	MELESSE	Assistant(e) Adm. et Commerc	543f	Employé	Niveau : E2		Non VRP
0000321010	LECLAINCHE PIERRE	M		22/10/1964	01/02/2001		ST GREGOIRE	Négo. Stat. Resp d'agence	463e	Représentant exclusif			VRP
0000321070	LEVEQUE MARGOT	F	FRANCE	26/03/1999	17/08/2021		FOUGERES	Assistant(e) Adm. et Commerc	543f	Employé	Niveau : E2		Non VRP
0000321087	MADERY JEAN-LUC	M	FRANCE	31/03/1974	12/09/2022		CHATEAUBOURG	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000321016	MAGUERO ERWAN	M	FRANCE	12/08/1988	09/01/2017		BETTON	Négo. Stat. Resp d'agence	463e	Représentant exclusif			VRP
0000321065	MENIVAL ELSA	F	FRANCE	08/05/1991	16/02/2021		BETTON	Assistant(e) Adm. et Commerc	543f	Employé	Niveau : E2		Non VRP
0000321083	NALAI CHLOE	F	FRANCE	25/05/1998	01/07/2022	14/04/2022	CHANTEPIE	Assistant(e) Adm. et Commerc	543f	Employé	Niveau : E2		Non VRP
0000321088	PELHATE ALINE	F	FRANCE	30/10/2001	26/09/2022	#####	CHATEAUGIRON	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			Non VRP
0000321026	PHILIPPE CAMILLE	F		28/05/1990	21/11/2017	07/05/2015	CHATEAUBOURG	Assistant(e) Adm. et Commerc	543f	Employé	Niveau : E2		Non VRP
0000321078	PONTRUCHER MARGAUX	F	FRANCE	20/09/1999	25/01/2022		CHATEAUGIRON	Assistant(e) Adm. et Commerc	543f	Employé	Niveau : E2		Non VRP
0000321091	POTTIER MARION	F	FRANCE	18/02/1990	23/05/2023		VITRE	Assistant(e) Adm. et Commerc	543f	Employé	Niveau : E2		Non VRP
0000321085	REBILLARD YANIS	M	FRANCE	08/08/2000	05/09/2022		VITRE	Négociateur Statutaire Hab en apprentissage	462e	Pas de statut professionnel		Contrat d'apprentissage entreprises non artisanales d'au moins 11 salariés (loi de 1987)	VRP
0000321037	RIBAUT MELANY	F	FRANCE	26/10/1993	07/01/2019		CHANTEPIE	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000321071	ROBELET KILLIEN	M	FRANCE	10/08/2000	12/09/2022		FOUGERES	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			Non VRP
0000321084	TELLIER ANATOLE	M	FRANCE	07/12/2002	05/09/2022		FOUGERES	Négociateur Statutaire Hab en apprentissage	462e	Pas de statut professionnel			VRP
0000321015	TEZE CECILE	F	FRANCE	07/10/1989	09/01/2017		VITRE	Négociatrice - Responsable d'Agence	463e	Représentant exclusif			VRP
0000321032	VIGAN JEREMY	M	FRANCE	19/06/1994	16/04/2018		BETTON	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP

Annexe 13 :
Etat des inscriptions et nantissement de BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD, Société
Absorbée

Débiteurs

BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD - 326 055 811 RCS RENNES
93 Avenue Henri Fréville 35200 RENNES

Pour recevoir un état d'endettement certifié délivré par le greffe, veuillez passer par la fiche entreprise et sélectionner la commande courrier pour les catégories d'inscriptions souhaitées.

[Imprimer la fiche](#)

Type d'inscription de sureté (à compter du 01/01/2023)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Saisie pénale de fonds de commerce	Néant	30/06/2023	-
Warrants agricoles	Néant	30/06/2023	-
Nantissements conventionnels de parts de sociétés	Néant	30/06/2023	-
Inscriptions de gage sans dépossession à partir du 01/01/2023	Néant	30/06/2023	-

Type d'inscription de privilège	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires	Néant	30/06/2023	-
Nantissements du fonds de commerce ou du fonds artisanal (conventionnels et judiciaires)	Néant	30/06/2023	-
Privilèges du Trésor Public	Néant	30/06/2023	-
Protêts	Néant	30/06/2023	-
Privilèges du vendeur de fonds de commerce et d'action résolutoire	-	-	-

	Néant	30/06/2023	-
Nantissements de l'outillage, matériel et équipement	Néant	30/06/2023	-
Déclarations de créances	Néant	30/06/2023	-
Opérations de crédit-bail en matière mobilière	Néant	30/06/2023	-
Publicité de contrats de location	Néant	30/06/2023	-
Publicité de clauses de réserve de propriété	Néant	30/06/2023	-
Gage des stocks	Néant	30/06/2023	-
Warrants (hors agricoles)	Néant	30/06/2023	-
Prêts et délais	Néant	30/06/2023	-
Biens inaliénables	Néant	30/06/2023	-
Type d'inscription de gage (jusqu'au 31/12/2022)			Sommes concernées
Animaux	Néant	30/06/2023	-
Horlogerie et Bijoux	Néant	30/06/2023	-

instruments de musique	Néant	30/06/2023	-
Matériels, mobiliers et produits à usage professionnel non visés dans les autres catégories	Néant	30/06/2023	-
Matériels à usage non professionnel autres qu'informatiques	Néant	30/06/2023	-
Matériels liés au sport	Néant	30/06/2023	-
Matériels informatiques et accessoires	Néant	30/06/2023	-
Meubles meublants	Néant	30/06/2023	-
Meubles incorporels autres que parts sociales	Néant	30/06/2023	-
Monnaies	Néant	30/06/2023	-
Objets d'art, de collection ou d'antiquité	Néant	30/06/2023	-
Parts sociales	Néant	30/06/2023	-
Produits de l'édition, de la presse ou d'autres industries graphiques	Néant	30/06/2023	-
Produits liquides non comestibles	Néant	30/06/2023	-
Produits textiles	Néant	30/06/2023	-

Produits alimentaires	Néant	30/06/2023	-
Autres	Néant	30/06/2023	-

Débiteurs

BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD - 326 055 811 RCS RENNES
2 Rue de Suisse Centre Commercial Italie 35200 RENNES

Pour recevoir un état d'endettement certifié délivré par le greffe, veuillez passer par la fiche entreprise et sélectionner la commande courrier pour les catégories d'inscriptions souhaitées.

[Imprimer la fiche](#)

Type d'inscription de sureté (à compter du 01/01/2023)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Saisie pénale de fonds de commerce	Néant	30/06/2023	-
Warrants agricoles	Néant	30/06/2023	-
Nantissements conventionnels de parts de sociétés	Néant	30/06/2023	-
Inscriptions de gage sans dépossession à partir du 01/01/2023	Néant	30/06/2023	-

Type d'inscription de privilege	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires	Néant	30/06/2023	-
Nantissements du fonds de commerce ou du fonds artisanal (conventionnels et judiciaires)	Néant	30/06/2023	-
Privilèges du Trésor Public	Néant	30/06/2023	-
Protêts	Néant	30/06/2023	-
Privilèges du vendeur de fonds de commerce et d'action résolutoire			

.....		Néant	30/06/2023	-
Nantissements de l'outillage, matériel et équipement				
		Néant	30/06/2023	-
Déclarations de créances				
		Néant	30/06/2023	-
Opérations de crédit-bail en matière mobilière				
		Néant	30/06/2023	-
Publicité de contrats de location				
		Néant	30/06/2023	-
Publicité de clauses de réserve de propriété				
		Néant	30/06/2023	-
Gage des stocks				
		Néant	30/06/2023	-
Warrants (hors agricoles)				
		Néant	30/06/2023	-
Prêts et délais				
		Néant	30/06/2023	-
Biens inaliénables				
		Néant	30/06/2023	-
Type d'inscription de gage (jusqu'au 31/12/2022)		Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Animaux		Néant	30/06/2023	-
Horlogerie et Bijoux		Néant	30/06/2023	-
.....				

Instruments de musique	Néant	30/06/2023	-
Matériels, mobiliers et produits à usage professionnel non visés dans les autres catégories	Néant	30/06/2023	-
Matériels à usage non professionnel autres qu'informatiques	Néant	30/06/2023	-
Matériels liés au sport	Néant	30/06/2023	-
Matériels informatiques et accessoires	Néant	30/06/2023	-
Meubles meublants	Néant	30/06/2023	-
Meubles incorporels autres que parts sociales	Néant	30/06/2023	-
Monnaies	Néant	30/06/2023	-
Objets d'art, de collection ou d'antiquité	Néant	30/06/2023	-
Parts sociales	Néant	30/06/2023	-
Produits de l'édition, de la presse ou d'autres industries graphiques	Néant	30/06/2023	-
Produits liquides non comestibles	Néant	30/06/2023	-
Produits textiles	Néant	30/06/2023	-

Produits alimentaires

Néant30/06/2023-

Autres

Néant30/06/2023-

Annexe 14 :

Liste de l'effectif salarié de BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD, Société Absorbée

BLOT IMMOBILIER HABITATION SUD - Registre personnel - Du 1 juin 2023 au 30 juin 2023

Matricule	Salarié	Sexe	Pays de nationalité	Date de naissance	Date entrée	Date ancienneté	Établissement	Emploi	CSP	Statut professionnel	Qualification	Particularités	Catégorie
0000401086	ATTAL SARAH née AUBAULT	F	FRANCE	29/10/1989	01/02/2023		BRUZ	Assistant(e) Adm. et Commerc	543g	Employé	Niveau : E2		Non VRP
0000401001	BARBE SYLVIE née POUPINAIS	F		11/08/1967	23/06/2004	09/06/2004	MORDELLES	Assistant(e) Adm. et Commerc	542a	Employé	Niveau : E2		Non VRP
0000401010	BEAUCHET JULIEN	M	FRANCE	31/12/1980	01/09/2016	03/09/2012	BRUZ	Négo. Stat. Resp d agence	463e	Représentant exclusif			VRP
0000401084	BRETAUD TITOUAN	M	FRANCE	24/10/2000	09/01/2023	09/01/2023	CHARTRES	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000401085	COFFORNIC STERENN	F		09/05/2000	09/01/2023	09/01/2023	MORDELLES	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000401083	D'ANCONA BRUNO	M	FRANCE	02/11/1978	03/01/2023	03/01/2023	VERN SUR SEICHE	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000401076	DESPREZ MORGANE	F	FRANCE	08/11/1996	01/09/2022	25/09/2017	CHARTRES	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000401005	GENDROT CHRISTINE née BORDIER	F		26/01/1965	09/12/2014	03/01/2002	VERN SUR SEICHE	Assistant(e) Adm. et Commerc	543g	Employé	Niveau : E2		Non VRP
0000401077	HIRRET MYLENE	F	FRANCE	16/07/1991	01/09/2022	06/01/2020	ALMA	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000401013	JAMET FREDERIC	M	FRANCE	16/08/1977	09/01/2017		MORDELLES	Négociateur - Responsable d'agence	463e	Représentant exclusif			VRP
0000401070	JOLIVET CAMILLE	M	FRANCE	26/07/1991	19/04/2022		BAIN BRETAGNE	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000401081	LETELLIER LAURINE	F	FRANCE	16/05/2000	06/10/2022		CHARTRES	Assistant(e) Adm. et Commerc	543g	Employé	Niveau : E2		Non VRP
0000401052	MARCHADIER JONATHAN	M	FRANCE	12/08/1993	07/09/2020	07/09/2020	BRUZ	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000401089	MARTIN DENIS	M	FRANCE	20/11/1977	22/05/2023		VERN SUR SEICHE	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000401064	MEREL CHARLES	M	FRANCE	09/01/2000	06/09/2021		BAIN BRETAGNE	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000401073	MORIN EMELINE	F	FRANCE	20/12/1995	26/04/2022		BAIN BRETAGNE	Assistant(e) Adm. et Commerc	543g	Employé	Niveau : E2		VRP
0000401053	PAYET VINCENT	M	FRANCE	24/05/1993	24/08/2020	16/04/2018	BAIN BRETAGNE	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000401061	RAFLEGEAU TIPHAIN	F	FRANCE	06/01/1998	17/02/2021		CHARTRES	Négo. Stat. Service Location	463e	Représentant exclusif			VRP
0000401088	RENOUARD SABINE	F	FRANCE	02/04/1982	23/05/2023		ALMA	Assistant(e) Adm. et Commerc	543g	Employé	Niveau : E2		Non VRP
0000401075	RUIZ ANISSA	F	FRANCE	19/10/2001	05/09/2022		BAIN BRETAGNE	Négociatrice habitation en apprentissage	462e	Pas de statut professionnel		Contrat d'apprentissage entreprises non artisanales d'au moins 11 salariés (loi de 1987)	Non VRP
0000401087	TOURNEUX ANNE	F	FRANCE	20/11/1995	17/04/2023		BRUZ	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP

Annexe 15 :
Extrait cadastral

Commune :
DINARD

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 07/07/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
PTGC Rennes
2, bd Magenta BP 12301 35023
35023 RENNES Cedex 9
tél. 02 99 29 37 55 -fax
ptgc.350.rennes@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Annexe 16 :

Etat des inscriptions et nantissement de BLOT IMMOBILIER EMERAUDE, Société Absorbée



Etat des inscriptions

Du chef de : **BLOT IMMOBILIER EMERAUDE**
Adresse demandée : **26 Rue VILLE PEPIN 35400 Saint-Malo**
N° d'identification : **392 067 351**
Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement
A la demande de : **Claire FAVRAIS**

État des inscriptions de gages sans dépossession

Article R. 521-2, 1° du code de commerce Décret n° 2006-1804 du 23 décembre 2006 (abrogé) hors la catégorie 12 de l'arrêté du 1er février 2007 relatif à la nomenclature visée à l'article 2 (6°) du décret n° 2006-1804 du 23 décembre 2006

Néant

État des inscriptions de nantissements conventionnels de parts sociales (sociétés civiles, SARL, SNC)

Articles 1866 et 2355 du code civil et R. 521-2, 2° du code de commerce Catégorie 12 uniquement de l'arrêté du 1er février 2007 relatif à la nomenclature visée à l'article 2 (6°) du décret n° 2006-1804 du 23 décembre 2006 (abrogé)

Néant

État des inscriptions de privilèges du vendeur de fonds de commerce

Articles L. 141-6 du code de commerce et R. 521-2, 3° du code de commerce

Néant

État des inscriptions de nantissements (conventionnels et judiciaires) du fonds de commerce

Articles L. 142-3 et R. 521-2, 4° du code de commerce ;

Articles L.531-1, L.532-1 et L.533-1 et R.531-1, R.532-1 à R.532-9, R.533-1, R.533-2, R. 533-4 du code des procédures civiles d'exécution

Néant



État des inscriptions de déclarations de créances*Articles L. 141-22 du code de commerce et R. 521-2, 5° du code de commerce*

Néant

État des inscriptions de mesures d'inaliénabilité*Articles R. 521-2, 11°, R. 626-25, R. 631-35 et R. 642-12 du code de commerce*

Néant

État des inscriptions des clauses de réserve de propriété*Article L. 624-10 du code de commerce*

Néant

État des inscriptions de contrats portant sur un bien ayant fait l'objet d'une publicité*Articles R. 521-2, 12°, L. 624-10 et R. 624-15 du code de commerce*

Néant

État des inscriptions de privilège du trésor*Articles 1929 quater du code général des impôts, 396 bis du code général des impôts, annexe 2, 379 bis du code des douanes et R. 521-2, 13° du code de commerce*

Néant

État des inscriptions de privilège de la sécurité sociale et régimes complémentaires*Articles L. 243-5, R. 243-46 du code de la sécurité sociale et R. 521-2, 14° du code de commerce*

Néant



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized cursive 'C' followed by a horizontal stroke.

État des inscriptions de warrants agricoles

Articles L. 342-4, R.342-1 du code rural et de la pêche maritime et R. 521-2, 15° du code de commerce

Avertissement :

- Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023,
- Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.

Néant

État des inscriptions d'opérations de crédit-bail en matière mobilière

Articles L. 313-10, R. 313-4 du code monétaire et financier et R. 521-2, 16° du code de commerce

Néant

État des inscriptions saisie pénale du fonds de commerce

Articles 706-157 du code de procédure pénale et R. 521-2, 17° du code de commerce

Néant

État des inscriptions de protêts et certificats de non-paiement

Articles L. 511-56, R. 511-4 du code de commerce, R. 131-49 du code monétaire et financier

Néant

État des inscriptions de prêts et délais

Articles L. 622-17, III, 2° et 3°, L. 631-14, R. 622-14 et R. 631-20 du code de commerce

Néant

État des inscriptions de warrants autres qu'agricoles

Articles L. 523-3 et R. 524-1 du code de commerce (abrogés)

Néant



[Signature]

État des inscriptions de nantissement de l'outillage et du matériel*Articles L. 525-1 suivants du code de commerce (abrogés)*

Néant

État des inscriptions de gage des stocks*Article L. 527-1 et suivants du code de commerce (abrogés)*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Saint Malo
Délivré le : 06/07/2023 à 11:51:03
Etat du chef de : BLOT IMMOBILIER EMERAUDE, 26 Rue VILLE PEPIN 35400 Saint-Malo
Requis par : Claire FAVRAIS

Le greffier



Annexe 17 :

Liste de l'effectif salarié de BLOT IMMOBILIER EMERAUDE, Société Absorbée

Matricule	Salarié	Sexe	Pays de nationalité	Date de naissance	Date entrée	Date ancienneté	Établissement	Emploi	CSP	Statut professionnel	Qualification	Particularités	Catégorie
0000361057	BERTIN JOREL DELPHINE née JOREL	F	FRANCE	09/10/1978	07/09/2020		DINARD	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000361091	BLANCHARD CORENTIN	M	FRANCE	12/01/1999	18/07/2022	18/07/2022	CANCALE	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000361029	BLANCHE MARTIN	M	FRANCE	19/09/1991	11/09/2017		CANCALE	Négociateur - Responsable agence	463e	Représentant exclusif			VRP
0000361094	BOETE MARION	F	FRANCE	22/10/1997	01/09/2022		DINARD	Assistant(e) Adm. et Commerc	543f	Employé	Niveau : E2		Non VRP
0000361001	BORDAIS ARNAUD	M	FRANCE	02/09/1982	05/09/2016		DINARD	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000361006	DUIJARDIN ELODIE	F		14/09/1974	07/04/2015		SAINT SERVAN	Assistant(e) Adm. et Commerc	543f	Employé	Niveau : E2		Non VRP
0000361007	GALLAND CHRISTOPHE	M		17/12/1981	01/10/2008	03/10/2005	SAINT SERVAN	Responsable pôle habitation de la côte d'Emeraude	463e	Cadre	Niveau : C1		VRP
0000361097	GOUGEON FELICIA	F	FRANCE	21/12/1979	12/09/2022	12/09/2022	PLEUDIHEN	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif		Contrat d'apprentissage entreprises non artisanales d'au moins 11 salariés (loi de 1987)	VRP
0000361090	GUILLOUX KILLIAN	M	FRANCE	21/10/2001	05/09/2022	05/09/2022	CANCALE	Négociateur Hab. en apprentissage	543f	Pas de statut professionnel			Non VRP
0000361063	HAUREGA MAUD	F	FRANCE	01/08/1987	11/01/2021		PARAMÉ	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000361056	LE ROUX CAROLINE	F	FRANCE	23/09/1982	28/07/2020		PLEUDIHEN	Assistant(e) Adm. et Commerc et location	543f	Employé	Niveau : E2		Non VRP
0000361085	LEMEE PRISCILLIA	F	FRANCE	16/11/1993	01/06/2022	01/06/2022	CANCALE	Assistant(e) Adm. et Commerc	543f	Employé	Niveau : E2		Non VRP
0000361012	LEMOINE PIERRE-YVES	M		17/02/1985	15/03/2010		SAINT SERVAN	Négo. Stat. Resp d agence	463e	Représentant exclusif			VRP
0000361013	LETRIBOT MARIE-ODILE née THOMAS	F		20/07/1966	04/01/1999	04/01/1999	SILLON	Négo. Stat. Resp d agence	463e	Représentant exclusif			VRP
0000361014	LEVILLAIN SANDRINE	F		19/11/1973	01/06/2007	14/10/2003	SAINT SERVAN	Comptable	373c	Cadre	Niveau : C1		Non VRP
0000361015	MACE FLORIAN	M	FRANCE	10/07/1981	15/09/2008		SILLON	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000361022	MAMBRE JULIETTE	F	FRANCE	12/10/1994	09/01/2017		PLEUDIHEN	Négociatrice - Responsable agence	463e	Représentant exclusif			VRP
0000361017	POULAIN JONATHAN	M		15/10/1982	18/12/2006		DINARD	Négo. Stat. Resp d agence	463e	Représentant exclusif		Contrat d'apprentissage entreprises non artisanales d'au moins 11 salariés (loi de 1987)	VRP
0000361075	SAIDI HICHAM	M	FRANCE	02/04/2001	06/09/2021		PLEUDIHEN	Négociateur Hab. en apprentissage	543f	Pas de statut professionnel			Non VRP
0000361103	SALGUES JEROME	M	FRANCE	17/09/1975	09/01/2023		SAINT SERVAN	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000361021	VAUR DOMITILLE	F	FRANCE	10/11/1984	05/09/2016	05/09/2016	DINARD	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000361099	VERMET JUSTINE	F	FRANCE	05/09/1997	13/11/2022	13/11/2022	SILLON	Assistant(e) Adm. et Commerc	543f	Employé	Niveau : E2		Non VRP

Annexe 18 :

Etat des inscriptions et nantissement de BLOT HABITAT BRETAGNE, Société Absorbée



Etat des inscriptions

Du chef de : **BLOT HABITAT BRETAGNE**
Adresse demandée : **93 Avenue Henri Fréville 35000 Rennes**
N° d'identification : **848 008 272**
Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement
A la demande de : **Claire FAVRAIS**

État des inscriptions de gages sans dépossession

Article R. 521-2, 1° du code de commerce Décret n° 2006-1804 du 23 décembre 2006 (abrogé) hors la catégorie 12 de l'arrêté du 1er février 2007 relatif à la nomenclature visée à l'article 2 (6°) du décret n° 2006-1804 du 23 décembre 2006

A jour au 03/07/2023 Gage sans dépossession

au 03/07/2023 Gage des stocks

au 03/07/2023 Nantissement de l'outillage et du matériel

Néant

État des inscriptions de nantissements conventionnels de parts sociales (sociétés civiles, SARL, SNC)

Articles 1866 et 2355 du code civil et R. 521-2, 2° du code de commerce Catégorie 12 uniquement de l'arrêté du 1er février 2007 relatif à la nomenclature visée à l'article 2 (6°) du décret n° 2006-1804 du 23 décembre 2006 (abrogé)

A jour au 03/07/2023 Nantissement de parts sociales

Néant

État des inscriptions de privilèges du vendeur de fonds de commerce

Articles L. 141-6 du code de commerce et R. 521-2, 3° du code de commerce

A jour au 03/07/2023 Privilège de vendeur

Néant



**État des inscriptions de nantissements
(conventionnels et judiciaires) du fonds de commerce**

Articles L. 142-3 et R. 521-2, 4° du code de commerce ;

Articles L.531-1, L.532-1 et L.533-1 et R.531-1, R.532-1 à R.532-9, R.531-1, R.533-2, R.533-4 du code des procédures civiles d'exécution

A jour au 03/07/2023 Nantissement judiciaire de fonds

au 03/07/2023 Nantissement de fonds

Néant

État des inscriptions de déclarations de créances

Articles L. 141-22 du code de commerce et R. 521-2, 5° du code de commerce

A jour au 03/07/2023 Déclaration de créance

Néant

État des inscriptions de mesures d'inaliénabilité

Articles R. 521-2, 11°, R. 626-25, R. 631-35 et R. 642-12 du code de commerce

A jour au 03/07/2023 Biens inaliénables

Néant

État des inscriptions des clauses de réserve de propriété

Article L. 624-10 du code de commerce

Néant

État des inscriptions de contrats portant sur un bien ayant fait l'objet d'une publicité

Articles R. 521-2, 12°, L. 624-10 et R. 624-15 du code de commerce

A jour au 03/07/2023 Clause de réserve de propriété

au 03/07/2023 Contrat de location

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Rennes

Délivré le : 05/07/2023 à 09:15:37

Etat du chef de : BLOT HABITAT BRETAGNE, 93 Avenue Henri Fréville 35000 Rennes

Requis par : Claire FAVRAIS

Le greffier



État des inscriptions de privilège du trésor

Articles 1929 quater du code général des impôts, 396 bis du code général des impôts, annexe 2,
379 bis du code des douanes et R. 521-2, 13° du code de commerce

A jour au 03/07/2023 Privilège du trésor

Néant

État des inscriptions de privilège de la sécurité sociale et régimes complémentaires

Articles L. 243-5, R. 243-46 du code de la sécurité sociale et R. 521-2, 14° du code de commerce

A jour au 03/07/2023 Privilège de la sécurité sociale

Néant

État des inscriptions de warrants agricoles

Articles L. 342-4, R. 342-1 du code rural et de la pêche maritime et R. 521-2, 15° du code de commerce

Avertissement :

- Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023,
- Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.

Néant

État des inscriptions d'opérations de crédit-bail en matière mobilière

Articles L. 313-10, R. 313-4 du code monétaire et financier et R. 521-2, 16° du code de commerce

A jour au 03/07/2023 Crédit-bail en matière mobilière

Néant

État des inscriptions saisie pénale du fonds de commerce

Articles 706-157 du code de procédure pénale et R. 521-2, 17° du code de commerce

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Rennes

Délivré le : 05/07/2023 à 09:15:37

Etat du chef de : BLOT HABITAT BRETAGNE, 93 Avenue Henri Fréville 35000 Rennes

Requis par : Claire FAVRAIS

Le greffier



État des inscriptions de protêts et certificats de non-paiement*Articles L. 511-56, R. 511-4 du code de commerce, R. 131-49 du code monétaire et financier*

A jour au 03/07/2023 Protêts

Néant

État des inscriptions de prêts et délais*Articles L. 622-17, III, 2° et 3°, L. 631-14, R. 622-14 et R. 631-20 du code de commerce*

A jour au 03/07/2023 Prêts et délais

Néant

État des inscriptions de warrants autres qu'agricoles*Articles L. 523-3 et R. 524-1 du code de commerce (abrogés)*

A jour au 03/07/2023 Warrants

Néant

État des inscriptions de nantissement de l'outillage et du matériel*Articles L. 525-1 suivants du code de commerce (abrogés)*

Néant

État des inscriptions de gage des stocks*Article L. 527-1 et suivants du code de commerce (abrogés)*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Rennes

Délivré le : 05/07/2023 à 09:15 37

Etat du chef de : BLOT HABITAT BRETAGNE, 93 Avenue Henri Fréville 35000 Rennes

Requis par : Claire FAVRAIS

Le greffier



Observations

Greffes secondaires :

La personne a déclaré au greffe de Rennes être également immatriculée aux greffes :

Brest, Lorient

Nous vous invitons à vérifier l'existence d'éventuelles inscriptions prises à ce(s) greffe(s).

Fin de l'état



Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Rennes
Délivré le 05/07/2023 à 09:15:37
Etat du chef de : BLOT HABITAT BRETAGNE, 93 Avenue Henri Fréville 35000 Rennes
Requis par : Claire FAVRAIS

Le greffier





Etat certifié d'inscription(s)

Du chef de : **BLOT HABITAT BRETAGNE**

Adresse : **93 Avenue Henri Fréville 35000 RENNES**

N° unique d'identification : **848008272**

Ainsi dénommé(e), qualifié(e), domicilié(e) et orthographié(e), et non autrement.

État des inscriptions de nantissements (conventionnels et judiciaires) du fonds de commerce

Articles L. 142-3 et R. 521-2, 4° du code de commerce

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de nantissement de fonds de commerce (Articles L. 143-16 et suivants et R. 143-6 et suivants du code de commerce).

État des inscriptions du privilège de nantissement judiciaire

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de nantissement judiciaire (Articles L. 531-1 et suivants et R. 531-1 et suivants du code des procédures civiles d'exécution).

État des inscriptions du privilège de nantissement sur fonds artisanal

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de nantissement de fonds artisanal (loi du 05 juillet 1996).

État des inscriptions du privilège de nantissement sur fonds agricole

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de nantissement de fonds agricole (article L311-3 du code rural et de la pêche maritime).

État des inscriptions de privilèges du vendeur de fonds de commerce

Articles L. 141-6 du code de commerce et R. 521-2, 3° du code de commerce

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de vendeur de fonds de commerce (Articles L. 143-16 et suivants et R. 143-6 et suivants du code de commerce).

État des inscriptions du privilège de nantissement d'outillage et matériel d'équipement

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de nantissement d'outillage et matériel d'équipement (Articles L. 525-1 et suivants et R. 525-1 et suivants du code de commerce).

État des inscriptions de privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Articles L. 243-5, R. 243-46 du code de la sécurité sociale et R. 521-2, 14° du code de commerce

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège général de la sécurité sociale et des régimes complémentaires (Articles L. 243-4 et suivants et R. 243-46 et suivants du code de la sécurité sociale).

État des inscriptions de privilèges du Trésor

Articles 1929 quater du code général des impôts, 396 bis du code général des impôts, annexe 2, 379 bis du code des douanes et R. 521 - 2, 13° du code de commerce

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège général du trésor en matière fiscale (Article 396 bis du code général des impôts, annexe 2).



État des inscriptions de protêts et certificats de non-paiement

Articles L. 511-56, R. 511-4 du code de commerce, R. 131-49 du code monétaire et financier

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de protêt (Articles L. 511-52 et suivants et R. 511-2 du code de commerce).

État des certificats de non paiement de chèque

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucun certificat de non-paiement (Articles L. 131-69 et suivants, R. 131-49 et suivants du code monétaire et financier et R. 511-2 et suivants du code de commerce).

État des inscriptions d'opérations de crédit-bail en matière mobilière

Articles L. 313-10, R. 313-4 du code monétaire et financier et R. 521-2, 16° du code de commerce

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune publication de contrat de crédit bail (en matière mobilière) (décret du 4 juillet 1972).

Contrats de location en matière mobilière

Articles R. 521-2, 12°, L. 624-10 et R. 624-15 du code de commerce

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune publication de contrat de location (Article L. 624-10 et R. 624-15 du code de commerce).

Clauses de réserve de propriété en matière mobilière

Articles R. 521-2, 12°, L. 624-10 et R. 624-15 du code de commerce

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune publication de contrat de vente avec clause de réserve de propriété (Article L. 624-10 et R. 624-15 du code de commerce).

État des inscriptions des warrants hôteliers et pétroliers

Articles L. 523-3 et R. 524-1 du code de commerce (abrogés)

Néant

État des inscriptions de mesures d'inaliénabilité

Articles R. 521-2, 11°, R. 626-25, R. 631-35 et R. 642-12 du code de commerce

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune publication de mesure d'inaliénabilité (Articles L. 626-14 et suivants et R. 626-25 et suivants du code de commerce).

Une copie du jugement prononçant l'inaliénabilité peut être obtenue directement auprès du greffe du tribunal de commerce ayant prononcé la mesure d'inaliénabilité, ou sur le site internet : <http://www.infogreffe.fr>

État des inscriptions de déclarations de créances

Articles L. 141-22 du code de commerce et R. 521-2, 5° du code de commerce

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune déclaration de créance (Articles L. 141-21, L. 141-22 et R. 143-10 du code de commerce).

État des inscriptions de prêts et délais

Articles L. 622-17, III, 2° et 3°, L. 631-14, R. 622-14 et R. 631-20 du code de commerce

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucun prêt autorisé ni délai de paiement (Articles L. 622-17 III 2° et R. 622-14 du code de commerce).



État des inscriptions de gage des stocks

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de gage des stocks (Articles L. 527-1 et suivants, et R. 521-1 et suivants du code de commerce).

État des inscriptions de gages sans dépossession

Article R. 521-2, 1° du code de commerce Décret n° 2006 - 1804 du 23 décembre 2006(abrogé) hors la catégorie 12 de l'arrêté du 1er février 2007 relatif à la nomenclature visée à l'article 2(6°) du décret n° 2006 - 1804 du 23 décembre 2006

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de gage sans dépossession (Décret no 2006-1804 du 23/12/2006)

État des inscriptions de nantissements conventionnels de parts sociales (sociétés civiles, SARL, SNC)

Articles 1866 et 2355 du code civil et R. 521-2, 2° du code de commerce Catégorie 12 uniquement de l'arrêté du 1er février 2007 relatif à la nomenclature visée à l'article 2(6°) du décret n° 2006 - 1804 du 23 décembre 2006(abrogé)

Néant

État des saisies pénales de fonds de commerce

Articles 706-157 du code de procédure pénale et R. 521-2, 17° du code de commerce

Néant

État des inscriptions de warrants agricoles

Articles L. 342-4, R.342-1 du code rural et de la pêche maritime et R. 521-2, 15° du code de commerce

Néant

Avertissement : • Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023, • Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.

Fait à Lorient, le 06/07/2023

Le Greffier



Annexe 19 :

Liste de l'effectif salarié de BLOT HABITAT BRETAGNE, Société Absorbée

BLOT HABITAT BRETAGNE - Registre personnel - Du 1 juin 2023 au 30 juin 2023

Matricule	Salarié	Sexe	Pays de nationalité	Date de naissance	Date entrée	Date ancienneté	Établissement	Emploi	CSP	Statut professionnel	Qualification	Particularités	Catégorie
0000271013	CALVEZ INGRID	F	FRANCE	12/01/1991	03/04/2023	11/01/2021	BREST	Assistant(e) Adm. et Commerc	543f	Employé	Niveau : E2		Non VRP
0000271001	GLOAGUEN THOMAS	M	FRANCE	27/08/1992	01/03/2019	11/01/2016	BREST	Négo. Stat. Resp d agence	463e	Représentant exclusif			VRP
0000271026	GUIGOURES KELVIN	M	FRANCE	12/05/1997	17/04/2023		BREST	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000271025	LAGUESTE THOMAS	M	FRANCE	04/02/1999	01/03/2023	01/09/2021	BREST	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000271019	LOUARN CYRIACQUE	M	FRANCE	26/01/1999	06/09/2021		BREST	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000271020	OMNES VINCENT	M	FRANCE	05/01/1998	06/12/2021		BREST	Négociateur Statutaire Hab.	463e	Représentant exclusif			VRP
0000271023	VALENTINELLI LUCA	M	FRANCE	08/02/1997	26/09/2022		BREST	Négociateur Statutaire Hab en apprentissage	462e	Pas de statut professionnel		Contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de moins de 11 salariés (loi de 1979)	Non VRP